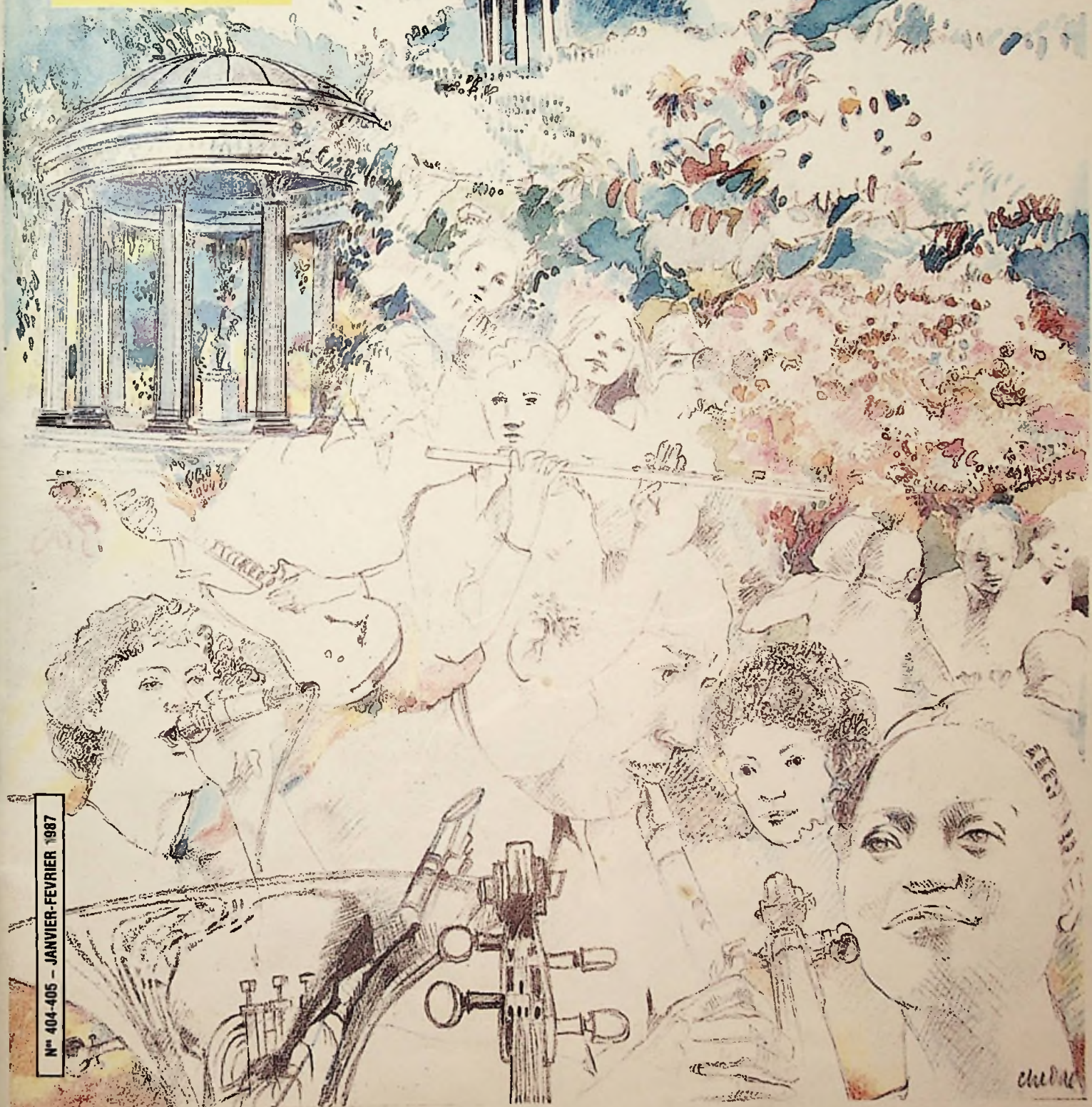


Journal  
de la  
Pratique  
Musicale  
des  
Amateurs

édité par la Confédération Musicale de France



N° 404-405 - JANVIER-FEVRIER 1987

chêne





Henri Selmer et Cie  
MANUFACTURE D'INSTRUMENT DE MUSIQUE  
Documentation sur demande : Henri Selmer et Cie  
18, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS  
Telephone : 357 09 74

(Vente chez nos depositaires)





## Sommaire

- 2** Après la disparition de Mme Burelli.
- 4** Serge Lancen.
- 10** L'Amicale des Ancien de la Musique Nationale des chantiers de la jeunesse française de Chateauguyon.
- 12** Protocole d'accord SACEM/CMF.
- 16** De la technique vocale.
- 18** Harmonies, batteries-fanfars, quel avenir ?
- 22** Petites annonces.
- 24** Manifestations.
- 27** Promenades à travers nos régions.

121, rue La Fayette  
75010 PARIS  
Tel. 16 (1) 48-78-39-42

journal de la  
Pratique Musicale  
des Amateurs  
Edite par la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant  
**M. André PETIT**

Abonnement (8 numéros)  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1987

FRANCE : 90 F  
ETRANGER : 190 F  
Prix au numéro : 15 F

PHOTOCOPOSITION  
M.I.P. 42.02.29.16  
IMPRIMERIE  
SIPNOR MASSY 60.11.92.34

## Editorial

Au cours de la mise en pages du dernier journal à la Pratique Musicale des Amateurs, disparaissait Mme Burelli. L'éditorial que j'avais préparé dans lequel, entre autres, j'adressai au nom du conseil d'administration et du service administratif mes vœux pour la nouvelle année, fut remplacé par l'avis de décès de notre amie.

Je voudrais vous parler du Journal.

Au cours de l'année 1986, il a rencontré de nombreuses difficultés dont la fermeture de l'imprimerie pendant l'été.

Notre Journal est certainement la première action culturelle de la C.M.F. Il favorise les liens qui permettent d'unir nos fédérations, sociétés et musiciens.

Je vais, dès la prochaine parution, et en accord avec les responsables de la C.M.F., revoir son contenu afin qu'il apporte à chacun davantage d'éléments et qu'il soit une aide efficace à tous nos musiciens et sociétés, en étant très attentif à l'évolution de la vie musicale dans notre pays. Sa diffusion en sera certainement facilitée.

La présentation sous forme de magazine, très pratique, sera maintenue.

Les pages réservées aux activités dans nos fédérations seront toujours aussi nombreuses. Celles-ci paraissent sous la responsabilité de nos présidents ; je serai très vigilant pour que les articles soient d'un intérêt certain.

Dans les autres pages seront proposés des articles très variés : présentation de compositeurs, analyses d'œuvres (en priorité celles imposées dans nos concours), commentaires de disques, articles également sur la pédagogie des instruments, de la voix et de la formation musicale...

Dans chaque parution sera présentée la vie musicale d'une de nos régions.

La couverture comportera une photo d'actualité au niveau national.

Le planning des parutions sera revu afin d'éviter tous les retards regrettables (qui ne nous sont pas toujours imputables) que nous avons dernièrement supportés et qui sont intolérables.

Il faut que notre journal soit un organe culturel de qualité. Pour y parvenir je compte beaucoup sur l'aide de tous. Une commission de rédaction sera constituée.

D'autres projets sont en préparation aussi dans chaque numéro je vous en ferai part, ainsi que de toutes mes réflexions.

Je remercie notre ami Serge Lancen qui a bien voulu pour ce présent journal nous apporter l'analyse de ses dernières œuvres pour Orchestre d'Harmonie qui figurent dans la liste des morceaux de concours de cette année.

**André PETIT**

Le président de la Confédération Musicale de France, M. André Petit, assure une permanence au siège, 121, rue La Fayette, 75010 Paris, 2<sup>e</sup> étage, tél. : (1) 48.78.39.42, tous les jeudis de 10 à 17 h et reçoit sur rendez-vous.





Mme Burelli à la tribune du congrès de la C.M.F. 1986.

## Après la disparition de Madame Burelli...

Mme Burelli nous a donc quittés en cette fin d'année 1986. Cette disparition a frappé d'étonnement tous ceux qui la connaissaient, tant était profond son attachement à son travail, et farouche sa volonté de poursuivre sa route contre vents et marées.

Elle était arrivée à la Confédération Musicale de France en 1977. Depuis, en collaboration avec le conseil d'administration, le bureau administratif et tous les amis de la C.M.F., elle avait inspiré à notre association un esprit — une volonté — de dynamisme, d'innovation, d'ambition culturelle : le travail sur l'enseignement musical, le Journal de la Pratique Musicale des Amateurs, la mise en place du DAASM, la politique de concertation et de collaboration avec nos partenaires — Direction de la Musique, associations nationales et internationales... — sont autant de signes de cet esprit. L'image de marque de la C.M.F. était sa grande idée : elle la maintient haut. Nul doute que cet héritage sera maintenu et développé.

Sa disparition laisse un grand vide. Les messages de sympathie que nous avons reçus de toutes parts en portent témoignage. A tous ceux, nombreux, qui en ces pénibles circonstances nous ont adressé ces signes d'amitié, nous voulons dire merci.

Et, le plus bel hommage que l'on puisse rendre à Mme Burelli est de publier ici quelques phrases extraites de ces lettres.

« Avec elle, la Confédération Musicale de France perd l'un de ses plus précieux et fidèles serviteurs (...). Chacun gardera en mémoire son dévouement, sa gentillesse, son irréprochable courtoisie avec tous. »

« Mme Paula Burelli (...) une Grande Dame qui aura bien servi la cause musicale qui est la nôtre, et cela avec une grande amabilité et beaucoup de gentillesse. »

« Nous conserverons de Mme Burelli l'image d'une militante dévouée, et toute une génération de musiciens lui doit certainement sa réussite. »

« Votre mouvement, et toute la classe musicale française perdent avec elle une militante passionnée dont la générosité, la présence chaleureuse, le dévouement inlassable ont fait l'admiration de tous ceux qui ont eu la chance de l'approcher. Elle s'était littéralement identifiée à la C.M.F. à laquelle elle

consacrait tous ses instants, tous ses élans, toute son inépuisable énergie. Son humanisme profond, son bonheur d'être utile, son ardeur à défendre la bonne cause rayonnaient sur tous et resteront dans mon souvenir comme un exemple merveilleux. »

« Mme Burelli était une femme énergique, courageuse, qui jusqu'à ses derniers moments assumait les charges de son poste. Alliant une courtoisie constante à une fermeté absolue, elle maintenait la barre en un temps si difficile pour le secteur associatif musical (...). Qu'elle puisse enfin trouver le repos. »

Oui Mme Burelli, reposez-vous !



Avec le tromboniste Gilles Millières.



# MUSICORA



GRAND-PALAIS  
PARIS

Musicora 87, du 4 au 9 mars 1987

• La passion de la musique a fait naître Musicora 85.

• Les retombées du deuxième Musicora nous ont montré la nécessité d'en faire maintenant un événement annuel.

Pour sa troisième édition Musicora réunira au Grand-Palais, l'ensemble des professionnels de la Musique Ancienne et Classique, dans le cadre d'une confrontation grand public, unique en son genre.

Expression du « Marché » de la Musique Classique, Musicora 87 sera une vitrine musicale, permettant à tout l'ensemble des professionnels de contribuer à son rayonnement, tout en offrant au grand public la possibilité d'accéder aux multiples formes d'expressions musicales, dans un esprit de création et d'information.

Musicora 87 est organisé par la SODITEC, société spécialisée dans l'organisation de Salons et la CODA, association loi 1901, en coproduction avec Radio-France et France-Musique.

Chaque jour à Musicora, France-Musique réalisera émissions et concerts en direct des studios et de la salle de concert, aménagés spécialement au Grand-Palais pour cette occasion.

Facteurs, archetiers et luthiers ; importateurs, distributeurs et éditeurs, seront regroupés dans des stands permettant au public d'appréhender à la fois :  
— la restauration et la conservation d'instruments anciens,  
— la création et la réalisation d'instruments contemporains.

La présence d'associations d'orchestres, d'ensembles vocaux, de festivals et de médias spécialisés, donneront à ce rassemblement un prestige et une identité unique en son genre.

## 3<sup>e</sup> Salon International de la Musique Ancienne et Classique

### Conférences, animations et expositions

(Dans le cadre du programme  
d'animation)

Une journée sera spécialement consacrée aux Conservatoires et Ecoles de Musique (une dizaine d'entre eux seront représentés) avec pour points forts, la présentation de leurs meilleurs Solistes et Ensembles de Chambre, ainsi qu'un débat sur le thème : « des Conservatoires et des Ecoles de Musique, pour quoi faire ? » Organisé par la Lettre du Musicien.

Le Conseil Supérieur de la Musique, en collaboration avec Télérama, réalisera une conférence-débat sur le thème : la musique à la télévision.

— pour information : contactez J.F. Godchau. Tél. : 45.29.24.00.

Parmi les expositions prévues :

### Maurice Ravel

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Maurice Ravel une exposition sera organisée en collaboration avec les Editions Durand et l'Orchestre de Lyon.

### Les Automates Musicaux

Une collection d'Automates musicaux, présentée par le Conseil régional de Midi-Pyrénées. Une trentaine de pièces extraordinaires (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles) venant de toute l'Europe et réunies pour la première fois à Musicora par l'ARTEM.

Photos et éléments d'information sont à votre disposition.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir tout document pouvant vous être utile.

SODITEC, 62, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : 45.62.84.58.

### ASSEMBLEE GENERALE 1987

La 86<sup>e</sup> Assemblée Générale de la Confédération Musicale de France aura lieu cette année, les vendredi 10 et samedi 11 avril 1987, aux Salons Hoche, 9, avenue Hoche, 75008 Paris.

### ETE MUSICAL DE NANTUA ET DES PAYS DE L'AIN

Organisé du 12 au 18 juillet 1987 par l'Office Municipal des Arts et Loisirs de Nantua avec la participation du conseil général de l'AIN, de la DRAC, du centre d'études Polyphoniques et Chorales de Paris, des syndicats d'initiatives de Nantua et d'Oyonnax, de l'union sportive Nantua-tienne, de l'union commerciale de Nantua.

Tous renseignements : Mairie de Nantua 01130 Tél. : (16) 74.75.20.55 ; syndicat d'initiative d'Oyonnax 01100. Tél. : (16) 74.73.58.13.

### LES EDITIONS JOBERT, SALABERT ET TRANSATLANTIQUES CREENT UN ORGANISME DE DISTRIBUTION : SEDIM

Nous apprenons que les Editions Jobert viennent de conclure avec les Editions Salabert et Transatlantiques un accord visant à réunir leurs services vente respectifs.

Un organisme de distribution commun a été créé :

— SEDIM : Société d'Édition et de Distribution Musicale 151, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Tél. : (16-1) 42.00.29.00 Service Vente, direction commerciale.

Cet organisme distribue pour le monde entier : les Editions Jobert Ricordi Paris, Salabert, Sté Française de Musicologie, Transatlantiques ; pour la France et Monaco : les Editions Berben, Donemus, Henn, Ricordi et United Music Publishers.

**Faites abonner  
vos sociétés !**



**2<sup>e</sup> SEMINAIRE  
EUROPEEN  
POUR DIRECTEURS  
D'ORCHESTRES  
DE MUSIQUE INSTRUMENTALE**

A l'initiative de :

— l'Académie Fédérale d'Allemagne pour la formation des jeunes musiciens,

— de la Société de Musique Instrumentale Baden-Württemberg,

— de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales (C.I.S.M.).

Le 2<sup>e</sup> Séminaire Européen pour directeurs d'orchestres de Musique Instrumentale se tiendra du lundi 10 au dimanche 16 août 1987, sous la direction de M. Henk Van Lijnschooten, Ambacht/Niederlande, et de M. Hans Walter Berg, Trossingen.

La collaboration entre compositeurs et directeurs célèbres, les échanges internationaux et les nouveaux contacts entre les orchestres et les associations, une motivation pour les activités de jeunes, sont les principaux buts des organisateurs de ce Séminaire.

La clôture aura lieu le dimanche soir par un concert et une réception par son Altesse Louis Ferdinand au Château Impérial.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Alex Ogier, secrétaire général C.I.S.M. C.H. 1950, Sion, Pratifori 14, Suisse.

**CONCOURS REGIONAL  
DE MUSIQUE  
24 MAI 1987**

Il est rappelé que le 24 mai 1987, l'Union des Sociétés Musicales et Artistiques d'Indre-et-Loire, organise un Concours-Festival de Musique, à Fondettes près de Tours, ouvert aux Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Orchestres Juniors et Chœurs.

L'organisation de ce concours avance, surtout depuis la publication des œuvres imposées et au choix.

Le nombre des sociétés pouvant être acceptées semble devoir être atteint prochainement. Aussi il est demandé aux sociétés désirant participer à ce concours, de solliciter, sans retard, leurs inscriptions auprès de M. Henri Gaume père, 102, rue de Loches, 37800 Sainte-Maure-de-Touraine, téléphone 47.65.48.44.

**Abonnez-vous**

# Serge Lancen

*Compositeur et pianiste né à Paris en 1922, élève de Tony Aubin, prix de Rome en 1950.*

*Pour situer, citons A. Sibert : « Serge Lancen est resté aux traditions françaises d'équilibre, de clarté, de modération. On peut cependant trouver, dans certaines de ses œuvres, une affinité avec les romantiques allemands. Ses goûts le portent vers le style folklorique dont il aime la fraîcheur et la simplicité. »*

*Serge Lancen s'est rendu populaire auprès de nos sociétés les plus humbles avec son « Hymne à la Musique », mais il a écrit aussi d'autres œuvres beaucoup plus importantes : Cap Kennedy, Symphonie de Noël, Festival à Kerkrade, Manhattan-Symphony, Parade Concerto, Symphonie de Paris, etc.*



de Serge Lancen

## Scandinavia

présentation et analyse de l'œuvre, par l'auteur

Le congrès de la W.A.S.B.E. (World Association of Symphonic Bands and Ensembles), en juillet 1983, à Skien en Norvège du Sud, fût l'occasion de réunions particulièrement fructueuses avec débats intéressants, concerts excellents et également, pour ceux qui le désiraient, des voyages séduisants. C'est ainsi que j'ai pu découvrir la ravissante province de Telemark dont j'ai voulu chanter l'atmosphère et les paysages. Aux impressions musicales déclenchées par la jolie province de Skien s'ajoutaient celles ressenties précédemment à Stockholm et dans ses environs.

Ainsi naissait « Scandinavia », dédié à mon ami Trevor Ford, alors président de la W.A.S.B.E.

La musique étant un langage très imprécis, pour décrire quelque peu fidèlement les moments vécus dans ces régions aux fjords pittoresques, aux landes tantôt resplendissantes, tantôt voilées par une brume légère, j'ai senti la nécessité de me rapprocher du style des mélodies et des rythmes scandinaves. L'emploi fréquent du 3 temps, du mode mineur, de la stabilité dans la

tonalité des thèmes et de leur rythme me paraissait justifier la réalisation de cette œuvre.

D'une durée de 9 min. 30 environ, bien qu'en un seul mouvement, Scandinavia comporte 2 parties distinctes : une première, poétique et parfois un peu nostalgique, et une deuxième, gaie et dynamique dans le style de la danse folklorique scandinave à 3 temps.

Le 1<sup>er</sup> thème, en ut mineur, (a) ne paraît qu'à la 16<sup>e</sup> mesure, précédé par 2 sections de 8 mesures qui ensuite lui servent d'accompagnement. Le thème principal (mesure 17) doit évidemment être mis en valeur. La meilleure solution reste la suivante : interpréter ces 16 premières mesures dans une nuance très piano, même à partir de la mesure 9 lorsqu'apparaît au basson et aux clarinettes alto et basse un motif qui servira de contrepoint pendant les mesures 25 à 32. L'arrivée du thème apportera du lyrisme et de la chaleur, grâce à l'emploi des saxophones alto auxquels il est confié.

C'est une bien ancienne recette musicale que d'augmenter progressivement



la nuance et le nombre d'instruments chargés de chanter un motif. A la mesure 32 s'ajoutera à l'unisson une trompette, à 47 entrera en jeu le saxophone ténor, une octave en-dessous, et à 54 le thème sera interprété à une octave supérieure grâce aux flûtes, aux hautbois et aux clarinettes. Pour donner à ce passage une plus grande richesse, seront confiées aux cors quelques mesures expressives rappelant la tête de ce 1<sup>er</sup> thème.

A signaler, une petite erreur dans l'édition de la partition d'orchestre. La mesure 47 des 1<sup>ers</sup> bugles consiste en un soupir suivi de 2 noires. Deux demi-soupirs y sont en trop, ils doivent simplement être effacés. Il est évident que les bugles ainsi que le saxophone soprano ne concernent que la version pour fanfare. Il est préférable de ne pas utiliser ces instruments dans la version pour harmonie.

A la mesure 66 commence en sol mineur un nouvel épisode avec un motif à 2 temps (b). N'étant jamais harmonisé par l'accord parfait du 1<sup>er</sup> degré, mais tournant toujours autour du 5<sup>e</sup> degré, il apparaît en thème secondaire. L'appellation classique « Pont » lui convient parfaitement.

Ce pont nous amène vers une nouvelle rive (mesure 96) représentée par un thème ensoleillé en si b majeur (c)

construit en courtes sections de 4 mesures. J'aime les fortes oppositions. Alors que l'épisode précédent exige une légère brutalité (accents, soufflets) ce 2<sup>e</sup> thème doit rester discret.

A la mesure 120, nous repassons le « Pont » pour revenir au thème du début, mais qui, cette fois, sera interprété en fortissimo par tous les instruments de l'orchestre et sera accompagné d'une cellule caractéristique du « pont » (d).

Cette 1<sup>re</sup> partie s'achève par un retour du 2<sup>e</sup> thème (mesure 165), passant par différentes tonalités : do majeur, do mineur, fa majeur et conclusion en si b majeur, suivie d'une brève coda sur le motif du pont, basé cette fois sur la tonique.

A l'entrée de la 2<sup>e</sup> partie, (mesure 188) cette tonique se transforme en dominante. Pour la 1<sup>re</sup> fois sera exigée la nuance FF. Ce final doit être plein de gaieté. Il ne comprend qu'un seul thème (e) en mi b majeur. Son FF sera mis en valeur par la nuance P demandée à l'entrée des 2 couplets (mesures 203 et 222) au rythme identique. Lors du dernier retour du thème aura lieu un accélération vers une coda plus rapide et au caractère plus brillant (mesure 256) (f).

Scandinavia est une œuvre de moyenne difficulté. Certains problèmes ont été évités grâce à l'absence d'instruments solistes et à l'utilisation des tonalités à 2 ou 3 bémols.

que. A sa sortie, l'eau reprend sa course. Les rives s'écartent et la rivière devient un fleuve qui majestueusement s'écoule vers la mer. De cette immense étendue d'eau s'élèvera une brume légère et le cycle de l'eau recommencera.

Je n'ai jamais refusé de m'amuser. Rencontrant un jour Ida Gotkowsky, dont j'admire son « Poème du feu », je lui redis combien j'aime cette grande œuvre et ajoutai que « Pour éviter que son feu ne consume l'arbre de mon Chant de l'arbre » (un autre poème symphonique), j'allais le protéger en écrivant une « Symphonie de l'eau ». Elle accepta gentiment cette boutade ; et cette nouvelle œuvre lui fut dédiée.

Créée en 1985, par la musique de la police nationale, sous la direction de Pierre Bigot, lors du congrès de la W.A.S.B.E., à Kortrijk, cette œuvre a le même nombre de mesures que l'année a de jours ; je me suis donc amusé à placer ma signature musicale dans la mesure correspondant à ma date de naissance. Et pourquoi pas ?

La « Symphonie de l'eau » débute par un prélude au caractère impressionniste, avec un thème au rythme souple et varié, aux tonalités souvent imprécises. Voulant une grande unité à ce poème symphonique, j'exigeai quelques similitudes entre cette 1<sup>re</sup> phrase a et le thème principal de l'œuvre b. Tous deux commentent par une octave ascendante et utilisent du chromatisme descendant.

Pour décrire la transformation de la brume en nuage, il m'a paru utile de débiter cette partie avec uniquement 2 instruments et faire intervenir progressivement les autres pupitres. La 1<sup>re</sup> apparition d'un nuage 7 est représentée par l'intervention, sur 5 temps, de 3 groupes de clarinettes. La suivante, 10 par 4 groupes de clarinettes pendant 8 temps. Pour le naugé d'après, aux couleurs plus sombres, 22 une trompette est ajoutée, et l'intervalle entre les sons graves et aigus est élargi.

A 24, accompagnées par un roulement de cymbale, apparaissent avec la percussion (Glockenspiel, Xylophone) les premières gouttes d'eau. A 35, arrive le thème principal de l'œuvre dans le tempo = 76. L'accumulation des gouttelettes a créé un fin ruisselet, décrit par des triolets confiés aux clarinettes qui servent d'accompagnement. L'eau coulant doucement à travers les alpages, les triolets sont interprétés en legato. Le ruisseau devenant plus rapide, volumineux et sautillant, accompagné de quelques accélérandi, le legato sera progressivement remplacé par du staccato et des instruments de plus en plus nombreux participeront à cet épisode.

Le thème principal b a la forme A.B.A. La section A, de 16 mesures, apparaît une 1<sup>re</sup> fois en la b majeur 35 et une seconde, en mi b 51. Par opposition, la

## « Symphonie de l'eau »

de Serge Lancen

Vers ma douzième année, j'avais commencé une œuvre racontant le cycle de l'eau. De ce projet abandonné, il ne me reste que quelques thèmes.

En juillet 1983, allant par bateau au congrès de la W.A.S.B.E. en Norvège, je fus séduit par la mer du Nord. Un thème musical décrivant cette impression, naquit pendant le voyage et déclencha la réalisation de cet ancien projet qui me

tenait à cœur, mais avec d'autres thèmes que ceux de ma jeunesse.

En voici le sujet : une brume légère s'élève et se transforme en nuages. Des gouttes d'eau tombent sur la montagne. Un ruisselet naît, serpente et scintille à travers les alpages. Rejoint par d'autres ruisseaux, il s'amplifie et devient un tumultueux torrent qui va se déverser dans un lac au cadre paisible et poéti-



section B est courte, 3 mesures c et sera reprise 3 fois 68 suivie d'un bref développement. Le mouvement continuant de s'accélérer, le retour de la section A se fera au tempo = 96 et à laquelle participera tout l'orchestre 83 malgré la nuance pianissimo demandée. Un nouvel *accelerando* nous amène à la description d'une violente chute d'eau 100 puis à celle d'un torrent 103 dans une nuance fortissimo. Le mouvement est devenu très rapide ( = 108) et le triolet a pris une grande place. Il est maintenant intégré à un nouveau thème confié aux cuivres d. Là encore, quelques cellules le rapprochent des thèmes précédents : 112, 117. On y relève une petite ressemblance avec la tête des premiers thèmes. Quant aux mesures 127 - 128, elles rappellent la 2<sup>e</sup> mesure du « Prélude ». Progressivement la nuance va baisser ; le legato reprendra sa place et les triolets disparaîtront. Un *rallentando* prolongé correspondra au ralentissement de l'eau quittant son torrent pour un lac poétique.

En prélude à ce nouveau tableau 146, le retour du thème principal en si b majeur dans une couleur sombre et noble et un mouvement modéré. Un nouveau *rallentando* nous amène au 2<sup>e</sup> grand thème de cette œuvre 161 = = 50-54. Une phrase de 8 mesures : 4 sections de 2 mesures au rythme identique ; les 2 premières, ascendantes, les deux dernières, descendantes e. Il apparaît 2 fois en si b majeur, puis, 1 fois en ré b et 1 fois en fa.

La traversée d'un lac n'est pas éternelle et l'eau s'agite à nouveau. Un double procédé donnera cette image : retour par un *accelerando* à un tempo rapide et rétrécissement de quelques sections du thème. En 5 temps se déroulera le motif donné précédemment par 2 mesures à 3 temps 189, 190, 200 f. Durant l'*accelerando* se retrouvent des rappels de la section B du thème principal 191 et 196. A 203, retour de l'épisode décrivant le torrent en utilisant la 1<sup>re</sup> mesure de son thème et des triolets en staccato. Par eux, est introduite une nouvelle cellule qui paraîtra alternativement dans différentes versions g, l'une en triolets 211, une autre en croches 212. La disparition de la 1<sup>re</sup> sera justifiée par la transformation du cours d'eau en rivière dont la vitesse ralentit ; et à partir de 249, cette même cellule sera jouée plus lentement, en valeur de noires h. Durant ce passage reparaitra la tête du thème principal 226, 257 et son chromatisme descendant 280, 288. Mais cet épisode sera dominé par un nouveau motif poétique 229. i.

A la rivière qui devient un fleuve majestueux, correspond un *rallentando* accompagné d'un grand *crescendo* ; et son vaste estuaire permet le retour du thème de la description du lac.

Les vagues de la mer viennent à la rencontre de l'eau du fleuve, troublant son flux régulier 309. Mais dans ce conflit, le fleuve l'emportera et les eaux iront se perdre dans l'océan. Cet immense espace, parfois agité, sera décrit par les 2 principaux thèmes dans un caractère grandiose et une nuance fortissimo : thème e en si b majeur à 315, et thème e en mi b majeur à 333. Pour la 1<sup>re</sup> fois, à 347, une phrase s'achèvera dans la même tonalité qu'elle a débuté et sans l'arrivée d'un autre motif. Ceci nous fera prévoir la fin de l'œuvre. L'accord final de cette ultime cadence sera maintenu pendant 19 mesures, accompagné d'un long *diminuendo*, et nous ramènera vers le début de cette symphonie.

Si l'auteur est entièrement libre dans la création de ses œuvres, l'interprète honnête doit respecter les décisions de l'auteur. Pour aider à la fidélité des musiciens, voici quelques précisions concernant l'interprétation de cette œuvre :

1. La nuance piano est très difficile à réaliser par un orchestre d'harmonie. Je demande pourtant que de 24 à 39 les bois et les clarinettes jouent piano et ne couvrent pas la percussion décrivant les gouttes d'eau.

2. Une même nuance piano est souhaitée entre 83 et 91.

3. N'oubliez pas le *diminuendo* précédant 191.

4. Ni celui précédant 205.

5. J'avais signalé plus haut la venue d'une cellule musicale à 211 et sa réapparition dans la même et dans d'autres versions g h. Qu'elle soit toujours expressive, ainsi que les mesures suivantes correspondant à la continuation de la phrase. Ne négligez pas sa venue précédée d'une anacrouse au trombone 1 à 248, aux cors à 252 et à 269. On la retrouve ensuite à 272 aux saxophones-alto, à 274 aux bois.

6. A partir de 315 les gammes, confiées aux clarinettes et saxophones décrivent les vagues de l'océan et les triolets en staccato, leur rejet après avoir heurté les digues. Ces 2 éléments sont importants et doivent bien ressortir.

7. De 340 à 346 les triolets ne sont, ni staccato, ni legato. Considérez chacune de leurs notes comme renforcées par un accent.

Je tiens à dire le plaisir que j'ai éprouvé à entendre le disque « Mole-naars' Band Series » n° 25 qui vient de sortir avec une magnifique interprétation de ma « Symphonie de l'eau » par l'harmonie du conservatoire de Maastricht sous la direction de Sef Pijpers. Je conseille vivement ceux qui désireraient connaître cette œuvre d'écouter cet excellent enregistrement.

### SYMPHONIE DE L'EAU (durée : 15-20)

Serge Lancel



# Œuvres pour Harmonie et Fanfare de Serge Lancen

**Marche de concert** : pour harmonie (1960). Orchestration : Désiré Dondeyne.

**Manhattan-Symphony** : pour harmonie (1961-62). Orchestration : Désiré Dondeyne. Durée : 18 min. (Editions Molenaar).

**Symphonie de Noël** : pour harmonie (1964). Orchestration : Désiré Dondeyne. Durée : 16 min. (en préparation aux Editions Molenaar).

**Festival à Kerkrade** : pour harmonie (1967). Orchestration : Désiré Dondeyne. Durée : 20 min. (Editions Molenaar).

**Mini-Symphonie** : pour harmonie (1967). Durée : 9 min. 30, commandée par les « Festliche Muziktage de Uster » (Suisse). (Editions Molenaar).

**Obsession** : pour harmonie (1969). Durée : 6 min. Commande de la radiodiffusion française pour le concours organisé par la communauté radiophonique de langue française. Œuvre primée. (Editions E.F.M. Cerda).

**Cap Kennedy** : pour harmonie-fanfare (1969-70). Durée : 15 min. (Editions Martin).

**Petite sérénade** : pour harmonie (1970). Durée : 6 min. (Editions Molenaar).

**Hymne à la musique** : pour harmonie (1970). Durée : 3 min. 50 (Editions Molenaar).

**Parade-concerto** : pour piano solo et harmonie (1971). Durée : 24 min. 40. (Editions Molenaar).

**Ouverture texane** : pour harmonie-fanfare (1971). Durée : 6 min. (Editions Martin).

**Symphonie de Paris** : pour harmonie (1973). Durée : 16 min. Commande de l'Etat. (Editions Molenaar).

**Ouverture triomphale** : pour harmonie (1976). Durée : 8 min. 20. (Editions Molenaar).

**March for an Anniversary** : pour harmonie (1976). Durée : 4 min. (Editions Molenaar).

**Le Mont-Saint-Michel** : pour harmonie (1976). Durée : 17 min. 40. (Editions Molenaar).

**Rapsodie sur des thèmes bretons** : pour harmonie (1976). Durée : 6 min. 50. (Editions Molenaar).

**Rapsodie sur des thèmes normands** : pour harmonie-fanfare (1976). Durée : 4 min. 45. (Editions Molenaar).

**Rapsodie symphonique** : pour harmonie (1976). Durée : 10 min. Commande de Radio-France pour le concours européen de radiodiffusion. Œuvre primée. (Editions Molenaar).

**Suite pastorale** : pour harmonie (1977). Durée : 9 min. 10. Œuvre primée au concours organisé par « Musique et Culture » de Strasbourg. (En préparation aux Editions Molenaar).

**Bocage** : pour harmonie-fanfare (1979). Durée : 8 min. 05. Commande de l'Etat. (Editions Molenaar).

**Versailles** : pour harmonie-fanfare (1979). Durée : 8 min. 15. Commande de l'Etat. (Editions Molenaar).

**Trianon** : pour harmonie-fanfare (1979). Durée : 7 min. 20. Commande de l'Etat. (Editions Molenaar).

**Festival rapsody** : pour harmonie-fanfare (1979). Durée 10 min. 20. Commande du « Stichting Wereldmuziekconcours » de Kerkrade. (Editions Molenaar).

**Le Chant de l'Arbre** : pour harmonie (1979-80). Commande de l'Etat. Durée : 13 min. 30. (Editions Molenaar).

**Hymne de fraternité** : pour chœur mixte et harmonie, ou fanfare, ou brass-band. Texte de Roger Thirault. Traduction en hollandais par Wim Landman et en anglais et allemand par Bruno Klein (1975-80). Durée : 8 min. (Editions Molenaar).

# NOBLET

DEUX SIÈCLES  
D'EXPÉRIENCE  
DANS  
LA FABRICATION  
DES  
INSTRUMENTS  
A VENT  
A CLÈS

Maison fondée  
en 1750.



CLARINETTES

FLÛTES

HAUTBOIS

*pour élèves des écoles de musique et des conservatoires*

27750 LA COUTURE-BOUSSY

*En vente chez les principaux  
marchands de musique*



**Dédicace** : pour saxophone alto et harmonie (1974-81).  
Durée : 9 min. 15. (Editions Molenaar).

**Jeu** : pour 13 ou 14 solistes ou groupes instrumentaux avec possibilités d'y inclure des instruments à cordes et un piano (1981) Durée : 18 min. 30. (Editions Molenaar).

**Concerto de Paris** : pour piano solo et harmonie (1982-83).  
Durée : 20 min. (Editions Molenaar).

**Scandinavie** : pour harmonie-fanfare (1983). Durée : 9 min. 30. (Editions Molenaar).

**Ouverture pour un matin d'automne** : pour harmonie-fanfare (1983). Durée : 6 min. 30. (Editions Molenaar).

**Symphonie de l'eau** : pour harmonie (1984). Durée : 15 min. 50. (Editions Molenaar).

**Marche nuptiale** : pour harmonie-fanfare (1984). Durée : 4 min. 20. (Editions Molenaar).

**Divertimento** : pour harmonie (1984). Durée : 8 min. 15 (en préparation aux Editions Molenaar).

**Mascarade** : pour quintette de cuivre (2 trp., 1 cor, 1 trb., 1 tuba) et harmonie. (1985). Durée : 17 min. 30. (En préparation aux Editions Molenaar).

**Aunis et Saintfonge en fête** : pour harmonie-fanfare (1986).  
Durée : 13 min. 10. (En préparation aux Editions Molenaar).

**Missa Solemnis** : pour 2 solistes (soprano et baryton-martin), chœur, et harmonie (harpe et orgue ad libitum).  
Durée : 32 min. 20. (1986). (En préparation aux Editions Molenaar).

## Enregistrements actuellement disponibles

### Chez Corella :

- par la Musique de la Police Nationale, direction Pierre Bigot :

- Le Mont-Saint-Michel avec, Rapsodie sur des thèmes bretons, Rapsodie sur des thèmes normands, et Hymne à la Musique.

- Symphonie de Paris avec Cap Kennedy.

- par l'Harmonie Municipale du Havre, direction Claude Decugis :

- Symphonie de Noël.

### Chez Molenaar (Hollande) :

- par la Royal Military Band, direction J. van Ossenbruggen.

- Manhattan-Symphony.

- Versailles.

- Trianon.

- par le même orchestre, direction Pierre Kuypers :

- Ouverture pour un matin d'automne.

- Marche nuptiale.

- Bocage.

- également par le même orchestre, direction Anne Posthumus :

- Parade concerto.

- par l'Harmonie du conservatoire de Maastricht, direction Sef Pijpers :

- Symphonie de l'eau.

### En Belgique :

- par l'harmonie Royale Eendracht de Kortrijk-Aalbeke, direction W. Vandame.

- Ouverture texane.

### Au Japon : chez Buffet-Crampon à Tokyo,

- par la Tokyo Kosei Wind Orchestra, direction Chikara Imamura :

- Manhattan-Symphony.

- Cap Kennedy.

- par le même orchestre, direction Frédéric Fennel :

- Le Chant de l'arbre.

Sur cassette, par l'orchestre de la Musique Municipale de Bordeaux, direction Lucien Mora :

- Mini-symphonie.



**Editions musicales COMBRE**  
24, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS - Tél. : (1) 48-24-89-24

### NOUVEAUTES INSTRUMENTALES

#### ORGUE

Jean LANGLAIS In memoriam

#### COR

Francis-Paul DEMILLAC Historiette (avec acc. piano)

#### PIANO

Jean SICHLER La cuisine nouvelle (débutant)

#### SAXOPHONE

Marie-Hélène FOURNIER Horoscope (saxophone solo)

#### FLUTE et GUITARE

T. ALBINONI Adagio, arrang. J.-M. MOURAT

#### FORMATION MUSICALE

Alain TRUCHOT 14 leçons (moyen et supérieur)

#### ENSEMBLES

Pierre ANCELIN : Le Gerbien de Soleihais : 8 pièces d'orchestre pour différents solistes, en location.  
(Conducteur confié en communication sur demande écrite.)

Denise ROGER : Concertino pour clarinette Sib avec acc. piano. (Orchestre de chambre en location.)

André AMELLER : Concertino pour saxophone et piano. (Orchestre à cordes en location avec flûte obligée.)

Marc BERTHOMIEU : Suite romantique pour flûte et piano. (Orchestre à cordes en location.)



# Concert de gala au Havre

M. Philippe Langlet, directeur de l'Harmonie du Havre (Seine-Maritime) nous fait parvenir l'annonce d'un concert de Gala donné le 15 février 1987, à l'Espace Oscar-Niemeyer par les Orchestres d'Harmonie de la ville du Havre sous la direction de Georges Salnikov et Philippe Langlet. Au piano : Corine Bertucat.



Au programme :

## Orchestre minime

- Birch Tree, Folklore Russe ;
- Saraband, William Lawes ;
- Frère Jacques, Bram Wiggins ;

## Orchestre junior

- A tribute to you, Trévor J. Ford ;
- Vier Impressies (4 impressions),  
Henk Van Lijnschosten ;
- Spel (Jeu) ;
- Franse Volksdans (Danse Française) ;
- Hymne ;
- Scherts (Badinage).

Direction Philippe Langlet

## Grand Orchestre d'Harmonie

- Marche de Concert, G. Salnikov ;
- Prélude Solennel, G. Salnikov ;
- Rapsodie Russe pour Piano  
et Orchestre d'Harmonie,  
G. Salnikov ;
- Soliste : Corine Bertucat ;
- Valse de Concert, G. Salnikov ;
- 2 Danses, G. Salnikov.

Direction Georgy SALNIKOV  
Philippe LANGLET

## Biographie du compositeur Georgy Salnikov

Georgy Salnikov est né à Moscou en 1923. Il a reçu son éducation musicale au conservatoire de Leningrad, qu'il a achevé en 1953 comme compositeur. Ensuite il enseigne au conservatoire de Moscou l'instrumentation et la lecture de partitions. En même temps il s'est occupé des problèmes de la musique à vent et en 1967 a soutenu sa thèse sur le thème « Principes fondamentaux de l'arrangement des œuvres symphoniques pour l'orchestre d'harmonie ».

G. Salnikov est l'auteur des différentes œuvres musicales. Il a composé deux opéras (« La chanson de la Russie » et un petit opéra comique « L'amour dans un appartement vide »), quelques pièces pour l'orchestre symphonique, la musique de chambre instrumentale, des chœurs, chansons et romances.

Mais principalement Salnikov écrit la musique pour l'orchestre à vent. Parmi ses œuvres se trouvent une marche de concert « Wassily Teurkine », Capriccio russe, la Fantaisie caucasienne, Suite de Moscou, Scherzo héroïque poème « Novospasskoe » (dédié à la mémoire de M. Glinka) symphonie « De la guerre et de la paix », plusieurs ouvertures, marches, pièces pour différents instruments solo avec l'orchestre, parmi lesquelles il y a la Rhapsodie russe pour piano et orchestre d'harmonie.

G. Salnikov est président de la section de la musique à vent de l'Union des compositeurs de Moscou.

Lyon 20-22 mars 1987, avec Eric Ericson

# Congrès de chefs de chœurs

Ce Congrès, organisé par l'association de chant choral A Cœur Joie, est ouvert à tous les chefs de chœur (A Cœur Joie ou non). Il propose du vendredi 20 au dimanche 22 mars 1987 une approche de différents styles et disciplines musicales.

Parmi les personnalités qui participeront aux travaux, Eric Ericson (Suède), chef de chœur de notoriété internationale, assurera un cours d'interprétation de haut niveau.

## Au programme de ces journées figurent :

### 1. Des ateliers divers

- Approches de la musique chorale nouvelle.
- Musiques à voix égales de l'époque classique et romantique.
- La chanson d'aujourd'hui
- Le Jazz choral.
- Cours d'interprétation avec un chœur-pilote, sous la direction d'Eric Ericson.

### 2. Des chorales invitées.

- Le chœur à voix égales au lycée de pédagogie de Prague (Tchécoslovaquie).
- Chœur d'enfants de Turnhout (Belgique).

### 3. Des concerts et animations

#### Vendredi 20 mars en soirée :

Le Cantrel de Lyon, église Saint Bonaventure.

#### Samedi 21 mars en soirée :

Concert du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Chanterie de Lyon, Palais des Sports

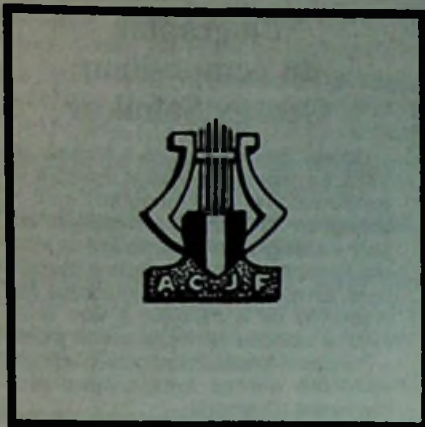
**En création mondiale, R. Calmel :**  
« Le Berger de lumières », avec le concours de l'Orchestre Philharmonique de Frankfurt-am-Main, de 1 000 enfants de « La Chanterie de Lyon »

#### Dimanche 22 mars au CISEL

Audition de trois ensembles lyonnais.

Pour tous renseignements, s'adresser à : A CŒUR JOIE, Service Activités « Les Passerelles » 24, avenue Joannès-Masset, 69009 Lyon. Tél. : 78.83.19.61.





L'Orchestre symphonique.

# Faisons connaissance avec l'Amicale des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse Française de Châtelguyon

1940. La France n'a plus d'armée, les jeunes hommes nés à partir de 1920 sont désemparés par la débâcle, dispersés, souvent coupés de leur foyer.

Le Décret Loi du 30 juillet 1940 substitue au Service Militaire un Service National rattaché d'abord au ministère de la Jeunesse, puis, à celui de l'Education Nationale en 1941 : « Les Chantiers de

la Jeunesse Française », institution dont l'organisation tient à la fois de la hiérarchie militaire et de l'esprit du scoutisme.

Une musique est constituée par le Chef Pardoel à Châtelguyon ou réside le Commissariat Général des Chantiers de Jeunesse. Le premier défilé a lieu le 1<sup>er</sup> mai 1941. Cette brillante formation forte de cent vingt exécutants prend

alors le nom de Musique Nationale des Chantiers de Jeunesse le 29 mai 1941.

Elle est composée de jeunes appelés recrutés sur concours et comporte une musique d'harmonie, une batterie, une chorale et un orchestre symphonique. Elle a vu défiler dans ses rangs au fur et à mesure des incorporations plus d'un millier de jeunes musiciens venus de toute la France.

1944. La France a retrouvé sa liberté, son armée, les Chantiers de Jeunesse sont dissouts, leur musique aussi.



Une partie de l'Harmonie en concert dans le Parc du Casino de Châtelguyon.

## La constitution de l'amicale

1965. Depuis plus de vingt ans, les Anciens de la Musique Nationale, qu'ils aient fait carrière dans la musique ou qu'ils soient restés amateurs, se cherchaient et souhaitaient au fond de leur cœur, se retrouver dans un grand rassemblement national.

Quatre des leurs, voisins dans la région lyonnaise, dynamiques en diable, se dépensèrent sans compter pour atteindre ce but : Marcel Salle, Pierre Dastros-Geze, Maurice Gaillard, Gilbert Fabre. Ce sont les seuls noms que je citerai pour rendre hommage au travail colossal qu'ils ont accompli, car les Anciens de la Musique Nationale se sont fixé comme règle de conduite de ne donner aucun nom de ceux qui œuvrent, chacun à sa place et selon ses possibilités, pour assurer la réussite de leurs retrouvailles.



La première réunion eut lieu à Châtelguyon les 4 et 5 septembre 1965. Plus de deux cent musiciens qui s'étaient connus à 20 ans se sont retrouvés 20 ou 25 ans plus tard dans des effusions de joie et de larmes qu'aucun mot ne peut traduire. Puis, d'autres, toujours plus nombreux sont venus les rejoindre, accompagnés de leurs épouses qui sont devenues le plus fidèle soutien de leurs manifestations. Ainsi est née l'Amicale des Anciens de la Musique Nationale de Châtelguyon.

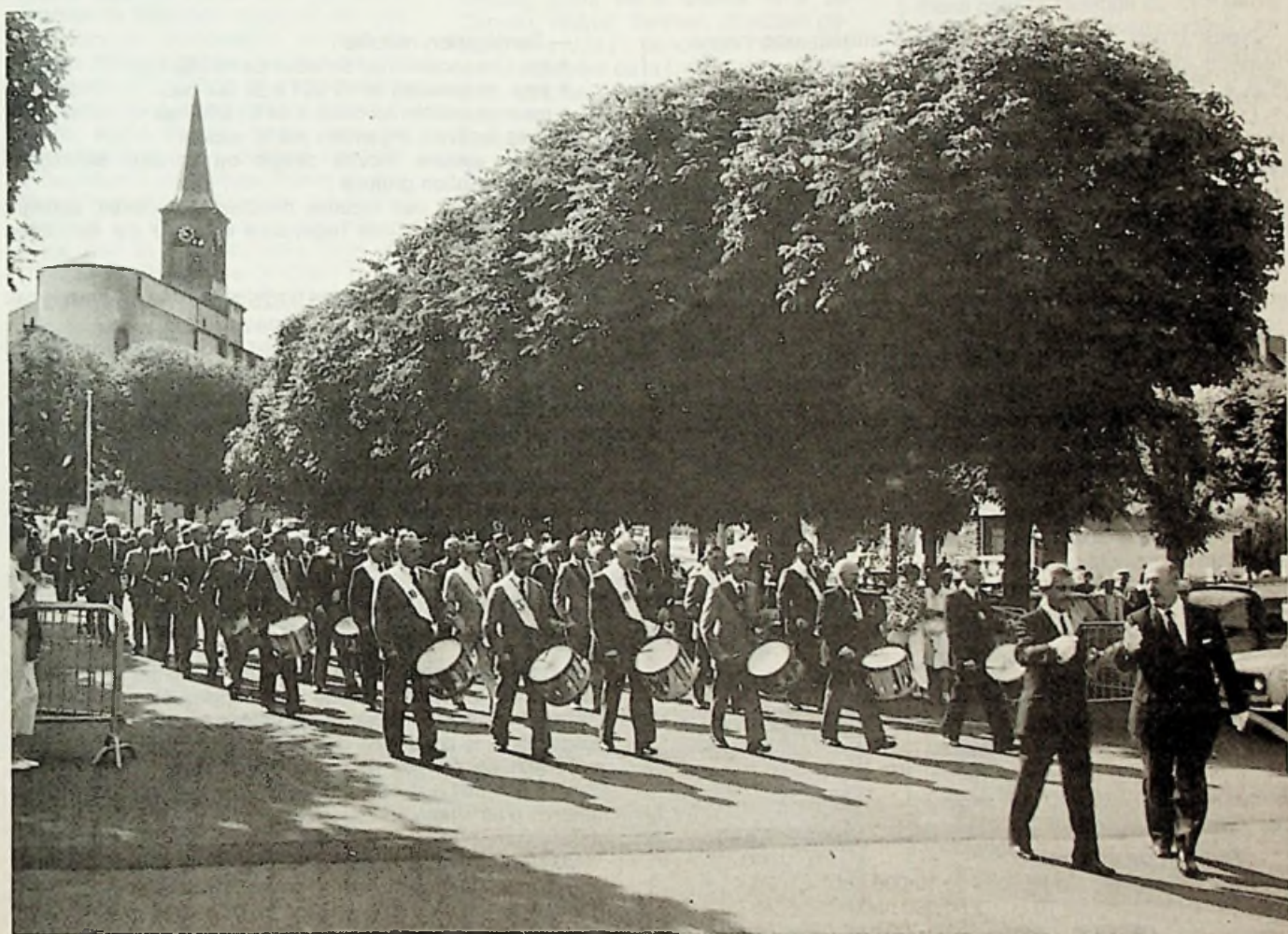
Depuis ce premier rassemblement, ils se retrouvent tous les deux ans à Châtelguyon, la dernière semaine du mois d'août pour vivre ensemble cinq jours de grande activité musicale dans la ferveur de l'amitié. Chacun de ces rassemblements est l'occasion de nombreuses prestations de qualité : défilés, cérémonies du souvenir, concert d'harmonie, chant, choral, concert symphonique et de musique de chambre. Au fur et à mesure de l'arrivée des participants les répétitions commencent et l'on joue tant que l'on a du souffle et des lèvres.

Les deux points forts de ces journées sont un concert symphonique et de musique de chambre dans la salle du théâtre du casino municipal le vendredi



*La Musique Nationale des CJF en 1942.*

*A plus de soixante « piges » les Anciens de la Musique Nationale défilent comme à vingt ans.*







soir et un concert d'harmonie dans le parc le dimanche matin, offerts par la Musique Nationale de Châtelguyon aux habitants de la ville et aux curistes nombreux à cette époque de l'année.

D'autres villes de France (Sarlat, Am- bert, Béziers, Grenoble, Trévoux, Vai- son-la-Romaine, Millery, Pau, Nice, Chambéry, Mimizan, Roanne, Oloron Sainte-Marie, Thurins, Orange, Thonon- les-Bains) les ont accueillis également pour des rassemblements régionaux auxquels ils invitent la musique locale à se joindre à eux.

Avoir eu vingt ans en 1940, ce ne fut pas drôle tous les jours. Cela reste pour les Anciens de la Musique Nationale un privilège, celui d'avoir su créer et

*La Pierre de l'Amitié.*

conserver entre eux une amitié que le temps n'a pas altérée et qui est seule- ment attristée, à chacune de leurs réu- nions, par l'absence de certains des leurs, car, si leur cœur a conservé la jeunesse, ils ont tous presque soixante- cinq ans et plus.

Aussi, pour fixer leurs souvenirs dans le temps, ont-ils érigé à Châtelguyon, un monument taillé dans la pierre volcani- que de Volvic : « La Pierre de l'Amitié » sur le lieu même où cette amitié est née entre 1940 et 1944.

**Georges ANDRE**  
Président de la Fédération des  
Sociétés Musicales et Chorales  
de Vaucluse Chef de l'Orchestre  
Symphonique des Anciens de la  
Musique Nationale.

## Protocole d'accord S.A.C.E.M./C.M.F.

Nous avons reçu, comme chaque année, une reeva- luation des tarifs du protocole d'accord entre la S.A.C.E.M. et la C.M.F.

L'augmentation de l'indice considéré pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 1985 au 30 septembre 1986 est de 2,3 % sur l'année 1987.

En ce qui concerne les séances gratuites, le coefficient multiplicateur fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1986 à 6,73 est porté à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 à 6,88.

Voici, ci-dessous, l'article 5 (concours et festivals) ainsi que le barème des kermesses.

### Concours et festivals

1<sup>o</sup>) Les concours organisés par la société suivant le règle- ment de concours de la Confédération Musicale de France.

a) sans aucune recette directe ou annexe, bénéficient d'une autorisation gratuite ;

b) comportant des recettes directes ou annexes, donnent lieu au paiement d'une redevance calculée sur les bases suivantes :

#### 1. Pourcentages

— **Tarification générale** : 6,875 % sur les recettes di- rectes  
3,437 % sur les recettes an- nexes

— **Tarification réduite\*** : 5,50 % sur les recettes di- rectes  
2,75 % sur les recettes an- nexes

#### 2. Minimum

— **Tarification générale** :

- pour les localités au-dessous de 10 000 hab. ... 23,00 F
- pour les localités de 10 001 à 50 000 hab. .... 45,00 F
- pour les localités au-dessus de 50 000 hab. .... 68,00 F

#### — Tarification réduite :

- pour les localités au-dessous de 10 000 hab. ... 18,00 F
- pour les localités de 10 001 à 50 000 hab. .... 36,00 F
- pour les localités au-dessus de 50 000 hab : ..... 54,00 F

2<sup>o</sup>) Les festivals organisés par la société :

a) sans aucune recette directe ou annexe, bénéficient d'une autorisation gratuite ;

b) comportant des recettes directes et annexes, donnent lieu au paiement d'une redevance calculée sur les bases suivantes :

#### 1. Pourcentages

— **Tarification générale** : 9,625 % sur les recettes di- rectes  
4,812 % sur les recettes an- nexes

— **Tarification réduite** : 7,70 % sur les recettes directes  
3,85 % sur les recettes annexes

#### 2. Minimum

— **Tarification générale** :

- pour les localités au-dessous de 10 000 hab. ... 29,00 F
- pour les localités de 10 001 à 50 000 hab. .... 56,00 F
- pour les localités au-dessus de 50 000 hab. .... 85,00 F

— **Tarification réduite\*** :

- pour les localités au-dessous de 10 000 hab. ... 23,00 F
- pour les localités de 10 001 à 50 000 hab. .... 45,00 F
- pour les localités au-dessus de 50 000 hab. .... 68,00 F

\* Les pourcentages, forfaits et minimum mentionnés sous la référence « tarification réduite » sont appliqués aux adhérents de la Confédération Musicale de France sous la réserve qu'ils respectent les conditions prévues au 3<sup>o</sup> du présent article.

3<sup>o</sup>) Afin de pouvoir prétendre bénéficier de la tarification réduite prévue pour les concours et festivals, la société devra obtenir, pour chaque manifestation, le patronage de la Confédération Musicale de France.

En outre, il conviendra de respecter la procédure suivante :  
— aviser, au moins quinze jours à l'avance, le délégué régional de la S.A.C.E.M. dans la circonscription duquel a lieu la manifestation ;



Dans les orchestres « Juniors » dont il a été créé un au moins par région, quand ce n'est pas 2 ou 3, les compositeurs contemporains sont abordés avec bonheur et plaisir, à la fois par les jeunes et le public qui vient en nombre croissant.

Au retour dans leurs sociétés, ces jeunes poussent à leur tour leurs dirigeants à l'achat d'œuvres plus modernes, plus actuelles.

Dans une interview donnée à Diapason n° 314 de mars 1986, M. Maurice Fleuret, parlant de la pratique amateur indiquait : « Dans ce domaine, l'Etat s'était dégage, par le passé, sur de grandes associations ou fédérations, qui n'ont pas toujours su s'adapter à l'évolution musicale actuelle. Par exemple, si l'on regarde de près la C.M.F. qui représente avec ses 600 000 adhérents, une capacité artistique, culturelle et sociale gigantesque, force est de reconnaître que le répertoire des fanfares et harmonies ne reflète pas tout à fait les goûts et les besoins du XX<sup>e</sup> siècle. »

Bien qu'une correspondance entre M. Fleuret et la C.M.F. fasse apparaître que ses propos ont été déformés mais qu'aucun correctif ne soit paru, je tiens à dire que c'est bien mal connaître les efforts faits par la C.M.F. pour faire avancer la littérature musicale par ses concours de composition, la révision depuis 1984 de la liste des œuvres des concours dont elle a la responsabilité technique dans lesquelles ont été introduites, après de mini stages avec les compositeurs, des pièces connues « Ouverture » de Philippe Boivin en division d'Honneur, « Spectre » de Michel Decoust en Excellence et par ailleurs jouée lors de notre congrès 1984 par l'Orchestre d'Harmonie de Clichy la Garenne, dirigé par Michel Prud'homme.

Cela voisinant avec des compositions de Mme Ida Gotkowsky, MM. Désiré Dondeyne, Serge Lancen, Roger Boutry, Jean-Claude Amiot, Arnold Schoenberg, Paul Hindemith, etc., tous compositeurs de notre XX<sup>e</sup> siècle.

En outre, France Musique s'est fait l'écho des travaux importants faits par la Musique Municipale d'Epinal dirigée par notre ami Daniel Chopinez en collaboration avec le compositeur André Mouret ici présent.

La C.M.F., c'est aussi en 1986 : 60 festivals, 12 concours nationaux (dont le règlement a été revu en 1986 et les

formations participantes élargies), de nombreux stages instrumentaux ou d'orchestre pour les jeunes dans les Unions Régionales et de nombreuses actions originales de sensibilisation imaginées par nos sociétés.

Egalement un journal d'information dans lequel s'expriment, entre autres, de grands spécialistes des instruments d'orchestre.

Depuis 1983, ce journal a été privé, sans raison apparemment sérieuse, de l'agrément de la Commission Paritaire de Presse, ce qui nous cause de gros soucis financiers et empêche d'étendre sa diffusion.

Certes, des progrès sont encore à accomplir du côté de nos enseignants, de nos directeurs.

Les Unions Régionales organisent des sessions de recyclage pour les premiers et des cours de formations pour les seconds en fonction de leurs possibilités financières. Nous ne refusons pas les aides qualifiées et désintéressées qui voudraient nous épauler dans cette immense tâche pour laquelle les moyens financiers nous sont comptés.

Cela serait éminemment bénéfique.

Aux dernières Assises de la Musique tenues dans cette même ville de Cannes, Robert Berthier, directeur général des J.M.F. dénonçait l'abandon, par le ministère de la Culture, des véritables associations de bénévoles et la prolifération des fausses associations dites de 1901 (reproduit dans l'Express du 12 au 15.9.1986).

Espérons que la nouvelle politique culturelle exposée à la Presse (l'Express du 5 au 11.9.1986) par M. Philippe de Villiers basée sur 3 idées forces :

- une participation culturelle élargie ;
- l'entreprise culturelle comme nouveau modèle ;
- le pluralisme des acteurs ;

et ainsi résumée : « Notre objectif, avec François Léotard, c'est précisément d'aider à la constitution de contrepois sérieux au pouvoir central. Je pense aux associations ».

Nous sera profitable et nous permettra de poursuivre les activités en cours et renouvelées que je viens de citer et d'entreprendre, dès 1987, les grandes actions inscrites à notre programme et notamment un grand rassemblement à Paris des orchestres de jeunes de nos 23 régions.

## D.A.A.S.M./C.M.F.

A la suite d'une erreur, nous vous rappelons le nom des candidats qui ont obtenu le diplôme d'Aptitude pour l'animation des Sociétés Musicales de la C.M.F. : Roger Flieg, pour la direction d'Orchestre ; Brigitte Labanne, pour la direction Chorale ; Marie-Christine Laviron, pour la direction Chorale ; Jean-Michel Nicolas, pour la direction Chorale.

## INVENTAIRE DES ORGUES DE LA REGION RHONE-ALPES

Nous vous avons informés qu'un inventaire des Orgues de la région Rhône-Alpes avait été constitué par l'Association régionale de Diffusion et d'Initiation Musicale.

Une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone qui est le (16) 78.58.26.79 (et non le 78.28.56.79).

## AU CENTRE CULTUREL SUISSE

Un concert exceptionnel de l'ensemble San Marco-Bläser de Lucerne aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mars 1987, salle des Arbalétriers, 38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris.

Ce quatuor, né d'une passion commune pour la musique du XVI<sup>e</sup> siècle et la musique contemporaine, fut créé en 1979 par Christoph Bruggisser, Joseph Bachmann, trompettes, et Ludwig Wicki, Walter Lang, trombones.

Le concert du 1<sup>er</sup> mars sera composé de trois parties, l'une de musique divertissante (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles), la seconde d'œuvres contemporaines dans le style ancien et la troisième de musique divertissante (jazz, pop) arrangée pour quatuor à vent.

Le Centre culturel Suisse est à votre disposition pour tous renseignements au (16.1) 42.71.44.50.

## LA MUSIQUE LANGAGE DES HOMMES D'EUROPE ET D'AILLEURS

Le Centre culturel des Fontaines, B.P. 205, 60500 Chantilly. (16) 44.57.24.80, nous informe que, du vendredi 6 mars au dimanche 8 mars 1987, se tiendront les journées internationales : « La musique, langage des hommes d'Europe et d'ailleurs », organisées par l'Institut Robert Schumann pour l'Europe, le Centre culturel des Fontaines, Simone Du Breuil, présidente de la F.N.A.P.E.C., avec la participation de J. Charpentier, P. Charru, D. Claire, L.-H. Correa De Azevedo, J. Herbet, M. Landowski, S. El Mahdi.

Vous pouvez, pour de plus amples renseignements, vous adresser au Centre culturel des Fontaines.

**La Confédération Musicale de France fait un effort constant pour vous donner un très beau journal. Nous vous demandons de souscrire un abonnement, d'abonner vos amis. Vous bénéficierez ainsi des magnifiques articles que nous publions à votre intention.**



La Fédération Musicale « Union Grand-Duc Adolphe » (Luxembourg) organisera les 28 et 31 mai 1987 un concours international, auquel seront admises les formations suivantes : orchestres d'harmonie et de fanfare ; chorales mixtes, chorales hommes et chorales dames (de toutes les divisions).

Le concours se déroulera dans une importante localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Les sociétés intéressées sont priées de s'adresser à : Union Grand-Duc Adolphe, 2, rue Sosthène-Weis, L - 2722 Luxembourg-Grund.

# Nouvelles de la W.A.S.B.E.

*the "World Association for Symphonic Bands and Ensembles"*

Le comité américain du prochain congrès de la W.A.S.B.E., nous a communiqué des informations concernant le congrès qui se tiendra à Boston USA, du 20 au 25 juillet prochain. En voici les principales :

1. Pour le logement, les congressistes peuvent choisir, soit l'hôtel : écrire alors, pour information et réservations, à :

Crimson Travel-WASBE Desk  
39 John F. Kennedy Street  
Cambridge, Massachusetts 02138  
Telephone (617) 868-2600  
ou une chambre à l'Université de Boston au pavillon des étudiants :  
\$ 25.00 par personne et par jour pour une chambre à deux lits.  
\$ 30.00 par personne et par jour pour une chambre simple.  
Ecrire à Mr Lee Chrisman (Conference Office de la WASBE).  
Boston University - Box 1987 - 25  
Buick Street  
Boston, MASS.  
02215 USA.

2. Le matériel des exposants sera livré à la salle d'exposition de la WASBE par les soins de Exhibit-Aids, inc. - 151 Northern Avenue, Boston, Massachusetts, 02210, telephone (617) 269-6000.

Pour toute information concernant les modalités et les coûts, s'adresser à Mr Lee Chrisman.

3. Les réunions, débats et concerts auront lieu à l'Université de Boston, à la "George Sherman Union", 755 Commonwealth Avenue.

4. Des Orchestres de Jeunes, des Orchestres d'Amateurs, des Orchestres Militaires et des Orchestres Professionnels, tous de qualité, venus, d'Angleterre, de Hollande, Israël, Japon, Norvège, Suède, Suisse, et, pour les USA, de l'Illinois, du Michigan et de Washington D.C., se produiront.

De nombreuses créations sont annoncées.

5. Notez attentivement qu'une réduction de 35 % est prévue sur les tarifs aériens normaux avec une compagnie américaine.

Serge Lancen, membre du bureau directeur de la WASBE, profite de l'occasion pour adresser ses meilleurs vœux pour l'année 1987, à tous les membres français de la WASBE ; aux anciens membres, parmi lesquels nous comptons M. André Petit, notre président de la C.M.F., et aux 24 nouveaux membres de l'année 1986, parmi lesquels, notre vice-président de la C.M.F., M. André Relin et le compositeur Gérard Calvi, le président de la S.A.C.E.M.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

## AGRÈMENT DES CHEFS DE CHOEURS ET DE MAÎTRISES

L'arrêté du 3 octobre 1985, paru au Journal Officiel du 12 octobre 1985, a institué une procédure d'agrément des chefs de chœurs et de maîtrises

Cet agrément est accordé pour une durée de **5 ans** renouvelable, aux chefs de chœurs et de maîtrises, qui par leur compétence et la qualité de leur pratique, contribuent au développement et au rayonnement du chant choral de ce pays.

### La sélection des candidats s'opère comme suit :

- La commission consultative des chorales et des maîtrises donne un avis sur le **dossier** du candidat. Celui-ci doit faire apparaître sa formation au métier de chef de chœur ainsi que son expérience chorale. Selon le nombre des demandes, la commission se réunit une ou plusieurs fois par an.
- Les candidats ayant reçu un avis favorable de la commission, font ensuite l'objet d'une **inspection** sur place de leurs activités chorales.
- En cas d'inspection favorable, l'agrément est proposé au Ministre de la Culture et de la Communication.

Les chefs de chœurs et de maîtrises désirant postuler à l'agrément doivent **déposer leur dossier à la Direction Régionale des Affaires Culturelles** dont ils relèvent géographiquement. Ils pourront y trouver auprès du Délégué Régional à la Musique toutes informations complémentaires.



# Les grands anniversaires 1987

Jour	Année	Anniversaire
<b>JANVIER</b>		
11	1837	150 <sup>e</sup> Mort de John Field compositeur irlandais à Moscou.
16	1957	30 <sup>e</sup> Mort d'Arturo Toscanini à New York (né en 1867).
28	1947	40 <sup>e</sup> Mort de Reynaldo Hahn à Paris.
31	1797	190 <sup>e</sup> Naissance de Franz Schubert à Vienne.
<b>FEBVRIER</b>		
5	1962	25 <sup>e</sup> Mort de Jacques Ibert à Paris.
15	1907	80 <sup>e</sup> Naissance de Jean Langlais à la Fontenelle (Ille-et-Vilaine).
15	1887	100 <sup>e</sup> Mort d'Alexandre Borodine à St-Petersbourg.
17	1962	25 <sup>e</sup> Mort de Bruno Walter à Los Angeles.
<b>MARS</b>		
3	1857	130 <sup>e</sup> Naissance à Paris d'Alfred Bruncu (mort en 1934).
5	1887	100 <sup>e</sup> Naissance de Heitor Villa-Lobos à Rio de Janeiro.
6	1967	20 <sup>e</sup> Mort de Zoltan Kodaly à Budapest.
22	1687	300 <sup>e</sup> Mort de Jean-Baptiste Lully à Paris.
25	1867	120 <sup>e</sup> Naissance d'Arturo Toscanini à Parme.
26	1827	160 <sup>e</sup> Naissance de Beethoven à Bonn.
29	1937	50 <sup>e</sup> Mort de Karol Szymanowski à Lausanne.
<b>AVRIL</b>		
3	1897	90 <sup>e</sup> Mort de Johannes Brahms à Vienne.
17	1907	80 <sup>e</sup> Mort du Musicologue Théodore de Wyzewa à Paris.
21	1967	20 <sup>e</sup> Mort de l'organiste Edouard Commette à Lyon.
27	1867	120 <sup>e</sup> Création à Paris de « Roméo et Juliette » de Ch. Gounod.
<b>MAI</b>		
2	1862	125 <sup>e</sup> Naissance de Maurice Emmanuel à Bar-sur-Aube (mort en 1933).
28	1787	200 <sup>e</sup> Mort de Léopold Mozart à Salzbourg.
30	1927	60 <sup>e</sup> Création de l'Opéra « Oedipus Rex » d'Igor Stravinski à Paris.
<b>JUIN</b>		
2	1937	50 <sup>e</sup> Mort, à Paris, de Louis Vierne, organiste de Notre-Dame et compositeur.
8	1937	50 <sup>e</sup>
12	1897	90 <sup>e</sup>
25	1767	220 <sup>e</sup>
11	1937	50 <sup>e</sup>
13	1857	130 <sup>e</sup>
17	1937	50 <sup>e</sup>
18	1907	80 <sup>e</sup>
2	1937	50 <sup>e</sup>
8	1837	150 <sup>e</sup>
11	1957	30 <sup>e</sup>
18	1952	35 <sup>e</sup>
23	1957	30 <sup>e</sup>
4	1907	80 <sup>e</sup>
14	1737	250 <sup>e</sup>
16	1887	100 <sup>e</sup>
20	1957	30 <sup>e</sup>
6	1837	150 <sup>e</sup>
11	1897	90 <sup>e</sup>
12	1907	80 <sup>e</sup>
21	1807	180 <sup>e</sup>
3	1587	400 <sup>e</sup>
4	1857	140 <sup>e</sup>
4	1957	30 <sup>e</sup>
14	1887	100 <sup>e</sup>
15	1787	200 <sup>e</sup>
5	1837	150 <sup>e</sup>
18	1737	250 <sup>e</sup>
19	1867	120 <sup>e</sup>
28	1937	50 <sup>e</sup>

## VILLE IANÇON s-Alpes)

rite  
**CTEUR**  
unicipale agréée  
e, danse,  
matique

urvoir de suite ou  
tionnel pour la ren-

ont à adresser,  
**1987** à monsieur le  
Affaires culturelles,

t renseignements  
mande.

## IL FAUT AUSSI SAVOIR...

### • STAGE

Les 2, 3 et 4 mars, le 30 avril, les 1<sup>er</sup> et 2 mai 1987 à la Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher). Maison municipale d'accueil, stage d'initiation à l'orchestre d'harmonie avec concert de clôture le samedi 2 mai 1987 à la salle des fêtes de La Chaussée-Saint-Victor, avec l'aide de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, du Conseil général et de l'Orchestre départemental Junior.

Contacteur M. Frédéric Dudilet, 11, rue de la Bruyère, 41000 Blois. Tél. : (16) 54.42.91.92.

### • FESTIVALS

Le 14 juin 1987 à Ligny-en-Barrois (Meuse), Festival du Centenaire de la Fanfare Municipale.

Contacteur M. Yannick Kzaeber, 4, rue Ronsard, 55500 Ligny-en-Barrois.

Le 13 septembre 1987 à Chambray-les-Tours (Indre-et-Loire), Festival Cantonal de Musique.

## AVIS DE RECRUTEMENT

### La Musique de la 32<sup>e</sup> Division Militaire Territoriale

dispose de places vacantes dans tous les pupitres

Les jeunes filles musiciennes peuvent désormais effectuer leur service national dans les formations musicales de l'armée (places vacantes dans les pupitres de clarinette, flûte, hautbois et saxophone).

### Condition d'admission :

Avoir 18 ans à la date d'affectation.

### Avantage :

Pouvoir bénéficier des après-midi pour suivre des cours au conservatoire.

Prendre contact avec :

**M. Pastori,**

*Chef de Musique Militaire.*

**Téléphoner au (31) 86.19.21, poste 346**



# Manifestations

## FESTIVALS

12 avril 1987	Le Havre (Seine-Maritime)	Festival d'accordéons. ( Sociétés).	M. Gilbert Fournier, 47, rue des Mouettes, Cauville, 76390 Octeville/Mer. Tél. : (16) 35.20.38.19 (après 18 heures).
9 et 10 mai 1987	Bouzonville (Moselle) Sté de Musique Ste-Cécile.	Festival International de Musique.	M. Jean-Marie Georquin, 23, rue Mozart, 57320 Bouzonville.
17 mai 1987	Limonest (Rhône)	Festival du Groupement de Limonest.	M. Robert Godart, Le Bois d'Ars, 69760 Limonest.
22/23 et 24 mai 1987	Longjumeau (Essonne)	Festival International d'Orchestres à Plectres, organisé en collaboration avec la ville de Longjumeau, le Centre Régional d'Animation Artistique d'Ile-de-France (C.R.A.I.F.) et l'Ensemble Instrumental à Plectres du Conservatoire Municipal de Longjumeau.	M. Leconte, mairie de Longjumeau, 91160 Longjumeau.
23 mai 1987	Abzac (Gironde)	Festival des Sociétés du Liboumains (à la mairie, 21 h, concert des harmonies).	M. Dalus, mairie, 33230 Abzac.
23 et 24 mai 1987	Charlieu (Loire)	Festival du Comité Roannais.	M. Marcel Precloux, 42190 Saint-Hilaire-sur-Charlieu.
24 mai 1987	Abzac (Gironde)	Présentation des Batteries Fanfares et Majorettes à partir de 14 heures.	M. Dalus, mairie, 33230 Abzac.
24 mai 1987	Colmar (Haut-Rhin)	15 <sup>e</sup> Festival de Chant Choral de la Jeunesse de Colmar et Environs.	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar.
24 mai 1987	Sommedieue (Meuse) La Lyre de Dieue.	Festival de Musique Populaire.	M. Robert Bonne, 2, rue du Parc, Sommedieue, 55320 Dieue-s/Meuse.
24 mai 1987	Cosne-sur-Loire (Nièvre)	Festival départemental de Musique organisé à l'occasion du 100 <sup>e</sup> anniversaire de l'Harmonie de Cosne.	M. Guy Friquet, 25, rue des Quatre-Fils-Doumer, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.
31 mai 1987	Metz Bellecroix (Moselle) Batterie- Fanfare « Les Mouettes »	Festival de Musique et Majorettes.	Mme Jacqueline Henry 8/180, rue du Languedoc, 57070 Metz.
31 mai 1987	Dompiere-sur- Bresbe (Allier)	Fête Départementale de la Musique.	M. Fernand Bouchet, Directeur de la Fanfare « Les Enfants de la Bresbe », 03290 Dompiere-sur-Bresbe. Tél. : 70.34.53.38.
30, 31 mai 1987	Salles-Arbulsonas (Rhône)	Festival du Groupement de Villefranche.	M. François Lièvre, Le Bourg, 69460 Salles-Arbulsonas.
6 et 7 juin 1987	Longwy (Meurthe-et- Moselle) Harmonie la Longovicienne	Festival International de Musique.	M. Alphonse Platini, 7, allée Florian, 54400 Longwy Haut.
6 et 7 juin 1987	Volmerange-les- Mines (Moselle) Harmonie municipale	Festival de Musique.	M. Robert Stourm, 5, rue de Molvange, 57330 Vomerange-les-Mines.
7 juin 1987	Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) Harmonie Mussipontaine	Festival National de Musique.	M. José Froment, 11, rue des Vignes, 54700 Norroy-L/Pont-à-Mousson.
7 juin 1987	St-Jean-d'Angély (Charente-Maritime)	Festival de Musique à l'occasion des cinquante années de la Fondation de la Société (1936).	M. Georges Gressiak, président, 85, faubourg Saint-Europe, 17400 St-Jean-d'Angély.
13, 14 juin 1987	Saint-Affrique (Aveyron)	Festival départemental de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aveyron.	M. Raymond Robin, président de la FDSMA, rue de la 4 <sup>e</sup> -République, 12300 Decazeville.
13, 14 juin 1987	St-Laurent-de-Mure (Rhône)	Festival du Sud Est Lyonnais.	M. Jean-Marie Ollivieri, 12, avenue de la Mairie, B.P. 49, 69720 St-Laurent-de-Mure.
13 juin 1987	Strasbourg (Bas-Rhin)	9 <sup>e</sup> animation Chorale de Strasbourg-Centre.	M. Gérard Foltz, 3, rue du Falkenstein, 67800 Bischheim.
14 juin 1987	Massiac (Cantal)	Festival du Centenaire de la Société de Musique « Les Rives de l'Allagnon ».	M. J. Iacono Di Cacito, avenue de Clermont-Ferrand, 15500 Massiac. Tél. : 71.23.00.74.
14 juin 1987	Thiviers (Dordogne)	18 <sup>e</sup> Festival de Musique et majorettes de la Dordogne.	Mme Josette Meyzie, 7, rue Bertran-de-Born, 24800 Thiviers. Tél. : 53.55.03.27.
14 juin 1987	Farebersviller (Moselle) Avant- Garde St-Jean	Festival International de Musique.	Mlle Bernadette Witz, 9, Grande-Rue, 57450 Farebersviller.



14 juin 1987	Metz Devant Les Ponts (Moselle) La Renaissance	Festival de Musique.	M. Jean-Pierre Artaud, 14, rue du 151 <sup>e</sup> R.I., 57050 Metz Devant-L/Ponts
14 juin 1987	Pagny-s/Moselle (Meurthe-et-Moselle) Sté Musicale	Festival de Musique (55 <sup>e</sup> anniversaire).	M. Roland Ummenhover, 41, rue Anatole-France, 54350 Pagny-s/Moselle.
14 juin 1987	Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle) Fanfare Municipale	Festival de Musique.	M. Robert Goguet, 43, rue Aristide-Briand, 54550 Pont-St-Vincent.
20, 21 juin 1987	Orlienas (Rhône)	Festival du Sud Lyonnais	M. Roland Chillat Le Planil, St-Laurent-d'Agny, 69440 Mornant.
21 juin 1987	Amplepuis (Rhône)	Festival du Groupement Rhins Trambouze.	M. Roger Prajoux, 6, rue Pasteur, Bourg de Thizy, 69240 Thizy.
21 juin 1987	Le Chambon Feugerolles (Loire)	Festival réservé aux sociétés Rhône-Alpes.	Comité du Festival en mairie, 42500 Le Chambon Feugerolles. Tél. : 77.61.04.60.
21 juin 1987	Puttelange-aux-Lacs (Moselle) Harmonie Ste-Cécile	Festival de Musique et Majorettes.	M. Francis Vico, 5, résidence des Prés, 57510 Puttelange-aux-Lacs.
26, 27 et 28 juin 1987	Forbach (Moselle) Harmonie Municipale	Festival International de Musique (65 <sup>e</sup> anniversaire).	M. Gérard Lerch, 25, rue d'Emmersweiler, 57800 Forbach.
27 et 28 juin 1987	Distroff (Moselle) l'Union	Festival International de Musique.	M. Claude Wallerich, 13, rue des Pinsons, 57134 Distroff.
27 et 28 juin 1987	Villers-les-Nancy (Meurthe-et-Moselle) Fanfare Nancy-Lorraine	Festival International de Musique et Majorettes.	M. Bernard Vautrin, 46, avenue de Brabois, 54600 Villers-les-Nancy.
28 juin 1987	Le Tourne (Gironde)	Festival Musique Batteries Fanfares et Majorettes.	Mme Nicole Barreau Tabanac, 33550 Langoiran. Tél. : (16) 56.67.29.40.
5 juillet 1987	Joux (Rhône)	Festival de la Vallée d'Azergues.	M. Jean Rollet, St-Vérand 69620 Le Bois-d'Oing
11, 12, 13 septembre 1987	Longuyon (Meurthe-et-Moselle) Batterie Fanfare Amicale St-Louis	Festival de Musique.	M. Patrice Lambert, Services Techniques, Mairie, 54260 Longuyon.
11, 12, 13 septembre 1987	Ottange (Moselle) Harmonie Municipale	Festival International de Musique (75 <sup>e</sup> anniversaire)	M. René Aveline, 27, rue de la Liberté, 57710 Tressange.
19, 25, 26 septembre 1987	Saulnes (Meurthe-et-Moselle) Avenir Musical	Festival International de Musique.	M. Denis Cruciani, 21, avenue du Général-Remond, 54650 Saulnes.

## CONCOURS

8 avril 1987	Strasbourg (Bas-Rhin)	39 <sup>e</sup> Concours de chant choral Scolaire du Bas-Rhin	M. Charles Riess, 7, rue de Sessenheim, 67000 Strasbourg. Tél. : 88.31.18.53.
3 mai 1987	Hombourg-Haut (Moselle)	Concours International pour chorales, Orchestres d'Accordéon et à Plectres.	M. Roland Boitel, 151, avenue R.-Poincaré, 57800 Freyming Merlebach.
13 mai 1987	Mulhouse (Haut-Rhin)	39 <sup>e</sup> Concours de Chant Choral Scolaire du Haut-Rhin.	M. Jean-Pierre Moser, 36, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse. Tél. : 89.42.68.18.
17 mai 1987	Vienne (Isère)	Concours Régional de Batteries-Fanfares.	M. Maurice Vernaison, résidence d'Aygues-Givray, 38550 St-Maurice-l'Eveil. Tél. : 74.86.38.20.
24 mai 1987	Blois (Loir-et-Cher)	Concours National de Musique ouvert aux Harmonies, Fanfares, Batteries, Fanfares de Marche, Formations juniors. Toutes divisions.	M. Christian Bruneau, 4, allée du 19-Mars-1962, St-Gervais-La Forêt, 41350 Vineuil. Tél. : 54.42.88.30.
24 mai 1987	Fondettes près de Tours (Indre-et-Loire)	Concours régional de musique. Formations-Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, juniors et chorales de la région Centre.	M. Henri Gaume, Secrétaire Général, 102, rue de Loches, 37800 Ste-Maure-de-Touraine. Tél. : 47.65.48.44.
24 mai 1987	Lyon (Rhône)	Concours Régional du Groupement des Fédérations Musicales Rhône Alpes. Concours ouvert à toutes les disciplines, toutes divisions. Une trentaine de Sociétés pourra être accueillie.	Fédération Musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon.
31 mai 1987	L'Aigle (Orne)	Concours National de Musique pour toutes formations.	M. Potier, Hôtel de Ville, 61300 l'Aigle.
31 mai 1987	Pouzauges (Vendée)	Concours National de Musique ouvert aux Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Orchestres et Chorales, ainsi qu'aux Formations juniors. Ce concours est placé sous le patronage de la C.M.F. et de M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Culture.	M. Alain Moreau, 14, rue Fortuné-Parenteau, 85700 Pouzauges. Tél. : 51.91.93.02.
6, 7, 8 juin 1987	St-Junien (Haute-Vienne)	Concours National toutes formations Harmonies Batteries Fanfares.	M. J.-M. Courtioux, La Croix de la Vigne, 87200 St-Junien. Tél. : 55.02.25.30.



# Manifestations

(suite)

6, 7, 8 juin 1987	St-Junien (Haute-Vienne)	Concours International Junior	M. J.-M. Courtioux, La Croix de la Vigne, 87200 St-Junien. Tél. : 55.02.25.30.
14 juin 1987	Boulogne-s/Mer (Pas-de-Calais)	Concours National de Musique destiné aux Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares et Symphonies, Orchestres juniors.	Fédération des Sociétés Musicales du Nord et Pas-de-Calais, Le Beffroi, 24, rue A.-Desrousseaux, 59800 Lille.
14 juin 1987	Massiac (Cantal)	Concours National de Musique réservé aux Orchestres d'Harmonie et de Fanfare et aux Batteries-Fanfares.	M. J. Iacono Di Cacito, avenue de Clermont-Ferrand, 15500 Massiac. Tél. : 71.23.00.74.
14 juin 1987	Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire)	Concours Régional de Musique, ouvert aux Harmonies, Fanfares, Orchestres à Plectres et cordes pincées, Chorales, de la Région Bourgogne, toutes divisions. Ce concours est organisé par la Fanfare « Les Amis Réunis », à l'occasion de son Centenaire.	M. Marc Bresson, Hôtel de Ville, B.P. 188, 71307 Montceau-les-Mines.
14 juin 1987	Chelles (Seine-et-Marne)	Concours National de Musique réservé aux Harmonies-Batteries Fanfares et Fanfares (12 à 15 Sociétés).	P. Gavillet, 1, place du Bois-Madame, 77500 Chelles. Tél. apr. 19 heures : 64.21.03.55.

## CONGRES

4 octobre 1987	Rodez (Aveyron) à 9 heures précises	Assemblée Générale de la Fédération départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron.	M. Raymond Robin, président de la FDSMA, rue de la 4 <sup>e</sup> -République, 12300 Decazeville.
11 octobre 1987	Hagueneau (Bas-Rhin)	Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace.	M. Alfred Stengel, 10, rue de la Statuette, 67500 Hagueneau.
18 octobre 1987	Cosne-sur-Loire (Nièvre)	Assemblée Générale de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Nièvre.	M. Jean Julien, Le Parc de Marzy, 57, rue de Marzy, Bât. B, Esc. 5, 58000 Nevers.
18 octobre 1987	Ottange (Moselle) Salle polyvalente	65 <sup>e</sup> Congrès de la Fédération Lorraine.	M. René Bellion, Conservatoire de Musique, avenue Patton, 57500 Saint-Avold.
24 octobre 1987	Dijon (Côte-d'Or)	Assemblée Générale de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Bourgogne.	M. Jean Julien, Le Parc de Marzy, 57, rue de Marzy, Bât. B, Esc. 5, 58000 Nevers.

## STAGES

10 et 11 janvier 14 et 15 février 21 et 22 mars 1987	Limoges (Haute-Vienne)	Stage de direction d'orchestre d'harmonie.	M. André Ricq, 6, avenue des Casseaux, 87000 Limoges. Tél. : 55.33.53.78.
23 au 27 février 1987	Limoges (Haute-Vienne)	Stage d'accordéons pouvant accueillir des musiciens d'autres départements.	M. André Ricq, 6, avenue des Casseaux, 87000 Limoges. Tél. : 55.33.53.78.
21 au 28 février 1987	Limoges (Haute-Vienne)	Stage de Saxophone ouvert à tous les musiciens.	M. René Découais, 9, rue Fita James, 87000 Limoges. Tél. : 55.79.71.81.
23 au 28 février 1987	Baye (Nièvre) Au Centre Nautique.	Stage annuel de Harmonie Départementale Junior de la Nièvre.	M. Jean Julien, Parc de Marzy, 57, rue Marzy, Bât. B, Esc. 5, 58000 Nevers.
28 février 1987	Baye (Nièvre) Au Centre Nautique.	Fin du stage annuel de la Batterie Départementale junior de la Nièvre.	
1 <sup>er</sup> mars 1987	Cosne-sur-Loire (Nièvre)	Concert donné par l'Harmonie et la Batterie Départementales Junior de la Nièvre.	M. Jean Julien
8 mars 1987	Clamecy (Nièvre)	Concert donné par l'Harmonie et la Batterie Départementales Junior de la Nièvre.	M. Jean Julien
21 et 22 mars 1987	Savigny (Rhône)	Stage de Batterie Fanfare.	Fédération Musicale du Rhône 235, rue Vendôme, 69003 Lyon.
28 et 29 mars 1987 (Maison Régionale)	Sainte-Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)	15 <sup>e</sup> week-end d'Animation Musicale et Chant Choral.	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar.
3, 4 et 5 avril 1987	(Val-d'Oise)	Stage de Plectres, limité à 25/30 personnes. Date limite d'inscription : 6 mars 1987.	M. Mario Monti, Estudiantina d'Argenteuil, 40, rue de la Justice, 95100 Argenteuil.
20 au 26 avril 1987	Aubrac (Aveyron) au Chalet Royal	Stage de perfectionnement et de musique d'ensemble pour instruments à vent et percussion.	M. Bernard Mirai, Alayrac, 12500 Espalion.
15 au 26 juillet 1987	Savigny (Rhône)	Stage de Monitorat et Direction.	Fédération Musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon.



# Promenade à travers nos régions

Abonnements  
1987  
90 F

*Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.*

*Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale ou de son représentant délégué.*

*Ce sont nos magnifiques Régions de France ! Tous les articles figurant dans cette rubrique sont rédigés par nos amis originaires et demeurant dans nos Provinces.*

*Ces pages régionales nous ont été demandées avec insistance, non seulement par les membres affiliés à nos Fédérations, mais par nos lecteurs indépendants. En cette période de décentralisation et d'aménagement régional, il serait dommage de les restreindre.*

## Aquitaine

### Dordogne

#### RIBÉRAC

##### Fête de Sainte Cécile

Samedi 6 décembre, en soirée, à l'occasion de leur fête de Sainte-Cécile, la Société Musicale et l'Ecole de Musique de Ribérac ont offert un concert à la salle polyvalente de Ribérac, par l'Orchestre d'Harmonie Municipal de Saint-Junien (Haute-Vienne), formation classée en Division Supérieure, 1<sup>re</sup> Section, sous la direction de son chef Jean Jeudi.

L'Harmonie de Saint-Junien a interprété successivement : « La Marche Européenne », de Allmand, « Prière pour l'Humanité », de Llano, « Extrait du Réquiem », de Fauré, « Tableaux d'une Exposition », de Moussorgski, « Rossini's Birthday Party » et « Quatre Chansons d'Amour Grecques », de Henk van Lijnschooten, « En excursion (Polka) », de Johann Strauss, « La Panthère Rose », de Mancini, « Norwegian's Pictures », de Trévor Ford, « Moment for Morricone » et « The Laugh in'Charleston ».

Le public a accueilli avec enthousiasme cette formation de 65 exécutants, pour la plupart jeunes, mais déjà musiciens de haut niveau. Leur exécution parfaite a déclenché de longs applaudissements.

Les qualités techniques (mise en place, équilibre, nuances, justesse) et le plaisir de jouer ont permis de mesurer le travail en profondeur accompli à St-Junien.

Dimanche 7 décembre, en l'Eglise de Ribérac, l'ensemble Harmonie de Ribérac — Ecole de Musique animait avec brio la messe de Ste-Cécile, sous la direction de son Chef, Lionel Brisson, avec, au programme « Messe de notre temps (Entrée et Sortie) », de Laurent Delbecq, « If thou be near », de Jean Sébastien Bach, « Hymne à la Nuit », de Rameau et « Arioso », de Haëndel.

Après la photo souvenir sur les marches de l'église, les musiciens, leurs familles, leurs amis, les représentants de « L'Espérance Ribéracoise », les autorités locales, M. Bernard Cazeau, maire de Ribérac et M. Jean-Luc Delord, délégué à l'ADAM.24, se sont retrouvés au vin d'honneur à la salle polyvalente de Ribérac.

M. Jan Blanchard, président honoraire et Mme Auger-Conseil, présidente de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, s'étaient excusés, étant retenus par ailleurs.

Le Diplôme d'Honneur de Jeune Musicien avec Médaille a été remis à Stéphane Havard, trompettiste, Valérie Havard, saxophoniste et Christelle Havard, hautboïste.

M. Marcel Jesson, président de la Société Musicale, Philippe Courmont, professeur coordonnateur à l'Ecole de Musique, Pierre Claude Laviale, conseiller municipal et Bernard Cazeau, maire de Ribérac, prirent la parole, puis ce fut le repas traditionnel préparé et servi par le personnel de la Société Musicale, chef cuisinier, Mme Maria Sgarbi.

Le repas fut animé par chanteurs, musiciens et duettistes de la Société Musicale et de l'Ecole de Musique, élèves, mais aussi professeurs qui donnèrent le bon exemple.

Cette fête de Ste-Cécile s'est déroulée dans une excellente ambiance entre jeunes et anciens musiciens et leurs invités.

### MAREUIL-SUR-BELLE

#### L'Espérance Mareuilaise a fêté Sainte Cécile

La batterie-fanfane de l'Espérance Mareuilaise à laquelle s'étaient jointes les autres sections de la société, a solennisé sa Ste patronne.

Journée marquante et faste pour tous les présents, jeunes et moins jeunes et pour tous ceux qui, par de délicates attentions ont montré tout l'intérêt qu'ils portent à cette belle phalange de jeunes.

L'Espérance Mareuilaise toute entière a dignement fêté le 65<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

Après une messe en musique et un défilé avec dépôts de gerbes aux deux monuments des guerros, une salle Jeanne-d'Arc magnifiquement décorée faisait le plein.

M. Leclair, président de l'Union Dordogne et membre du comité central de la Fédération sportive et culturelle de France, procéda à la remise de récompenses fédérales à dix personnes du comité directeur ou membres actifs de l'Espérance, en reconnaissance de leurs mérites.

Mme Jos Bernard-Chabrier, MM. Lucien Chopinet, Alphonse Darras et Alain Bernard, Roger Fauconnet, Gilles Grand, Dominique Irtan, Joël Bordas, Vincent Aimont et Denis Aimont reçurent des décorations fédérales bien méritées.

Après une minute de recueillement à la mémoire des personnes disparues au cours de la saison écoulée, un succulent menu et une chaude ambiance, très vite détendirent l'atmosphère.

A la fin du repas M. Daniel Bernard, président de l'Espérance Mareuilaise fit un petit historique de cette société qui a vu passer dans ses rangs un nombre impressionnant de jeunes.

Il se félicita de l'éventail particulièrement important dans notre localité d'activités au service de la jeunesse et des excellentes relations que l'Espérance avait avec chacune d'elles.



Cmf



Il parla de la spécificité de chacune de ces associations. Point très important.

Il remercia la municipalité pour l'aide apportée à l'Espérance en vue de la remise en état progressive des locaux. Il insista sur l'aide financière indispensable à la marche de la batterie-fanfane animatrice de notre localité.

Il donna un compte rendu d'activités de chacune des sections. Il félicita tous les membres actifs de chacune d'elles et plus particulièrement leurs instructeurs bénévoles. Dominique Brun, championne du monde ne fut pas oubliée. Il demanda aux parents de les entourer et de leur apporter leurs encouragements.

Il termina son exposé en remerciant bien sincèrement toutes les personnes qui aident tout au long de l'année l'Espérance sous des formes diverses.

Présent aux manifestations de la matinée, Thuillier représentant M. Bonnet di-

recteur départemental de jeunesse et sports n'avait pu assister au repas ainsi que Mme Auger-Conseil, présidente de l'Union de la Dordogne.

M. Rousseau conseiller général, Tura maire de Mareuil, M. Leclair président de l'UDFSCF prirent tour à tour la parole, répondant à certains vœux, exprimant leur satisfaction devant cette belle chambrée de tous jeunes sociétaires appelés à prendre la relève de nos anciens, futurs animateurs en puissance de notre localité. Conteurs et chanteurs clôturèrent cette magnifique journée.

Bravo à l'Espérance Mareuillaise.

## Gironde

### A Gujan-Mestras en toute harmonie

L'Harmonie Saint-Michel de Gujan-Mestras vient de fêter Sainte-Cécile avec beaucoup d'éclat, en l'église Saint-Maurice, avec ses quarante musiciens, au cours de l'office religieux, et, en présence de MM. Michel Bézian, maire, Fouilhac, conseiller général, Mme Des Esgault, conseiller municipal, MM. Julien Dupin, président des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon et environs, Gilbert Boissou, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales du S.-O. Aquitaine.

Tout fut très bien sous la direction ferme et compétente de Mme Coutrot et celle du jeune chef M. Lacombe.

Les fidèles et les mélomanes, dans une église comble purent successivement entendre : Prométhée (ouverture) de Beethoven, Elsa to the Cathedral tiré de Parsifal de Wagner, Rêverie, de la suite Algérienne de Popy, et une fantai-

sie sur Parsifal de Wagner. Il était difficile de se soustraire à l'enchantement d'un tel programme, nuances bien observées, brillantes sonorités, rayonnement des cuivres, toute l'assistance manifesta sa satisfaction d'une aussi magnifique exécution.

### La Sainte Cécile au Teich

Les musiciens teychois ont honoré leur patronne Sainte-Cécile, il y a quelques jours en l'église de leur commune.

Au cours de la messe célébrée par l'Abbé Daurel, l'Harmonie municipale a interprété 4 morceaux sous la baguette de Maryline Golias. La nombreuse assistance a pu ainsi écouter Trumpet Tune, puis Air de Purcell, l'Angelus du Soir de F. Andrieu, ainsi que la célèbre Marche de Rienzi de Wagner. M. Fouilhac, plusieurs conseillers municipaux, M. Dupin président de l'Union des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon et représentant M. Ciran honoraient de leur présence cette célébration.

Un vin d'honneur offert par la municipalité réunissait toutes les personnalités et les musiciens à la salle des fêtes. Notons enfin que M. Laymand, maire de Teich s'était excusé de son absence.

### Fête Sainte Cécile à Le Porge

L'Harmonie a fêté sa patronne Sainte-Cécile le 23 novembre comme le veut la tradition. Tous les musiciens étaient au rendez-vous devant la mairie pour commencer cette journée par un défilé « La marche des mousses ». Ensuite la cérémonie fut célébrée par l'Abbé Anceau. L'Harmonie interpréta quatre morceaux :

- Entrée solennelle de R. Coiteux.
- L'Arlésienne de G. Bizet.





— L'Ave Maria de Schubert.  
— Marche Heroïque du roi Jean de  
Côteux.

De nombreuses personnalités étaient présentes pour encourager cette société qui le mérite. Après la cérémonie, c'est au pas cadencé que tout le monde se rendit à la cantine scolaire pour les discours, remises de diplômes et médailles, d'abord à tous nos jeunes de l'école de musique (environ 25 élèves) puis les récompenses aux plus anciens : 20 années de musique pour neuf de nos musiciens et puis une très belle récompense pour notre chef M. Roger Gorry pour ses vingt années de direction. Merci M. Gorry, du fond du cœur.

M. Goureau, président de la société, remercia tous les amis, tous les musiciens qui par amour pour la musique maintiennent la société en vie au prix de grands dévouements.

Ensuite le représentant de la municipalité félicitant tous les médaillés, tous les musiciens ainsi que leur talentueux chef, les amis, les élèves pour tous leurs bons résultats du à un travail assidu les invitant à continuer en étant toujours assurés du soutien de la municipalité. Merci à tous les musiciens.

Ensuite le verre de l'amitié fut levé suivi d'un bon petit repas amical. C'est ainsi que se termina cette bonne journée très tard le soir. A l'année prochaine.

### **Sainte Cécile à La Teste-de-Buch le 29 novembre 1986**

Pour fêter leur patronne, Sainte-Cécile, les ensembles musicaux de la ville ont formé un chœur de soixante dix voix.

Le résultat fut un réel succès.

Les deux fleurons musicaux de la commune, l'harmonie et le groupe vocal du Captalat, ont dignement fêté leur sainte patronne.

Chants, musique se sont succédés au cours de la messe où officiait le Père Jean. La population s'était associée à cette fête, l'église était comble si bien que de nombreuses personnes restèrent debout tout au long de la cérémonie.

L'ouverture fut faite par l'Harmonie avec « Evohé » de Georges Razigade, cortège antique très brillant. Le « Gloria » de Van Zutphen permit de retrouver la chorale du Captalat accompagnée par l'Harmonie. « Il est très difficile de trouver un arrangement pour chœur et musique d'harmonie » note Jean Dupin. « Ceci a nécessité un travail de recherche qui, soit dit en passant, a permis de découvrir d'autres morceaux pour l'avenir. »

Côté chorale, ce « Gloria » interprété en latin a permis de découvrir une pièce dans laquelle l'orchestration permit une mise en valeur des chœurs.

« Alta Trinita Beata » d'un anonyme du XV<sup>e</sup> siècle, chanté en italien, mit en valeur la construction complexe d'une

multitude d'accords dont la succession en fait un morceau splendide.

Retour à l'Harmonie avec la « berceuse de Jocelyn », de Benjamin Godard.

Mélodie très réputée ; au trombone solo, un interprète de grand talent avec le jeune Pascal Boulan. Toujours l'harmonie avec « Antiphon » d'Anton Bruckner. Cette pièce romantique d'un compositeur très peu joué par les harmonies apporte beaucoup de couleur et de contraste.

Durant la messe, la chorale revint pour « Agneau de Dieu » et « Notre Père », de Rimsky Korsakof. Ce dernier, très connu par les chorales françaises et étrangères, permet une mise en valeur de la partie basse. La mise en place de nuances donne à ce chant un caractère très priant.

Pour le final, « L'Alleluia du Messie » de Haendel fut interprété par l'harmonie et la chorale.

Dans un style orchestre de chambre, les musiciens jouent réduit afin de conserver un équilibre des voix et de la musique. Dans cette partition, tout est beau et grandiose. Juste avant le final, arrêt brusque de la musique avec une série d'Alléluia ; quelques secondes de silence pendant lequel l'écho de l'église retombe doucement et démarrage du final par un alléluia majestueux. Il faut louer le travail du groupe vocal qui, sous la direction de Jean-Luc Girault, a travaillé pendant sept mois pour cet « Alléluia ». A noter pour cette œuvre la création du Grand Chœur de La Teste (soixante-dix personnes) qui projette de monter une pièce par an.

L'Harmonie pour sa part fut égale à elle-même sous la direction magistrale de Jean Dupin.

A la suite de cette messe, chacun se retrouva pour un vin d'honneur suivi d'un buffet campagnard.

Lors de ces festivités de la Sainte-Cécile, on nota la présence de M. Moga, maire de La Teste entouré de nombreux conseillers municipaux.

### **Gironde**

#### **PAUILLAC**

#### **Harmonie union Paullacaise Echos de la Sainte Cécile**

C'est le dimanche 11 janvier que les musiciens de l'harmonie ont fêté leur Sainte Patronne selon une tradition solidement établie. Malgré le vent glacial qui sévissait ce jour-là, un grand nombre d'amis et de fidèles s'étaient rendus en l'église Saint-Martin où la messe dominicale était dite par l'Abbé Dilleman, Curé de Pauillac.

L'assistance recueillie et attentive put apprécier la haute tenue du programme de l'ensemble musical, sous la direction

de son chef Maurice Mau. Elle nous fit entendre : la « Marche du sacre du Prophète » de Weyerbeer qui révéla un pupitre de cuivre très en verve. Dans les extraits de la « messe de notre temps » le solo de trombone fut fort apprécié et dans « chansons indoues » de Rimsky-Korsakow notre jeune saxophoniste Frédéric Fatin (13 ans) s'est particulièrement distingué. La messe terminée l'harmonie interpréta pour les nombreux amis présents à cette cérémonie la « Marche des pèlerins » de Wagner extraite de Tanhauser ou après les douleurs des pianissimos, un crescendo savamment dosé amena l'éclatement du fortissimo ou trompettes, trombones et autres cuivres laissèrent libre cours à leur tempérament, avec l'ouverture brillante du « Calife de Bagdad » de Boïeldieu.

Tous les pupitres purent se mettre en valeur et firent vibrer avec enthousiasme les voûtes de notre église. Enfin, le célèbre « Te Deum » de Charpentier fut magnifiquement enlevé, accompagné à l'orgue par M. Chevrier.

Ainsi se termina ce beau concert sous les applaudissements nourris d'une assistance conquisse.

Mais la fête n'en était pas pour autant finie, puisque c'est la Maison du Tourisme et du Vin, qui accueillait musiciens, amis et invités pour les agapes succulentes, arrosées des meilleurs vins de notre Médoc gracieusement offerts par les propriétaires que nous tenons ici à remercier de leur générosité.

MM. Cazes, conseiller général, maire de Pauillac, Dilleman, Curé de Pauillac ; Barraud, président des Sociétés Musicales du Médoc, représentant M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales d'Aquitaine, nous ont fait l'honneur d'être présents parmi nous, ainsi que d'autres amis des communes voisines.

On retiendra parmi les allocutions prononcées en cette circonstance, les félicitations du chef Maurice Mau pour la haute tenue et la parfaite exécution de notre ensemble musical. M. Barraud se réjouit de voir un grand nombre de jeunes sur les rangs et les incita à persévérer dans cette voie, quant à M. le maire, il engloba toute l'assistance de son éloge, se félicita de l'« Harmonie » existant entre les anciens et les jeunes ce qui est un bel exemple, soulignant la joie que l'on éprouve dans la pratique d'un instrument, gage de la vitalité et de la continuité de notre harmonie.

C'est au son d'un orchestre improvisé et dans une ambiance joyeuse que se termina cette journée.

**Utilisez nos  
petites annonces**



*CMF*



**CARCANS**

Dimanche 7 décembre 1986, le soleil a présidé à la fête de Sainte-Cécile de l'Harmonie de Carcans.

Cette belle manifestation musicale était présidée par Mme Merle, maire de la commune de Carcans, M. Ciran Henri, président de la FSM SOA et de M. Raphaël Barraud, président des Sociétés Musicales du Médoc.

Cette fête a débuté par un imposant défilé dans la rue principale de Carcans ; puis l'office religieux fut dit par le père

Nègre ; dans son homélie, il retraça la vie de Ste-Cécile.

L'Harmonie l'Avenir de Carcans, fit entendre ses meilleurs morceaux avec : Messe Solennelle de M. Havet, et dans ses œuvres l'enfant du pays, le compositeur Gilbert Layens, bien « Carcainais », qui malgré ses 77 ans en a été le soliste à la clarinette et au saxo alto dans Cavaleria Rusticana et la célèbre « Valse de Brahms ». De même, l'on entendit la chorale locale.

Après l'office, tout le monde resta assis pour entendre nos jeunes musiciennes et musiciens interpréter leurs morceaux présentés aux examens fédéraux. Puis l'Harmonie, sous la direction de R. Barraud, donna un concert qui enchantait un public très attentif.

C'est à la mairie qu'eut lieu la cérémonie protocolaire avec les allocutions de M. Barraud Raphaël, de Mme Merle Jeanne, maire de la commune, de M. Ciran Henri, président de la FSM SOA. Ce fut l'occasion de boire le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le traditionnel banquet réunissant 120 convives a eu lieu dans la salle omnisport.

A la fin du repas, eurent lieu les remises de récompenses :

— diplômés aux élèves des cours de

solfège, ensuite diplômés d'Honneur aux jeunes musiciens ;

— diplôme pour services rendus à la cause musicale, 22 années, à Mme Pierrette Barraud ;

— diplôme d'Honneur CMF, médaille d'Argent à MM. Barbu et Peintre.

Cette fête si réussie se termina fort tard dans la soirée, avec un « au revoir » pour l'année prochaine.

Qu'il soit permis de réparer une omission involontaire, mais il faut ajouter au compte rendu ci-dessus, la magnifique prestation donnée à la salle omnisport de Carcans, par M. Gilbert Layens, entouré d'un orchestre d'harmonie formé par tous ses amis, musiciens, solistes ou directeurs de diverses harmonies girondines, qui pour un soir et pour dignement fêter son anniversaire se sont réunis, et avec tout leur cœur, leur talent et leur amitié ont exécuté tout au long de cette soirée, les meilleurs compositions et arrangements de ce compositeur qui écrit de si belles pages, si bien adaptées aux orchestres d'harmonie. Citons pour mémoire : Corazon Andaluz, Paso Doble, où deux trompettes se répondent ; Spleen, mélodie nostalgique pour 3 trombones ; Arabie, pièce de genre qui vous transporte sous les palmiers ; Panorama American, où clarinette, trompette, trombone, s'en

**CHEFS DE MUSIQUE !**

**EXCEPTIONNEL !**

**PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »**

TROMPETTE, en ut et si b .....	930
CORNET, si b .....	1.250
BUGLE, si b .....	1.430
ALTO, mi b .....	2.050
BARYTON, si b .....	2.750
BASSE, si b à 4 pistons .....	3.995
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable .....	11.850
TROMBONE, à coulisse, verni .....	1.750
TROMBONE, à pistons ut/si b .....	3.800
SAXO SOPRANO, si b .....	3.990
SAXO ALTO, mi b, fa # .....	3.900
SAXO TENOR, si b, fa # .....	4.650
SAXO BARYTON, mi b .....	10.240
GRANDE-FLUTE, argentée plateaux pleins .....	1.990

CUIVRE	ARGENTE
930	1.220
1.250	1.670
1.430	1.850
2.050	2.790
2.750	3.790
3.995	5.150
11.850	14.900
1.750	
3.800	4.940

LAQUES OR
CLES CHROMÉES
3.990
3.900
4.650
10.240
1.990



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance. **POURQUOI PAS VOUS ?**

**GUILLARD BIZEL**

2 et 9, rue d'Algérie, LYON - Tél. : 78-28-44-22  
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS  
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

GARANTIE un an P. et M.O. FRANCO DE PORT A PARTIR DE 3.000 F T.T.C.



donnent à cœur joie, et beaucoup d'arrangements de succès de toujours.

Un anniversaire qui comptera pour Gilbert, mais aussi pour ses amis qui lui ont posé avant de se quitter : « A quand le prochain ».

Le nombreux public enthousiaste, ne ménagea pas ses applaudissements à chaque morceau, ne se lassa pas de demander des « bis », et la fin de la soirée, à écouter ce public, aurait pu avoir lieu à l'aube !

### **LISTRAC MEDOC**

Comme de tradition, l'Harmonie de Listrac a fêté Sainte-Cécile, le dimanche 30 novembre 1986.

Cette manifestation sympathique a été marquée par un office religieux d'une grande tenue avec le Chanoine Lescoutra assisté de l'Abbé Ducla, Curé de Listrac et avec la participation de l'Harmonie de Listrac aidée par des musiciens de Carcans, de Mérignac et par le compositeur Gilbert Layens, qui était soliste dans ses œuvres, telles « Cavalleria Rusticana » et la célèbre « Valse de Brahms ». L'Harmonie de Listrac était dirigée par M. Raphaël Barraud.

Cette fête était présidée par M. Lescoutra, maire de Listrac et M. R. Barraud, président des Sociétés Musicales du Médoc et représentant M. Ciran, président de la FSMSOA, qui était pris par ailleurs et regrettait de ne pas être parmi nous.

Cette fête de la musique se terminait dans la grande salle de l'hôtel de France où avait lieu le repas, 98 convives et les bons vins du Médoc, agréablement servis.

Les diplômés d'Honneur de la FSMSOA avec médaille furent remis aux jeunes musiciens et les diplômés d'Honneur de la CMF avec médaille d'argent aux plus anciens musiciens.

### **LA TRESNE**

#### **Sainte Cécile à l'Indépendante**

Tous les amis et sympathisants étaient présents pour assister au concert donné dans la salle de musique.

La nombreuse assistance était rehaussée par la présence de M. Alban Bordès, maire, et Madame, de M. Henri Ciran, président de la Fédération.

Au cours de ce concert, on a pu apprécier la variété des œuvres choisies par notre chef, M. Fernand Dufois : 1) Parade à Chicago, avec tambours et clairons, marche de G. Besson. 2) Marche turque, de Mozart. 3) Almazorra, valse espagnole de L. Esquerra. 4) Les Saltimbanques, fantaisie des airs de Louis Ganne. 5) Galaxie, marche de Delbecq. 6) Les commandos du ciel, pas redoublé avec tambours et clairons de Liestenteld.

L'assistance demanda une nouvelle fois à écouter « La marche turque » avant de boire le vin de l'amitié où M. le

maire fit l'éloge de l'Indépendante pour son travail, sa persévérance et non seulement dans la commune mais en diverses sorties aux alentours.

Le président Ciran, à son tour, loua les vertus de la musique à La Tresne et se félicita de voir qu'une Harmonie peut se transformer en musique militaire tout simplement parce que la musique est une discipline et qu'à La Tresne cela se fait en famille.

M. le président Loisseau félicita les musiciens et les remercia pour leur prestation, car ils portent haut et fier le fanion de la commune partout où ils passent.

Un repas amical réunit tout le monde autour d'une table bien garnie où la cuisine préparée avec soins par les épouses, filles et parents des musiciens fut agréablement appréciée. Quelques solistes, duos, trios se firent applaudir au dessert, discours d'usage, paroles élogieuses des officiels, joie générale et la soirée se termina dans une ambiance amicale.

### **Lot-et-Garonne**

#### **AGEN**

#### **Carillon pour un centenaire d'Harmonie**

Il était une fois une Harmonie — la Lyre Agenaise pour ne pas la citer — qui vivait sa centième année, et un curé d'une paroisse d'Agen qui possédait trois splendides cloches qui, faute de





Enf



clocher, étaient posées sur le sol, dans l'église, et inutilisées.

Seules les montagnes ne se rencontrent pas, c'est bien connu, aussi un beau jour de septembre, le curé, le directeur de l'harmonie et un compositeur de talent M. B. Videau, se retrouvèrent autour des cloches et une idée fusa : pourquoi ne pas faire sonner pendant la messe de Sainte-Cécile au cours de laquelle l'Harmonie se produirait dans l'église ?

J'ai parlé d'un compositeur de talent, il s'enthousiasma pour cette idée, et dans le mois qui suivit, écrivit deux compositions musicales pour harmonie et cloches, en respectant les tonalités des trois cloches.

Ainsi, au cours de la messe de Sainte-Cécile, qui eut lieu dimanche 23 novem-

bre en l'église Saint-Paul, trop petite pour la circonstance, la Lyre Agenaise pour son centenaire interpréta magistralement les œuvres suivantes, sous la baguette de son chef M. Fondriest :

— Extrait de « Tannhauser » R. Wagner.

— « Croix d'Espoir » pour cloches et harmonie, B. Videau.

— Extrait de « Bérénice » de Haendel.

— « Hymne des cœurs spirituels » pour cloches et harmonie de B. Videau.

— Extrait des « Quatre saisons » de Vivaldi.

— « Exodus » de Ernest Gold.

Parmi la nombreuse assistance qui assistait à cet office, on remarquait :

— Mme Jean-François Poncet, épouse du sénateur ;

— M. Lucien Chollet, député ;

— M. Pierre Perrié, conseiller général, président Adam 47 ;

— M. Fongaro Gilbert, conseiller général ;

— M. André Tissidre, président chambre de Commerce et d'Industrie ;

— M. Philippe Lacaze, 1<sup>er</sup> adjoint, maire d'Agen ;

— M. Bernard Videau, compositeur, directeur ENM d'Agen ;

— M. Francis Gélin, délégué, ADAM 47 ;

mais aussi les petits neveux et nièces et arrières petites nièces du fondateur de l'harmonie M. Peyrilles.

Le sermon prêché par l'abbé Duhamel, curé de la paroisse et « patron » des cloches, fut d'une haute valeur spirituelle et musicale.

Avant de terminer la cérémonie, l'abbé Duhamel déposa, auprès de la banlieue de la Lyre Agenaise transportée à l'église pour la circonstance, un bouquet offert par une main anonyme, en souvenir des musiciens décédés.

Après la messe, les musiciens, les autorités et les sympathisants de la Lyre Agenaise se réunirent dans la salle de Boery pour la traditionnelle remise de diplômes et médailles.

En premier lieu, M. Fondriest qui est également administrateur de la Confédération musicale de France, épingla sur la bannière, offerte par les habitants d'Agen, à l'harmonie, en 1886, la médaille du centenaire décernée par la confédération.

Puis ce fut la remise de diplômes — parfois attribués à titre posthume — aux anciens musiciens ayant instrumenté au sein de l'harmonie. Ont été ainsi récompensés : MM. Bourdois Patrick, hautboïste ; Demail Louis, bassiste ; Fernandez Antoine, bassiste ; Froumenty Pierre, piston ; Gonsard René, clarinette à Mme Gonsard ; Gratia Francis, bugle ; Lafitan Roger, clarinettiste ; Lussagnet Daniel, bassiste ; Duhard Mylou, batteur ; Malbert Christian, trompettiste ; Marc Maurice, clarinettiste à Mme Marc Simone ; Ricaud Camille, clarinettiste ; Roudrie Daniel, clarinettiste ; Monteil Léon, saxophoniste ; Mme Serret Marie-Elisabeth, pianiste ; Tournié Jean, bassiste ; Travert Eric, clarinettiste ; Vecchiatto Félix, batteur.

Plusieurs personnalités prirent la parole, au nom du Conseil général, de la





## Auvergne

### Allier

#### Compte rendu de l'assemblée générale de l'Union départementale des sociétés musicales de l'Allier

Mairie de Saint-Pourçain, le dimanche 9 novembre 1986 à 9 h 30.

Etaient présents : les membres du bureau dont :

— M. Philippe Murat, président de l'Union ;

— M. André Relin, président de la Fédération des Sociétés Musicales d'Auvergne et vice-président de la Confédération Musicale de France.

37 sociétés représentées (dont 7 pouvoirs).

M. le maire de St-Pourçain, M. Frelastre, vice-président du Conseil général, chargé des affaires culturelles, représentant M. Cluzel, M. Mairal, conseiller général, représentant M. Lajoinie.

Suivant l'ordre du jour :

#### 1) Allocution du président

M. Murat remercie les personnalités présentes, les représentants des sociétés et plus particulièrement M. le maire de St-Pourçain pour son chaleureux accueil chaque année renouvelé.

Une minute de silence est observée à la mémoire des musiciens décédés au cours de l'année.

D'autre part, M. Murat nous annonce sa démission de l'Union départementale suite à une mutation professionnelle.

#### 2) Rapport d'activités exposé par M. Pinon.

##### Sociétés et effectifs

Actuellement, on compte dans l'Allier 52 sociétés.

Quatre nouvelles ont adhéré au cours de l'année :

— l'A.M.I. (Association Musicale Intercommunale) basée à St-Sauvier ;

— le jazz-club moulinois ;

— l'orchestre d'accordéons de St-Pourçain ;

— la lyre Avernoise (harmonie).

Net accroissement des effectifs soit 2 250 musiciens affiliés.

##### Examens d'élèves

19 sociétés ont présenté des élèves ce qui représente 969 candidats (636 en formation musicale et 333 en instruments).

Là aussi, nette progression.

##### Subventions du Conseil général

Comme l'an passé, une somme de 106 000 F a été accordée pour cette année 86 selon la répartition suivante :

— 42 000 F au profit des sociétés de musique de l'Allier au prorata de leurs effectifs ;

— 3 000 F pour l'organisation des examens d'élèves ;

— 36 000 F à répartir sous forme de subventions uniformes entre l'ensemble des sociétés pour l'achat de matériel ;

— 25 000 F au titre de la formation musicale, somme répartie au prorata du nombre d'élèves présentés aux examens par chaque société.

##### Manifestations musicales

Parmi les plus importantes : le centenaire de la société de Souvigny, le 8 juin, la fête départementale à Gannat qui coïncidait avec le 120<sup>e</sup> anniversaire de la société, 15 juin 1986.

Pour sa part, Montluçon a confirmé son classement (1<sup>er</sup> D. 1<sup>er</sup> S.) au concours national d'Héricourt, reclassement nécessaire lorsque l'effectif est représenté à 80 % par les moins de 20 ans.

##### Stages d'élèves

Comme les années précédentes, 70 stagiaires venus d'une dizaine de sociétés se sont regroupés à St-Pourçain au cours des vacances scolaires de Toussaint 1985. Le travail instrumental s'est concrétisé, bien sûr, par un concert final.

##### 3) Rapport financier

Bilan exposé par M. Virlogeux, trésorier, avec force détails. Trésorerie saine et bien tenue que les commissaires aux comptes, MM. Virlogeux Louis et Raynaud Jean, avaient préalablement examinée.

L'assemblée donne quitus à l'unanimité à M. Virlogeux Robert.

Les mêmes commissaires aux comptes ont été reconduits pour 1987.

M. Frelastre tient à souligner qu'il est heureux de constater la force de l'Union Musicale qui permet de resserrer tous les liens nécessaires entre toutes les sociétés, et peut assurer, tout au moins, la reconduction du montant actuel de la subvention pour l'année prochaine.

##### 4) Exposés des activités par secteurs

— M. Daloz pour la région de Montluçon ;

— M. Blanc au sujet de la fête départementale de Gannat ;

— M. Guillaumin et M. Relin au sujet du centenaire de la fanfare de Souvigny ;

— M. Charponnet pour la région de Moulins ;

— MM. Bidet et Relin pour la région de Vichy.

##### 5) Cotisations 1987

L'assemblée donne son accord à l'unanimité pour une augmentation de 0,50 F par membre ce qui donne la répartition suivante pour 1987 :

Confédération nationale 145 F.

Abonnement au journal 90 F.



mairie, de l'ADAM 47 et de l'Assemblée nationale.

Ensuite, M. Fondriest, directeur et président évoqua le siècle nous séparant de la création de l'harmonie, l'évolution du répertoire qui était à l'origine composé surtout d'extraits d'opérettes, ou opéras, qui s'enrichit avec la transcription d'œuvres symphoniques et comporte maintenant de nombreux morceaux écrits spécialement pour harmonie ou pour instrument son et orchestre d'harmonie.

Il parla des nombreux déplacements parfois lointains, effectués par la société qui se fit entendre notamment à Alger, à Paris, tout dernièrement en Alsace à Munster...

Il souhaita que l'harmonie connaisse un 2<sup>e</sup> centenaire et félicita tous les jeunes musiciens qui assurent la relève avec beaucoup de sérieux et d'application.

Ensuite, intense moment d'émotion lorsque Mlles Delphine et Céline Troglia, arrières petites nièces de M. Peyrilles, fondateur de l'harmonie, offrirent le xylophone et le cornet à piston ayant appartenu à leur grand oncle, ainsi que l'original d'une partition de l'opéra en 1 acte, Eliane et joué en 1906 au Casino de Forges-les-Eaux, partition d'autant plus historique qu'elle fut dédicacée au président de la République de l'époque, Armand Fallières, qui comme chacun sait, naquit et commença sa carrière politique en notre beau pays agonais.

L'assemblée leva alors le verre de l'amitié en l'honneur de l'allègre centenaire et de ses membres actifs et sympathisants.

Un repas excellent suivi d'une soirée, termina cette belle journée consacrée à la Sainte Patronne des Musiciens : Cécile, et au centenaire de la Lyre Avernoise.





Fédération régionale 60 F + 1 F/membre.

Union départementale 30 F + 3 F/membre.

Total 325 F + 4 F/membre.

Pour sa part, M. Mairal constate les efforts accomplis et s'efforcera personnellement d'agir auprès du Conseil général et régional pour permettre le renforcement des aides financières.

#### 6) Examens d'élèves

M. Murat fait lecture de la répartition des élèves présentés par chaque société et remercie particulièrement M. Relin aidé par MM. Boutillier et Dutezier pour l'énorme travail accompli en fin d'année scolaire.

M. Relin demande aux responsables musicaux des sociétés de faire les efforts nécessaires pour préparer les nouveaux élèves aux programmes actuels.

#### 7) Stage

M. Murat informe que le prochain stage est envisagé la semaine du 20 au 25 avril 1987 au L.E.P. de Commentry.

#### 8) Manifestations 1987

La fanfare de Dompierre ayant décidé d'organiser un festival le 31 mai, proposition lui sera faite pour mettre en place la fête départementale.

#### 9) Elections

Union départementale : M. Lionel Perez (directeur de l'harmonie de Chantelle) remplace M. Murat démissionnaire dans le tiers sortant où les candidatures de MM. Daloz, Virlogeux, Decoret ont été renouvelées.

Fédération régionale : MM. Daloz et Géraudie (directeur de l'harmonie de Vichy) remplacent MM. Murat et James, démissionnaires, aux côtés de MM. Relin, Bordes, Antoine, Virlogeux reconduits.

M. Relin a tenu personnellement à rendre hommage à M. James pour ses nombreuses années de dévouement au service de la société de Gannat, de l'Union départementale et de l'ancienne Fédération du Centre.

#### 10) Questions diverses

M. Fabre expose un projet concernant la formation musicale et instrumentale des jeunes en milieu rural et fondé sur des structures d'associations musicales intercommunales du type de St-Sauvier.

Au cours de la discussion, de nombreuses informations et points de vue ont été échangés sur les différentes formes possibles et les orientations souhaitées pour structurer qualitativement et financièrement de telles initiatives.

Il en ressort que chacun est persuadé de la nécessité actuelle de solliciter des engagements plus affirmés de la part des élus concernés et ce, aux niveaux des communes, des syndicats intercommunaux du département.

Pour faire avancer ce problème de la formation musicale et instrumentale plus particulièrement en milieu rural, pour en évaluer les besoins et adapter les projets, la création d'une commission au sein de l'Union départementale est donc envisagée dans les semaines à venir.

L'ordre du jour étant épuisé ainsi que les questions diverses, la séance est levée à 11 h 45. Par contre, les membres du bureau restent en place pour réunion.

#### Réunion du bureau départemental de l'Union des sociétés musicales de l'Allier 11 h-12 h

Etaient présents : MM. Murat, Relin, Daloz, Virlogeux, Labussière, Bidet, Decoret, Perez, Pinon.

Etaient absents : MM. Chauvet, Paserat, Michel, Massy.

A l'unanimité, le bureau élit M. Dominique Daloz, directeur de l'harmonie mu-



Paysage d'Auvergne

nicipale et de l'Ecole de Musique nationale de Montluçon, président de l'Union départementale des Sociétés de Musique de l'Allier, suite à la démission de M. Philippe Murat.

En exprimant toute sa gratitude, le bureau est heureux de nommer M. Philippe Murat, président honoraire de l'Union départementale.

Le bureau se retrouvera après les activités musicales de Sainte-Cécile.

Ces décisions du bureau ont été immédiatement communiquées à l'assemblée au cours du sympathique vin d'honneur offert par la municipalité de St-Pourçain.

### Bourgogne

#### Côte-d'Or

#### CHENOVE

#### La musique municipale fête ses 120 ans

1866 — Chenove — petit village du début de la côte vigneronne — ne comptait que 800 habitants lorsque sous la vigoureuse impulsion de Joseph Gelez fut fondée la fanfare qu'il dirigera pendant quelque temps, son fils, Francis Gelez en étant le président.

M. Boiveaut succède à M. Gelez et conduit cette jeune formation à son premier concours qui a lieu à Beaune le 25 juillet 1869, où elle obtient un premier prix avec médaille d'argent.

Le 15 août 1983, au concours de Villeneuve-sur-Yonne, elle remporte un premier prix avec médaille de vermeil.

M. Goguelat poursuit dès 1885 l'œuvre de M. Boiveaut et fait triompher la fanfare dans de nombreux concours : Gray (1887), Autun (1888), Nevers (1895) Puis d'autres directeurs tiennent la baguette tels : MM. Gaitet, A. Roy et d'autres présidents se dévouent comme MM. François Gallois, Félix Gallois, Camille Changenet.

La guerre de 1914-1918 arrête les activités.

C'est après le défilé du 11 novembre 1919 que Victor Kaiser, vigneron et musicien de Chenove, reconstitue la fanfare. Jusqu'en 1934, il est aidé par un président remarquable de Dijon (1922) puis du Havre (1924) où elle est classée en 1<sup>re</sup> division et participe aux festivals de Calais (1926) et d'Aix-les-Bains (1933). D'autres présidents, MM. Marcel Naudot, Emile Sage, Adolphe Carre, Charles Chevrey administrent la société jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et pendant trois années (1933 à 1935), M. Victor Kaiser laisse à M. Robert Gorrevod le soin de diriger la fanfare.

En 1945, M. Victor Kaiser fait revivre la société, aidé par un nouveau président dynamique, M. Charles Parisse. Par leurs efforts conjugués, la fanfare



devient municipale le 31 mai 1949. Après le départ de M. Kaiser (1952) se succèdent des directeurs compétents : MM. Léon Hourlier, Maurice Roy.

En 1956, le président Roger Perriaux organise la Fête Fédérale des Sociétés de Musique de la Côte-d'Or pour le 90<sup>e</sup> anniversaire de la société. C'est aussi l'occasion de présenter une tenue : chemise bleu clair à parements bleu foncé.

Durant 12 années, M. Roger Perriaux se dévoue à l'organisation de la société aidé pour la formation des jeunes musiciens par MM. Garcin, Viollon, Fousset et Kuchler.

En janvier 1965, M. Perriaux quitte ses fonctions de président et est remplacé par M. Maurice Philizot. Avec le concours du directeur, M. Léon Kuchler et des musiciens, il organise avec son président adjoint, M. Roger Vachon, les fêtes du Centenaire les 4 et 5 juin 1966.

Au mois de septembre, dotée d'une nouvelle tenue, la fanfare aidée par celle de Quétigny, participe au défilé des Fêtes de la Vigne à Dijon. Les 45 musiciens sont conduits par le jeune sous-directeur, M. Léon Weber. Le 24 mai 1967, M. Philizot et le nouveau directeur, M. Léon Weber, font de la fanfare municipale une Musique Municipale qui, dotée de nouveaux moyens, se présente au concours international du Creusot. Elle obtient un premier prix ascendant avec félicitations en 3<sup>e</sup> division.

En 1968, pour mettre en valeur le travail des jeunes musiciens, c'est l'enregistrement d'un disque qui remporte un grand succès.

Le 10 février 1969, elle reçoit la plaque de vermeil de la Société d'encouragement au bien.

Le 28 juin 1970, elle participe au concours international de Chalon-sur-Saône et remporte deux premiers prix ascendants avec félicitations dont un récompense la batterie placée sous la direction de M. Gérard Gateau.

En 1972, un nouveau premier prix ascendant est remporté au concours international de Nevers et, en juillet, la musique municipale est reçue par les sociétés de musique d'Onex et de Lancy dans la banlieue de Genève. Au mois d'octobre, elle participe à la fête des vendanges à Neuchâtel. En 1973, elle se présente au concours de l'Union des Fanfares de France à Bourges et obtient deux premiers prix.

Après avoir organisé la Fête Fédérale des Sociétés Musicales de Côte-d'Or, M. Philizot emmène le 26 juin 1974 la Musique Municipale au Festival International de Steti en Tchécoslovaquie où elle est la seule représentante de la musique française. Un accueil inoubliable lui est réservé.

Suite à 11 années d'inlassable dévouement et de présidence efficace

marquant l'évolution de la société, M. Maurice Philizot remet les destinées de la société entre les mains de M. Michel Kleisler qui restera jusqu'au mois de juin 1978.

En 1976, une tenue de parade conçue par les musiciens eux-mêmes est adoptée et permet à la Musique Municipale de participer aux Jeux d'Automne des 31<sup>e</sup> fêtes internationales de la Vigne de Dijon. Toujours placée sous la direction de M. Léon Weber, elle remporte le collier de bronze et la Grappe d'Argent décernée par l'Association Française de Musique Récréative.

En juin 1977, au concours de Florange (Moselle), les 65 musiciens de la batterie-fanfare et de l'Harmonie remportent à nouveau deux premiers prix ascendants.

Puis en octobre 1978, M. Jean-Pierre Genot est élu président. Aidé du directeur et du chef de batterie — Jean-Paul Marchandon — il conduit la société au concours patronné par la CMF à Saint-Nicolas-de-Port près de Nancy. Chacune des deux formations obtient un premier prix ascendant avec félicitations en totalisant 30 points sur 30. La société accède en 1<sup>re</sup> Division 1<sup>re</sup> Section.

Le 20 octobre 1979, l'Union des Fanfares de France lui décerne sa médaille d'or avec palme d'or en témoignage de 113 années de vie active.

L'année 1980 verra la sortie d'une cassette de 50 minutes faisant suite au disque réalisé en 1968. C'est aussi la retransmission en direct par France Musique d'un concert donné au théâtre de Dijon et l'organisation sous le patronage de la Confédération Musicale de France d'un concours national à Chenôve qui a rassemblé plus de 800 musiciens.

En 1983, l'Espagne accueille la Musique Municipale qui est reçue en Catalogne pour les Fêtes de Pâques. Elle donne deux concerts, l'un à Reus et l'autre à Tarragone.

Dans le cadre de ses échanges internationaux : Suisse (1972), Tchécoslovaquie (1974), Allemagne, Espagne (1983), le président Jean-Pierre Genot et la société se rendent au mois de mai 1985 en Autriche. Après une visite de Vienne, les musiciens sont reçus à



Hospice de Beaune

Oberwart (Burgerland) où ils donnent trois concerts dont un retransmis par la radio autrichienne.

L'année 1986 marquera une nouvelle étape dans la hiérarchie musicale puisque le 1<sup>er</sup> juin, au concours national de Mâcon, M. Léon Weber et ses 65 musiciens remportent un nouveau succès classant ainsi la Société en Division Supérieure 1<sup>re</sup> Section.

Elle participe aussi à la création d'une œuvre de jazz d'Ivan Jullien, grâce à une commande de l'Etat. Cette « Suite Bourguignonne » est retransmise sur les ondes de France Culture.

Actuellement, l'effectif de la Musique Municipale est de 85 musiciens.

Enviee par beaucoup et grâce au dévouement de nombreux bénévoles qui ont su assurer son maintien et son essor, elle est arrivée aujourd'hui à rivaliser avec les meilleures sociétés du département.

Les cérémonies du 120<sup>e</sup> anniversaire ont débuté par l'inauguration le samedi 11 octobre 1986 d'une exposition « La Musique Municipale de 1866 à nos jours ». Composée de 54 tableaux cette exposition montrait les différentes étapes de la vie de la société et regroupait plus de 500 photos et documents. Elle fut inaugurée par M. Carraz — ancien ministre, maire de Chenôve. On notait également la présence de Mme Laure Marcel-Berlioz, déléguée régionale à la Musique, de M. Jean Esmonin, conseiller régional et général et de nombreux anciens sociétaires de la Musique Municipale.

La journée du dimanche 12 octobre commença par une messe célébrée en l'église Saint-Nazaire de Chenôve par le père Laffage. Au cours de l'office, la musique interpréta : Te deum et Marche de Gossec, Ave verum de Mozart, Judex de Gounod, La marche des ruines d'Athènes, de Beethoven.

A l'issue de la cérémonie, la société s'est regroupée autour du monument aux Morts tandis que résonnait en présence du dernier carillonneur de Chenôve — M. Adolphe Carre — une reconstitution des airs joués sur les trois cloches de l'église. Puis le président, M. Genot, accompagné du maire, M. Carraz, déposa une gerbe tandis que les sonneries réglementaires et La Marseillaise étaient interprétées par les 85 musiciens.

Après un défilé à travers les rues de la cité, une aubade fut donnée devant l'Hôtel de Ville.

Ensuite, la municipalité de Chenôve reçut les musiciens officiellement. A cette occasion, la médaille du 120<sup>e</sup> anniversaire fut remise à tous les anciens directeurs et présidents ainsi qu'aux présidents d'Honneur.

La médaille de la ville de Chenôve fut





remise officiellement à la Musique Municipale et à son directeur M. Léon Weber.

La municipalité a tenu à remercier particulièrement deux musiciens : M. Pierre-Marie Budelot qui est admis à concourir en excellence à la C.M.F. et qui a obtenu la médaille d'Or de comète au Conservatoire National de Région de Dijon.

M. Pierre Resta qui est admis à concourir en excellence à la C.M.F. et qui a obtenu une médaille d'Or à l'unanimité avec félicitations du jury en percussion au Conservatoire National de Région de Dijon.

Ces deux musiciens ont reçu la médaille de la ville de Chenôve.

Enfin, la municipalité a tenu à honorer « SA » musique pour le brillant palmarès du concours de Mâcon en lui offrant une clarinette Selmer. M. Widiez, secrétaire de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte-d'Or remit au nom de la C.M.F. la médaille d'Argent de direction à M. Léon Weber qui dirige la société depuis 21 ans.

Le dernier volet de ces fêtes commémorant le 120<sup>e</sup> anniversaire fut le concert donné à l'occasion de la Sainte-Cécile au complexe Louis Curel. En effet, il avait été décidé de procéder à une reconstitution musicale en recherchant dans les archives et dans les documents de presse le titre des morceaux qui ont jalonné la vie de la société. Vingt-cinq morceaux devaient être présentés à plus d'un millier de personnes parmi lesquelles on notait MM. Roland Carraz, ancien ministre, maire de Chenôve, Jean Esmonin, conseiller régional et général, Guy Descieux, 1<sup>er</sup> adjoint, les membres du conseil municipal ainsi que MM. Parisse et Philizot, anciens présidents et de nombreux anciens sociétaires.

Au programme :

- pour 1866 Spearmint de Turine.
- 1924 Le rocher fantôme, sur un arrangement de Popy.
- 1930 Merle et pinson, de Reynaud.

- 1948 Cherbourg, de André.
- 1956 La fille du régiment, de Donizetti.
- 1959 La valse sacrée, de Gadenne.
- 1961 Aube dorée, de Delbecq.
- 1965 La marche des enfants de troupe, de Tourmel.
- 1966 La côte aux fées, de Thiry.
- 1968 Carrousel avec Sydney Bechet, arrangement de Delbecq.
- 1970 Sémillante, de Devo.
- 1972 Le voyage en Chine, de Bazin.
- 1973 Fifieline, de Luypaerts.
- 1974 Andulco Safarova, morceau tchèque de Msoch.
- 1976 Les marches de l'Empire, arrangement Fayeulle.
- 1979 Bouton d'or, de Goute
- 1979 Danse hongroise n° 5, de Brahms.
- 1980 Happy sound selection, de Ceas Vlack.
- 1983 1 coplas, de Mostazzo.
- 1984 Il était une fois dans l'Ouest, de Morricone.
- 1985 Hoch und Deutschmeister Marsch, marche autrichienne.
- 1986 Epinal, de Trémene.  
Trois caprices pour harmonie, de Lijnschooten.  
Marching th'ro Georgia, de Miller.

Et le concert devait se terminer par l'interprétation de Minauderie de Jacques Devogel qui dut être bissée.

Un vin d'honneur devait clore cette journée qui venait de remporter un véritable triomphe que l'on doit à l'action des responsables musicaux : MM. Léon Weber, directeur, Serge Olivier, sous-directeur, Jean-Paul Marchandon, chef de batterie, auxquels les musiciens remirent un cadeau en signe de reconnaissance.

La médaille de la Fédération des Sociétés Musicales de Côte-d'Or fut ensuite remise à MM. Bruno Pietre, Gennaro Zacchia et Serge Olivier. La médaille d'Argent de la Confédération Musicale de France fut remise à MM. Roger Fournier et Léon Weber.

Ainsi prirent fin les cérémonies du 120<sup>e</sup> anniversaire de la Musique Municipale de Chenôve.

## Nièvre

### Brillante ouverture de la saison musicale de la société des concerts nivernais

Après une reprise des répétitions ou l'assiduité a été particulièrement remarquée, la société des concerts nivernais que préside notre ami Jean Julien et que dirige Michel Haller, directeur de l'Ecole nationale de musique de Nevers présentait le premier concert de sa saison

musicale 1986-1987, le dimanche 30 novembre, à 17 heures, à la Maison de la Culture de Nevers.

C'est devant une salle comble, plus de 850 personnes que Michel Haller leva sa baguette pour un programme consacré à Mozart. En premier lieu, l'opus 525 intitulé « Une petite musique de nuit », qui permet à l'ensemble des cordes de la société, parmi lesquels figurent de jeunes élèves, issus de notre Ecole nationale de Musique, de mettre un public attentif dans l'ambiance de ce grand maître de la musique qu'est Mozart. Beaucoup de finesse, de précision, de musicalité dans l'interprétation de cette œuvre, pourtant archi-concue.

La pièce inscrite en second au programme était la « Symphonie concertante en mi b majeur K.297 b pour hautbois, clarinette, basson, cor et orchestre dont les solistes sont tous professeurs à l'Ecole nationale de Musique de Nevers, et pour beaucoup d'entre eux, titulaires des plus flatteuses références. Tous ont fait montre d'une réelle virtuosité et d'une musicalité qui ont soulevé de chaleureux applaudissements d'un public enthousiaste, et les solistes durent venir saluer plusieurs fois devant ces encouragements spontanés.

Après l'entr'acte, et pour terminer ce programme Mozart, l'ensemble des membres de la société avait à charge de présenter la « Symphonie n° 35 en ré majeur K.385 » dite « Haffner ». Rigueur dans la précision, une souplesse très musicale plus particulièrement dans l'andante et une vélocité sans faiblesse de tous les musiciens dans un final « Presto », tout cela permit un triomphe total que le public sut prouver par ses applaudissements nourris et chaleureux et qui obligèrent le chef et les musiciens à reprendre ce même final, avec le même enthousiasme. Un vrai régal.

Il est bon de signaler que les œuvres du programme ont fait l'objet d'une présentation agréable et très documentée de la part de Sylvie Haller.

Un grand bravo à tous, musiciens et public et rendez-vous leur est donné pour le 15 février avec un programme dans lequel la harpe aura une place privilégiée...

## GUERIGNY

### Centenaire et Sainte Cécile

Les 22 et 23 novembre 1986 resteront marqués dans la mémoire des habitants et des musiciens de Guérigny, anciennement siège des célèbres Forges de La Chaussade travaillant pour la Marine nationale. En effet, tous s'étaient donné rendez-vous pour fêter en même temps leur patronne Sainte-Cécile et le centenaire de l'une de ses nombreuses filles « La Lyre Guérignoise ».

Des cérémonies, suivant de près l'assemblée générale de la société, avaient





été prévues à cette occasion. L'une d'elles, en particulier, s'est déroulée en l'Eglise de Guérigny, mise gentiment à la disposition des organisateurs par M. l'Abbé Batteux, curé de la paroisse, où un concert avait été prévu avec la participation de la Lyre Guérignoise, bien sûr, mais également de l'Harmonie municipale de Corbigny. Il ne restait pas une seule place libre dans l'église pourtant spacieuse, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place de nombreuses personnalités, parmi lesquelles il faut citer M. le Maire et ses adjoints, le président de la Lyre Guérignoise, M. le principal du collège, quelques maires du canton, ainsi que M. Julien, président de l'Union départementale des sociétés musicales de la Nièvre, ces personna-

lités étant accompagnées de leur épouse.

Dans ce lieu sacré, plus spécialement réservé à la prière et au recueillement, d'autres harmonies se firent entendre, non célestes, peut-être, mais vibrantes, autant que les applaudissements nombreux et nourris qui accueillirent l'exécution des œuvres inscrites au programme. La première partie était consacrée à l'Harmonie de Corbigny, placée sous la direction de Stanislas Mastek, suivie de la prestation de la Lyre Guérignoise, dirigée par son chef, Gérard Guilton.

Et avant que les deux sociétés, tous musiciens réunis, interprètent plusieurs morceaux prévus pour terminer cette



soirée, en sa qualité de représentant de la Confédération Musicale de France, M. Jean Julien, président départemental et régional épinglait sur la bannière de la société la médaille du Centenaire, au centre de nombreuses autres glanées au cours de nombreux concours extérieurs.

Toutes ces cérémonies devaient se terminer avec une messe en l'honneur de Sainte-Cécile, le traditionnel repas et la remise aux élèves des diplômes, médailles et coupes aux lauréats des examens subis en juin.

A cette jeunesse, la relève de nos sociétés musicales nous disons un grand bravo et leur souhaitons longue vie et beaux succès afin que vive notre musique.

## Saône-et-Loire

### CHALON-SUR-SAONE

#### Festival d'Orchestres à Plectres, à l'occasion des 90 ans de Chalon-Estudiantina

Créé en 1896, l'Orchestre à Plectres Chalon-Estudiantina fête cette année son 90<sup>e</sup> anniversaire.

90 ans d'existence ! Toute une longue vie pour bien des humains ; un court épisode pour l'activité de Chalon-Estudiantina... nous l'espérons !

Cet orchestre qui, comme bien d'autres, a vu le jour grâce à l'amitié, doit rester, et restera vivant très longtemps, grâce à la musique, naturellement, mais également par son originalité : l'amitié !

Les « anciens » avaient bien compris cette règle d'or. C'est grâce à elle que bien des sociétés existent à l'heure actuelle. C'est pourquoi à l'occasion de tel anniversaire, il est juste de rendre aux « anciens » l'hommage qui leur est dû. Un hommage qui ne doit pas être, d'ailleurs, épisodique ; les plus jeunes — plus particulièrement les responsables — tout en apportant des idées neuves, doivent à leur tour veiller à ce que les « aînés » aient toujours leur place au sein du groupe et s'y sentent bien. Ceci n'étant qu'une « reprise » : les « jeunes » d'aujourd'hui sont les « vétérans » de demain.

Nos « anciens » auraient aimé, j'en suis certaine, pouvoir offrir à Chalon-Estudiantina le cadeau qui lui a été fait cette année pour cet anniversaire : un festival d'orchestres à Plectres, qui a réuni plus de 150 musiciens, les 8 et 9 novembre, à Chalon et a ponctué solennellement les 90 ans de la société.

Un événement musical pour la ville de Chalon qui découvrait son premier festival d'orchestres à Plectres. Un festival est une « entreprise » toujours hasardeuse ! qui nécessite une organisation et des moyens importants — et c'est justement grâce à l'aide apportée par la





municipalité de Chalon et par l'Espace des Arts que ce festival a pu voir le jour.

Le festival préluait, le mardi 4 novembre, par l'inauguration d'une exposition sur les instruments à Plectres. Cette exposition avait été préparée par J.P. Yraeta, professeur d'éducation musicale et d'instrument à l'école de Chalon-Estudiantina, ainsi qu'avec l'aide de J. Camus, animateur à l'Espace des Arts dans le hall duquel se tenait cette exposition.

De nombreux instruments, datant du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours, étaient présentés : mandolines, mandoles, mandolincelles, guitares, instruments originaux de divers pays, etc. Tous ces instruments proviennent de collections particulières, telle celle de Mme Domergues de Carpentras, une « amoureuse » et ardente défenseur des Plectres ; et de M. Schneider, soliste à l'Opéra et professeur de mandoline à la Schola Cantorum. Des instruments non seulement très rares étaient exposés, mais certains provenant aussi de luthiers d'exception. Cette exposition a su retenir l'attention des visiteurs, admiratifs devant une collection d'instruments rares et superbes.

Si l'exposition a su servir avec bonheur l'approche des « Plectres », les concerts donnés dans le cadre du Festival ont parachevé l'œuvre !

Au programme 4 concerts étaient organisés : un à Chalon, le samedi, au théâtre de la Musique, au cours duquel le public a fait connaissance avec l'Estudiantina d'Annecy et la Société de Mandolines Colmarienne. A la même heure, l'ensemble à Plectres du Conservatoire de Longjumeau et les Mandolinistes Roannaises se produisaient respectivement aux hospices de Beaune, dans la grande salle de « Pôvres » et en l'abbaye romane Saint-Philibert de Tournus. Trois concerts où un public de connaisseurs n'a pas ménagé son enthousiasme ! Un public qui avait également choisi d'assister au concert de clôture du dimanche. C'est ainsi que près de 600 auditeurs s'étaient donné rendez-vous à l'Espace des Arts, à ce concert de Gala

du Festival. Au programme étaient inscrits Chalon-Estudiantina, les Mandolinistes Roannaises et l'Ensemble à Plectres de Longjumeau. Si les applaudissements ont été nourris, tout au long du concert, le final, quant à lui, a rencontré un triomphe ! Une sélection sur l'opéra « Rigoletto » de Verdi, une ouverture de M. Macciocchi, « Le triomphe des ailes » ont été jouées par les 150 participants et dirigées avec maestria par R. Remandet, directeur de Chalon-Estudiantina. Ce final grandiose du concert de gala a conclu en apothéose cette rencontre exceptionnelle qu'a été ce Festival. Une rencontre avec un auditoire chaleureux — avec la municipalité, chaque société participante recevant la médaille de la ville de Chalon des mains de son maire, M. D. Perben. Mais surtout rencontre entre musiciens amateurs animés d'un même objectif : pratiquer et faire connaître leurs instruments, au travers d'un même amour : la musique. Ce Festival a été l'occasion, pour tous ces musiciens, d'échanger idées, souhaits, partitions... mais aussi d'illustrer avec bonheur ce vers d'une très belle chanson de B. Lavilliers : « La Musique est un cri qui vient du cœur ».

Ellsabeth SCHULER

## Centre

### Les 6 départements de la région bien représentés au congrès de la Fédération musicale de la région Centre : 420 sociétés et écoles de musique, 20 000 musiciens

Notre Fédération a tenu son congrès annuel à Bourges, le dimanche 26 octobre, dans les locaux de l'Ecole Nationale de Musique, mis gracieusement à notre disposition, par M. Jacques Rimbault, député maire, et par M. Robert Martignoni, directeur de cette école.

A la tribune, Jack Hurier présidait les travaux de ce congrès, assisté de MM. Guillemain, secrétaire général, Pouet, trésorier fédéral, Tartarin, secrétaire fédéral aux examens, Duchet directeur de l'Harmonie Estudiantine. M. Berthault, inspecteur régional de la Jeunesse et des Sports, et Moulin, responsable régional de la S.A.C.E.M. étaient présents, tandis que MM. Dousset, président du Conseil régional, Denieau, député, président du Conseil général du Cher, Villatte, président honoraire de la F.M.R.C., étaient excusés.

Le président, Jack Hurier ouvre la séance par une allocution : « La musique est, avant tout, le meilleur moyen de communication, mais c'est aussi et surtout le langage de la sensibilité, la recherche, l'invention.

Voilà pourquoi ce congrès qui nous réunit sous le signe de la musique devrait être une parfaite communication

entre tous les participants, où la sensibilité serait comme à l'orchestre, respectée à tous les pupitres.

Je sais que tous les musiciens présents dans cette salle ont la grande responsabilité musicale de leur département. Ils ont le souci de bien faire, pour défendre cette cause qui leur est chère : la musique.

Les sociétés et écoles de notre région ont aussi ce même désir, et mettent tout en œuvre pour cette réussite, souvent avec les petits moyens dont elles disposent mais il ne faut surtout pas se décourager, et ne pas préparer l'avenir.

Pour cela, il est nécessaire que, dans nos sociétés et écoles, la formation musicale suive la pédagogie moderne, « ce qui est très important à notre époque ».

Et là, je me répète peut-être, mais il ne faut pas seulement se contenter d'enseigner ce que l'on a appris ; il faut aller plus loin, libérer sa créativité, et rendre l'enseignement musical plus attrayant. Il faut, en partie, se débarrasser des idées reçues. L'imagination peut prendre une grande importance, et donner de la vie aux cours, ce qui est très attendu par tous les élèves, surtout par les débutants.

Il faut être conscient que si l'on enseigne la musique, comme nous l'avons apprise, nous ne faisons rien avancer. Cependant, il est nécessaire de s'inspirer des matières demandées aux examens de fin d'année, et que l'enseignement suive, dans chaque degré, le même programme dans chaque département.

Un élève qui quitte le département ou la région doit retrouver, dans un autre endroit, les mêmes matières aux mêmes degrés, afin que le diplôme que nous délivrons ait une signification réelle.

Dans cet enseignement, la musique d'ensemble doit prendre une grande place. Il faut, dès le début, préparer les élèves au travail d'orchestre, créer de petits groupes, un orchestre débutant, pour donner le goût du travail en commun, ce qui est indispensable pour attirer les jeunes musiciens vers nos sociétés de musique.

Ces Harmonies, Fanfares ou autres formations sont indispensables à la vie d'une commune. Elles maintiennent une certaine culture, une tradition. Elles sont le modèle de la vie associative ; mais si elles donnent le plaisir du travail en commun, elles demandent, par ailleurs, une certaine contrainte et un désintéressement, puisque tous leurs membres sont bénévoles, ce qui n'empêche que, pour le bon fonctionnement d'une société ou d'une école de musique, les dépenses deviennent de plus en plus lourdes : « Enseignement, partitions, instruments, entretien du matériel » sont une charge énorme, difficile à supporter, et il serait nécessaire que les ministères



concernés viennent en aide à ces sociétés, par l'apport de subventions, de matériel ; mais il est évident que, pour recevoir, il faut savoir donner, et notre don doit être de respecter l'enseignement demandé à l'échelon national.

Je pense que ce serait un bon placement, dont les intérêts seraient la culture, dans le milieu rural.

Si cela ne se fait pas dans un avenir très proche, les sociétés de musique ne seront plus qu'un souvenir. Ces réflexions vous paraissent peut-être pessimistes, mais c'est la triste réalité. Maintenant, comme je suis d'un naturel optimiste, je souhaite que nous soyons entendus, que nos inquiétudes se dissipent, et laissent place à l'espoir de voir nos sociétés musicales en plein essor.

Pour cela, nous devons faire un effort ; revoir le répertoire.

Beaucoup de compositeurs actuels écrivent pour les Harmonies. Il faut leur rendre hommage, en jouant leurs œuvres ; suivre cette évolution, faire perdre l'image Fanfare au sens péjoratif, et leur donner ce qui leur revient : le prestige d'un orchestre, dans toute la grandeur du mot, et là, je crois que nous aurons gagné.

Pour cela, il est souhaitable que nous suivions tous le même chemin, avec la même foi, que l'accord entre nous soit parfait, et nous permette de continuer à faire rayonner l'Art Musical dans notre grande région.

Et ma conclusion sera : Education Musicale plus attrayante, avec un programme nouveau et adapté à l'évolution de la vie.

Pour nos sociétés, un répertoire qui suive cette évolution, avec des orchestres plus modernes, pour la satisfaction des musiciens et des auditeurs. »

Dans son rapport moral, le secrétaire fédéral s'est félicité de l'adhésion du département de l'Indre, qui apporte 36 sociétés. Il a remercié notre ancien président Henry Petit, pour tout le travail qu'il accomplit au sein de notre Fédération, et nos nombreuses activités ont été commentées.

Jean-Pierre Pouet a présenté le rapport financier, qui, après avis favorable de la commission de contrôle, a été approuvé à l'unanimité. Il a préconisé qu'à l'avenir, les objectifs de la F.M.R.C., en matière de formation musicale et d'investissements soient définis avant l'établissement du projet de budget. M. Borgeais a souhaité que le congrès fédéral ait lieu en début d'année civile, mars par exemple.

Les nouvelles cotisations ont été adoptées, et la cotisation de 130 F, due par chaque société à la F.M.R.C. sera répercutée, tout ou partie, sur la trésorerie des associations, suivant les décisions prises par les conseils d'administration départementaux.

Après avoir remercié tous les musiciens qui ont assuré le succès des examens fédéraux, M. Albert Tartarin a dressé le bilan des examens 1986. Il a regretté la décision prise par le Loiret, en ce qui concerne les examens 1987. M. Joël Pilate, président de ce département a invoqué les motifs qui ont amené l'U.D.S.M.A. 45 à appliquer, en 1987, un programme différent de celui de la C.M.F. ; toutefois, il semble que certaines écoles de ce département conservent le programme de la C.M.F.

Les examens se sont déroulés normalement dans le Loiret : 114 sociétés ont présenté 2 385 élèves aux examens.

Dans le Cher, excellent déroulement des examens également : 41 sociétés ont présenté 675 élèves en instrument, 46 sociétés ont présenté 1 053 élèves en solfège (soit une progression de 6 écoles, par rapport à l'an dernier).

**Programmes respectés :** (D1. D2. P1. C.M.F. BM. P2. E1. E2. M1. M2. PS. SUP. F.M.R.C.).

Dans le Loir-et-Cher, programme spécial instrumental, programme normal, C.M.F., et F.M.R.C. en solfège.

Dans l'Eure-et-Loir, programme entièrement C.M.F. : 36 sociétés ont présenté 1 274 élèves aux examens, et 484 en instrument (soit une progression de 2 écoles de musique).

Dans l'Indre, programme C.M.F. respectés, et bon déroulement des examens.

En Indre-et-Loire, programmes C.M.F. et F.M.R.C. respectés : 54 sociétés présentaient 700 élèves.

M. André Laperche s'étant excusé, M. Michel Corbin se fait le rapporteur de la commission batteries fanfares :

« La commission des batteries fanfares s'est réunie à Saint-Jean-de-Braye, le 14 septembre, sous la direction de M. André Laperche, directeur de B.F. de Romorantin, président de la commission, en présence de M. Jack Hurier, président de la F.M.R.C.

Étaient représentés les départements du Loiret, de l'Eure-et-Loir, et du Loir-et-Cher. Le bilan des examens 1986 s'étant avéré positif dans les départements représentés, malgré quelques difficultés en solfège E1, il a été décidé de s'inspi-



rer du programme C.M.F. 1986, pour établir celui des examens 1987 en région Centre. La commission a constaté la désaffection des jeunes pour le clairon en Loir-et-Cher, et en Eure-et-Loir ; le Loiret a eu, cette année, 130 candidats, dont 50 % de clairons.

L'épreuve de solfège en 1987 sera limitée à une leçon non préparée, notée sur 20, et un questionnaire de théorie. La dictée, jusqu'alors imposée à partir du brevet, est étendue à tous les niveaux (dictée de rythmes pour les tambours, dictée au clairon ou à la trompette, pour les cuivres).

Le déchiffrage à l'instrument est supprimé jusqu'au P2 inclus, de manière à réduire l'attente des candidats.

Mlle Jacqueline Dion, secrétaire de Jeunesse et Musique, association qui a eu la charge d'organiser les mini-stages, a fait le compte rendu détaillé des deux sessions de cette année, et a présenté l'organisation des sessions 1987, qui auront lieu à Orléans, les 31 janvier et le 1<sup>er</sup> février, et les 21 et 22 mars.

#### Mini-stages 1986 :

La F.M.R.C. a confié l'organisation des mini-stages à l'association Jeunesse et Musique en région Centre.

Les activités se sont déroulées pendant quatre jours :

- 1<sup>re</sup> session les 1 et 2 février 1986 ;
- 2<sup>e</sup> session les 15 et 16 mars 1986.

Les stagiaires avaient choisi :

Soit de travailler leur instrument dans les ateliers suivants :

- perfectionnement instrumental ;
- musique de chambre ;
- analyse musicale ;

soit de travailler en orchestre.

Le centre d'hébergement de l'Aroeven, 1, boulevard de la Motte-Sanguin à Orléans, a accueilli 99 participants, répartis comme suit, dans les classes :

Flûte .....	5	Hautbois .....	7
Cor .....	3	Clarinette .....	26
Trompette .....	19	Trombone .....	6
Tuba .....	5	Saxophone .....	15
Percussion .....	5	Direction .....	8

Les stagiaires instrumentistes étaient répartis par niveau, et passaient obligatoirement dans les trois ateliers.

Les stagiaires chefs d'orchestre ont travaillé : la gestique, la lecture, l'analyse de conducteur... pendant toute la première session, et l'après-midi du samedi 15 mars, avec une œuvre très connue : « L'Arlésienne » de Georges Bizet.

Le dimanche 16 mars, l'effectif complet des instrumentistes fut partagé en deux groupes : perfectionnement instrumental, orchestre.

Afin de constituer 2 orchestres équilibrés, les stagiaires chefs d'orchestre purent mettre en pratique leurs acquis, pendant la journée du 16.

Il faut noter que le nombre des élèves



*Cmf*



est toujours croissant, puisque cette année, nous avons accueilli 99 stagiaires.

Les responsables de la F.M.R.C. étaient présents à ce dernier stage.

Lors du bilan du stage, les élèves se sont déclarés satisfaits des conditions dans lesquelles se sont déroulées ces journées, et très heureux de l'enseignement qui leur a été prodigué, dans toutes les disciplines.

Quant aux animateurs, ils ont constaté un progrès entre ces sessions et que les conseils qu'ils avaient donnés ont été profitables et suivis par tous avec un grand sérieux et assureront ces mêmes mini-stages pour 1987.

Pour terminer, M. Jack Hurier, président de la F.M.R.C. a tenu à remercier stagiaires et professeurs pour le bon résultat obtenu, grâce à l'assiduité au travail des uns, et la compétence des autres.

Il a été demandé la possibilité de décentraliser ces mini-stages, ou de les organiser en semaine, pendant les vacances scolaires.

M. Duchet et Mme Fleury, respectivement directeurs des centres de vacances de Fontenay-le-Comte et de Saint-Flour se sont satisfaits des séjours musicaux, mais ils demandent qu'un effort important soit fait au sein des sociétés et écoles de musique, en ce qui concerne la publicité et l'information.

Du 2 au 23 août, s'est déroulé, à Fontenay-le-Comte, le séjour musical, organisé par la F.M.R.C. et l'A.R.O.E.-V.E.N. d'Orléans.

Ce séjour existe maintenant depuis 17 ans ; en effet, il a été créé en 1970 : d'abord à Royan pendant 15 ans, puis à Fontenay-le-Comte, depuis 1985.

#### Objectifs :

— Pratique de la musique d'ensemble au sein d'un Orchestre d'Harmonie.

— Elaboration d'un programme : élargissement du répertoire (classique, romantique, contemporain, variété, jazz).

— Réalisation de plusieurs concerts publics sur la côte atlantique.

— Travail de détail par pupitre, sous la responsabilité d'un animateur (niveau : prix de conservatoire).

— Activités sportives : volley-ball, foot-ball, ping-pong, tennis...

— Autres activités : très diverses et élaborées en commun, avec les participants et l'équipe pédagogique.

**Très important :** Permettre aux jeunes musiciens de prendre conscience des possibilités de l'Orchestre d'Harmonie, de son répertoire. De comprendre, qu'avec des efforts, du travail, de la volonté, de la persévérance, ils sont en présence des ingrédients du progrès.

Le plus important étant le retour dans leur société. Cette formation qui est due aux jeunes, doit permettre aux Sociétés Musicales de compter dans leurs rangs des éléments dynamiques, qui aideront à préparer une évolution positive des Harmonies.

**Le bilan de fin de stage a été axé sur cet objectif.**

#### 11<sup>e</sup> séjour de l'Harmonie cadette à Saint-Flour

66 enfants ont participé au séjour musical de l'Harmonie cadette, encadrés par 15 animateurs.

Plusieurs concerts ont été donnés, dans la région de Saint-Flour, plus le concert de clôture à Baule.

Ce concert a réuni plus de 700 personnes, et a été enregistré et diffusé par Radio-France.

Les enfants qui ont assisté à ce séjour musical ont fait une grande progression, dans la pratique de leur instrument, et en font profiter les sociétés auxquelles ils appartiennent.

Tous furent félicités pour leurs qualités musicales, et pour les cinq concerts qu'ils avaient bien voulu programmer dans leur région d'accueil.

Le président Jack Hurier a demandé qu'une commission accordéon et une commission chorale soient créées, au sein de la F.M.R.C.

M. Borgeais a fait le point de la mission qui lui a été confiée par le C.A., et qui concerne le développement du corps des instructeurs itinérants, en milieu rural.

La date du congrès fédéral 1987 a été fixée au dimanche 25 octobre 1987, et il aura lieu dans l'Indre.

M. Berthault, inspecteur régional de la Jeunesse et des Sports a rappelé que son administration apportera son aide à nos actions, qui doivent être articulées autour de deux mots clefs : Formation et Répertoire.

Pour M. Moulin, responsable régional de la S.A.C.E.M., il faut défendre la musique, et la S.A.C.E.M. s'y emploie, en signant avec la C.M.F., un protocole d'accord avantageux pour vos associations.

A l'issue du congrès, le conseil d'administration a élu son bureau :

— Président : M. Hurier Jack.

— Secrétaire général : M. Guillemain André.

— Secrétaire général adjoint : M. Riguet Rémy.

— Trésorier : M. Pouet Jean-Pierre.

— Trésorier adjoint : M. Durand Jean.

— Secrétaire fédéral aux examens : M. Tartarin Albert.

— Le poste de secrétaire fédéral à la promotion sera pourvu au cours de la réunion du C.A.

Le président, Jack Hurier, a clos les débats par une allocution :

« Je pense que vous avez ressenti comme nous, les difficultés que l'on rencontre dans nos sociétés, mais aussi que vous avez partagé le plaisir de faire partie d'une grande famille : la musique.

Si tant de questions se posent, pour votre association, c'est que tous, ici, nous avons le désir de faire encore mieux, pour l'évolution et la culture musicale, dans nos sociétés.

Dans nos discussions, si la nuance Piano n'est pas toujours respectée, c'est pour la bonne cause — pour défendre un désir commun — ce que nous aimons : la musique, et puis c'est tout à fait normal, pour un musicien, de respecter les nuances ».

#### Souhaits :

Le conseil d'administration de la F.M.R.C. a déjà à l'étude deux projets :

1) Il est nécessaire de renouveler le matériel de reproduction, qui permet le tirage du Bulletin Trimestriel Legato (1 500 exemplaires).

2) Il faut informatiser la région, pour mieux communiquer : que chaque président départemental soit immédiatement au courant de tout ce qui se passe, comptabilité, informations reçues de la C.M.F., stages, etc.

La municipalité de Bourges, représentée par M. Berthot a reçu les congressistes dans les salons de l'hôtel de ville. Au cours du vin d'honneur, le Quintette de cuivres Jacques Cœur a donné une audition très remarquée. Cet ensemble, qui a maintenant 3 ans d'existence, nous a donné un concert de grande qualité :

— Rondeau de Mouret.

— Gaillarde de Scheidt.

— Pavane n° 1 de Franck.

— Canzona de Gabrieli.

— Merle et Pinson de Reynaud.

— Riverside (traditionnel).

— St-James (traditionnel).

M. Berthault, de la Jeunesse et des Sports, a remis à M. Petit, notre président honoraire, la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports, récompensant ainsi les éminents services qu'il a rendus à la musique populaire, depuis de nombreuses années.

**Ce congrès représente bien la F.M.R.C.**



## Eure-et-Loire LA LOUPE

### Compte rendu du congrès de l'Union des Sociétés Musicales et Artistiques.

Le congrès de l'U.D.S.M.A. 28 a eu lieu, le 28 septembre à La Loupe.

Après accueil des congressistes, et un petit déjeuner bien apprécié, le président Jack Hurier a procédé à l'appel des sociétés (45 sociétés représentées, sur 49 inscrites). Le congrès pouvait commencer.

#### Allocution du président :

« La musique est « l'art d'accomoder les sons d'une manière agréable à l'oreille ». J'espère que, pendant ce congrès de l'Union des Sociétés Musicales d'Eure-et-Loir, nos voix feront de même, et que cette assemblée générale se déroulera dans la plus parfaite harmonie.

Si je commence ainsi mon propos, c'est parce que la musique qui nous réunit aujourd'hui fait partie de notre quotidien. Elle est notre but, et nous n'avons qu'un seul désir : la défendre.

Dans la plupart de nos sociétés et écoles du département, les directeurs ont fait le bon choix, et ont adapté l'enseignement musical à la pédagogie moderne, ce qui est très important à notre époque.

Il ne faut pas se contenter d'enseigner seulement ce que l'on a appris, mais il faut aller plus loin, libérer sa créativité, et rendre l'enseignement musical plus attrayant.

Les stages de musique du département ont permis aux différents élèves des sociétés de se connaître, de nouer des liens d'amitié, et de créer un rapprochement musical bénéfique pour tous.

Depuis, dans la plupart des écoles, il existe un orchestre débutant, ce qui correspond bien à la politique de notre Union départementale, en préparant les futurs musiciens pour nos harmonies.

La musique est l'âme de nos villes, elle est présente dans toutes les manifestations elle est le reflet de la vie « la joie, le recueillement ». Elle a sa place à tout moment, elle est indispensable dans toutes les circonstances.

Et je voudrais dire ma reconnaissance à tous les directeurs et musiciens qui n'hésitent pas à prendre sur leur temps de famille, pour assurer la bonne marche de ces formations musicales, sans appât du gain, mais pour le plaisir de l'art.

Pour terminer, j'espère que ces quelques réflexions ont rejoint vos pensées. Elles vous aideront dans votre tâche, et vous permettront de continuer et de propager l'enseignement et l'art musical dans notre département.

Le président demandait l'approbation du compte rendu du congrès

1985. Celui-ci fut approuvé à l'unanimité.

#### Rapport moral

Sociétés affiliées. Le nombre des sociétés inscrites à l'U.D.S.M.A. est passé de 49 à 50 sociétés, et deux autres écoles ont demandé leur affiliation pour 1987.

#### Examens fédéraux

Ces examens se sont tenus dans différents centres.

Pour les degrés élémentaire à moyen, deux centres étaient proposés, et ont fonctionné le même jour.

Pour les degrés préparatoire, 9 centres, répartis dans le département, permettaient aux sociétés et écoles de présenter des élèves, avec le moindre déplacement.

Ces centres ont accueilli 1 306 élèves.

Pour les degrés débutant, les examens ont eu lieu dans les écoles de musique, où 452 élèves ont passé le test de fin d'année scolaire.

#### Soit au total 1 758 élèves

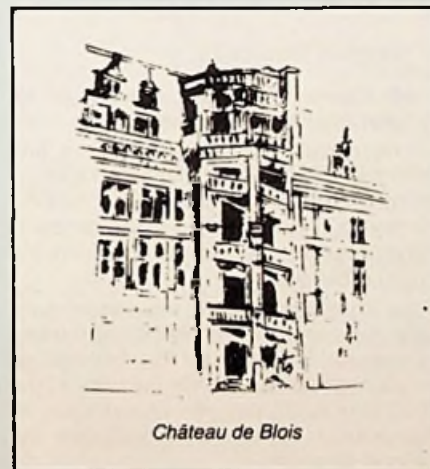
Ce qui fait une augmentation sur l'année précédente de 333 élèves.

Cette année, 36 sociétés et écoles ont présenté des élèves, alors que, l'année précédente, il n'y en avait que 34.

Cette progression devrait continuer.

Toutes les sociétés et écoles de musique devraient prendre conscience de l'utilité de ces examens, et venir nous rejoindre, car, c'est par le nombre toujours grandissant des élèves, que nous prouverons l'utilité et l'efficacité de l'enseignement musical dans notre département.

Ces examens ont été faits avec des textes édités à l'échelon national, par la Confédération Musicale de France, et se sont passés de façon sérieuse, avec l'aide de professeurs et instrumentistes compétents.



#### Séjours musicaux et de vacances (stages)

Ces séjours de vacances ont été suivis très régulièrement par des élèves musiciens, qui avaient envie de travailler là, c'est facilement vérifiable.

Il suffit d'écouter l'orchestre junior d'Eure-et-Loir.

Un chiffre peut vous donner aussi la participation des élèves à ces séjours musicaux, avec un total de 1 300 journées stagiaires.

Si l'Union départementale peut supporter ces stages de formation musicale, c'est bien grâce aux subventions que veulent bien nous accorder le Conseil général d'Eure-et-Loir, ainsi que le ministère Jeunesse et Sports, et aussi, une part non négligeable : les moniteurs sont tous bénévoles, ainsi que les personnes chargées du service, de la cuisine, du secrétariat et autres ; le président J. Hurier tient à les remercier.

Il est nécessaire de signaler le bien de ces rencontres entre élèves musiciens, qui, aussi bien sur le plan humain que musical, créent des liens d'amitié ; et il faut vivre ces journées de travail, pour se rendre compte de la musique, et par cela, l'Orchestre Junior est une grande famille.

Le travail d'orchestre est un travail en commun, chacun a sa responsabilité, pour l'élaboration du programme, et la réussite finale de cet ensemble, qui est le concert.

#### Concerts :

Pour l'année 1986, l'orchestre junior se sera produit huit fois, avec des concerts dans l'Hérault (pendant les vacances de Pâques), et dans le département (Arrou, Courville-sur-Eure, et au théâtre de Chartres) ; et l'orchestre débutant, formé lors du stage de juillet, a donné un concert de clôture à la salle des fêtes de Courville-sur-Eure.

#### A propos des stages :

Mme Grignon, assistante Jeunesse et Sports, signale qu'à l'occasion du stage d'initiation à la musique, qui a eu lieu à Courville, entre le 30 juin, et le 5 juillet, une bourse de 100 F a été attribuée, par le Crédit Agricole, à quelques jeunes ayant participé à ce stage.

#### Festival départemental de musique :

Celui-ci a débuté par un concert de gala, au théâtre municipal de Chartres, le 10 mai.

Le dimanche 11 mai, sur le stade des Bas-Bourgs, les musiques du département se sont rassemblées : au total 12 sociétés :

- l'accordéon club de Chartres (Claudine Aucher) ;
- l'Harmonie de Courville (Jack Hurier) ;
- les Plupitres (Antoine Sanson) ;





- l'Union d'Arrou (Moïse Taranne) ;
- l'Harmonie de Bonneval (Thierry Gruson) ;
- l'Harmonie de Bailleau-le-Pin (Daniel Hesloin) ;
- l'Harmonie de Senonches (Jean-Claude Fargas) ;
- l'Harmonie de Voves (André Verger) ;
- l'Harmonie d'Auneau (Martial Billard) ;
- l'Harmonie de Nogent-le-Rotrou (Gérard Debono) ;
- l'Harmonie de Châteaudun (Michel Renonce) ;
- l'Harmonie municipale de Chartres, qui avait la lourde tâche de l'organisation matérielle du Festival, n'a rejoint ses consœurs que pour l'exécution des morceaux d'ensemble : Blues March (de J. Hurier et A. Tartarin), Amazing Grâce (arrangement de Dovegel), Hymne à la musique (de S. Lancen).

#### Suggestions au sujet des festivals :

Il est souhaitable que les musiciens soient mis en place pour le morceau final, qu'après audition complète de la dernière société présentée.

#### Journée pédagogique :

Le 6 septembre, les responsables des sociétés et écoles de musique d'Eure-et-Loir, se sont réunis à l'école municipale de musique de Courville, pour faire le point sur les examens 1986, et préparer la nouvelle année scolaire.

Après discussion, et on peut le souligner, très courtoise, les observations suivantes ont été faites :

1) Les épreuves étant trop longues, il a été suggéré de supprimer la mémorisation, lors de ces examens, mais cependant, cette matière ne doit pas disparaître des cours, car elle reste nécessaire : elle est très importante, pour donner aux élèves un bon départ dans les études musicales, et facilite par la suite, la reconnaissance des sons (dictée).

2) Pour les dictées : il faudrait que les phrases aient une tonalité bien détermi-

née, éviter l'anacrouse au début, et supprimer les mesures incomplètes, en fin de phrase.

Dictées rythmiques : un peu trop longues. Prévoir une chute sur le temps fort.

Dictées à deux voix : éviter le changement de clé, dans la deuxième voix.

Pour le choix des morceaux imposés : il apparaît quelques erreurs. Les niveaux sont souvent inversés.

#### Déroulement des épreuves :

Débutants 1 et 2 : dans les écoles de musique, sous la responsabilité du directeur, avec un ou plusieurs membres extérieurs à cette société ou école.

Préparatoires 1 et 2 : dans les centres d'exams (les mêmes qu'en 1986).

A partir d'élémentaires 1 : dans deux centres, et le même jour.

#### Les épreuves sont celles de la C.M.F.

En conclusion :

Pour l'exercice 1985-1986, le conseil d'administration a tenu (depuis le congrès de Courville) :

— 10 réunions de bureau ou commissions.

— 9 réunions à la F.M.R.C.

— 1 journée pédagogique.

— 11 centres d'exams.

— Le congrès départemental à Amboise.

— 3 stages de perfectionnement d'orchestre.

— 1 stage Jeunesse et Musique, initiation — approche instrumentale —, musique d'ensemble.

— 8 concerts de l'orchestre junior.

Ceci représente de nombreux déplacements pour la plupart des membres du conseil d'administration, le président les remercie vivement, car cela représente beaucoup de temps pris sur la vie familiale.

Toutes ces manifestations se sont déroulées dans la plus parfaite amitié, et avec une grande compréhension de tous.

#### Approbation à l'unanimité du rapport moral

#### Rapport financier :

M. Boisard, trésorier, a présenté le rapport financier de l'exercice.

Les commissaires aux comptes ont étudié les comptes, examiné les factures et constaté la parfaite concordance des chiffres figurant au bilan présenté avec ceux des livres de comptabilité et du compte bancaire.

La commission peut assurer la parfaite régularité des comptes de l'association et, félicitant M. Boisard qui a beaucoup de travail (la trésorerie de l'U.D.S.M.A. 28 est très importante), la commission demande l'approbation du rapport financier.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

#### Rapport commission jeunesse (M. Jean-Claude Fargas).

Saison de l'orchestre junior d'Eure-et-Loir :

Cette année, l'organisation de la saison de l'orchestre a été modifiée :

— Début aux vacances de Toussaint, et fin en juin, ceci afin de faire correspondre la saison, avec l'année scolaire.

— Trois sessions de stages, au lieu de deux, ont permis un meilleur travail du programme.

Cependant, il s'avère nécessaire de donner un autre concert à Courville-sur-Eure, le premier jour du stage de Toussaint, pour nous permettre de remercier M. le maire et son conseil municipal, qui nous accueillent de façon si sympathique, pour tous nos stages en mettant gratuitement à notre disposition, les locaux de l'école de musique, et la salle Pannard. Il nous faudra donc poursuivre la saison jusqu'au 31 octobre, et débiter la mise en étude du programme 86/87, les deux jours suivants.

1) Session à Courville les 31 octobre, 1<sup>er</sup> et 2 novembre 1985 :

Après le concert donné à la salle Pannard, par l'orchestre junior 85, le nouveau programme a été mis immédiatement à l'étude, le lendemain.

Ce programme était nettement plus difficile que les précédents :

— City of Spire (Trévor Ford).

— Symphonie de Noël (Serge Lancen).

— Suite grecque (Lijnschooten).

— El Paso Montanese (Kees Vlack).

— Musik aus Bohem (Z. Jonak).

— Sweet Carolina Charleston (J. Penders).

— Juvénile Party (J. Penders).

— Interplay for Band (Ted Huggens).

— Free Time (J. Briver).

Ces œuvres étaient toutes des compositions originales pour l'orchestre d'Harmonie et d'une qualité musicale incontestable.

La direction de l'orchestre était assurée par MM. J. Hurier, G. Debono, M. Villette, et J.-C. Fargas.

Les stagiaires provenaient de 11 sociétés ou écoles de musique du département.

2) Session à Courville les 21, 22, 23 février 1986 :

Les stagiaires ont repris le travail par pupitre et en ensemble.

Comme d'habitude, une soirée dansante a permis de se détendre un peu, et une autre soirée a servi à présenter le montage vidéo, qui avait été fait, au cours du stage du Pouget, en avril 1985.

3) Session, stage du Pouget du 29 mars au 8 avril 1986.



C'est la session la plus importante de la saison, par sa durée. Elle s'est tenue à Gignac et au Pouget, dans l'Hérault, près de Montpellier, où les jeunes musiciens d'Eure-et-Loir sont accueillis chaque année, depuis maintenant 7 ans.

Ce séjour est devenu une véritable institution, et les Pougetois attendent désormais avec impatience la venue des musiciens d'Eure-et-Loir, qui leur apportent une animation très appréciée, dans un village dont la population atteint à peine un millier d'habitants.

Cette année, c'est exactement 60 personnes qui ont participé à ce stage.

Le travail musical était dirigé par M. Jack Hurier, M. G. Debono, M. M. Villette, et M. J.-C. Fargas.

Les stagiaires étaient encadrés par des moniteurs musiciens dans l'orchestre : Jacques Leballeur, Patrice Dufay, Marielle Jacquet et Corinne Toussaint.

Les repas étaient préparés par M. et Mme Gallais de Senonches. Rémy Riguet, de Courville assurait à la fois les fonctions d'assistant sanitaire et de factotum, transportant le matériel et les bagages, aidant M. Callais, pour aller acheter le ravitaillement.

Marielle Fargas s'occupait du secrétariat et de l'encadrement.

Toutes ces personnes ont assuré leur service bénévolement, prenant même sur leurs jours de vacances, pour venir assister à ce séjour.

Au Pouget, l'emploi du temps était divisé en 2 parties : le travail musical, et les activités de découverte du pays.

Une rencontre avec les musiciens de l'Harmonie de Gignac et leur directeur, Yves Azema, a permis aux deux orchestres de jouer tour à tour quelques œuvres de leur répertoire, au cours d'une soirée amicale très sympathique.

Comme tous les ans, les musiciens d'Eure-et-Loir ont participé à l'animation du marché de Clermont-l'Hérault.

Ils ont constitué un petit orchestre qui a joué des airs connus, à divers endroits du marché. Ils ont même participé à la remise des lots, lors de la quinzaine commerciale, et ont été reçus à la mairie de Clermont, où un vin d'honneur leur a été offert.

Enfin, le séjour s'est terminé par un concert au Pouget, avec la participation de la chorale locale, et celle du village voisin : Plaisan. Ces deux chorales avaient étudié, sous la direction de Mme Virenque, depuis quelques semaines :

- Le chœur des esclaves de Verdi, et
- La Pougetoise, nouvelle chanson composée spécialement par Jack Hurier et Albert Tartarin pour les habitants du Pouget.

Le programme de ce concert, d'exécution délicate, était celui mis à l'étude, lors de la session de Courville.

Après ce concert, les jeunes musi-

ciens sont revenus en Eure-et-Loir, le mardi 8 avril.

L'orchestre Junior s'est réuni à nouveau le samedi 10 mai, à l'occasion du Festival départemental de Chartres. Le compositeur, M. Serge Lancen, avait fait l'honneur de sa présence, et a pu apprécier lui-même l'excellent travail de ces 60 jeunes musiciens, venus des quatre coins d'Eure-et-Loir.

Le 31 mai, répondant à l'invitation de M. Moïse Tarrane, les jeunes musiciens ont donné également un concert à Arrou.

#### **Stage Jeunesse et Vacances en région Centre :**

Ce stage, organisé par l'U.D.S.M.A. 28, en liaison avec la direction départementale et régionale de la Jeunesse et des Sports, s'est déroulé à Courville, du 30 juin au 5 juillet.

Trois thèmes étaient abordés :

— l'initiation musicale (stagiaires n'ayant aucune connaissance musicale) ;

— l'approche instrumentale (stagiaires ayant des connaissances en sol-fège) ;

— l'initiation à la musique d'ensemble (orchestre débutant).

24 stagiaires ont suivi assidûment ce séjour, et ont découvert le travail d'ensemble, ainsi que les joies de l'orchestre.

Ils étaient venus de différentes villes du département (Arrou, Chartres, Châteauneuf-en-Thymerais, Cloyes, Courville-sur-Eure).

L'école municipale de musique de Courville était mise à leur disposition, grâce à la municipalité, qui en avait autorisé l'ouverture, pendant cette période de vacances.

L'encadrement bénévole était assuré par : M. Jack Hurier, M. Gérard Debono, M. Daniel Leroy, Mme Elisabeth Chansard, Corinne Toussaint, Sandrine Riguet, Frantz Gérard et Patrice Chesneau. Le secrétariat était assuré par Rémy Riguet.

Un concert de clôture fut donné par les jeunes stagiaires, à Courville-sur-Eure. Ce stage sera reconduit l'an prochain, et, à la demande des élèves, plusieurs concerts seront envisagés, dans le département.

#### **Stage de la Fédération Musicale de Normandie :**

Lion-sur-Mer, du 1<sup>er</sup> au 12 juillet.

15 jeunes musiciens d'Eure-et-Loir ont participé à ce séjour qui, s'il n'était pas directement organisé par la commission Jeunesse de l'U.D.S.M.A., était cependant ouvert aux jeunes musiciens, l'un à Lion-sur-Mer, l'autre à Caen, dans l'auditorium du conservatoire.

Le programme était, comme d'habitude, extrêmement difficile :

- Préludes joyeux de C. Schmitt.
- Symphonie de l'eau de S. Lancen.
- Les tableaux d'une exposition de Moussorgsky.

La direction de l'orchestre était confiée à Ferdinand Koch, et la direction administrative du séjour à J.-C. Fargas.

#### **Camp itinérant en Touraine et stage de Rechèvres**

Deux autres stages avaient été programmés, en 2<sup>e</sup> quinzaine de juillet :

- Un séjour à Rechèvres.
- Un camp itinérant en Touraine.

Ces deux stages ont dû être annulés, à cause d'un nombre d'inscriptions insuffisant.

Il est regrettable surtout, que le camp itinérant n'ait pu avoir lieu, pour plusieurs raisons :

— Il avait été programmé dans l'opération « Jeunesse et Vacances en région Centre », lancée par Jeunesse et Sports.

— L'hébergement devait se faire dans les écoles de musique, ou dans les locaux des sociétés musicales des villes et villages traversés.

— La quasi totalité des sociétés contactées avait répondu favorablement, et il est dommage de ne pas avoir pu accepter l'hospitalité qui nous avait été offerte, et qui aurait permis d'établir des contacts amicaux entre musiciens.

En fin, la formule était originale, elle aurait permis aux jeunes musiciens qui auraient participé à cette randonnée, de s'enrichir, à la fois sur le plan culturel, et sur le plan musical.

#### **Stages et séjours proposés par la Fédération Musicale de la région Centre :**

Il faut ajouter, à cette liste d'activités proposées aux jeunes musiciens d'Eure-et-Loir, les stages organisés par la F.M.R.C.

— Stage de perfectionnement et de direction d'orchestre à Orléans.

— Séjours musicaux de vacances de Saint-Flour et de Fontenay-le-Comte, ainsi que les mini-stages.

Il est toujours regrettable de constater que les musiciens de notre département boudent toujours ces séjours. Peut-être est-ce le nombre trop important des stages qui nous sont proposés, qui est la cause de cette situation, ou bien le fait que beaucoup de jeunes partent en vacances avec leur famille en été, ou bien aillent travailler pour se procurer un peu d'argent, ou bien encore, le prix assez élevé de ces séjours.

Comme vous pouvez le constater, les activités proposées aux jeunes musiciens d'Eure-et-Loir sont nombreuses et variées. Elles sont également de grande qualité.

Il faut souligner que toutes les personnes qui encadrent ces séjours sont bénévoles, et prennent sur leur temps



Cmf



de vacances, pour s'occuper des jeunes.

Il faut noter également le souci de sérieux que l'U.D.S.M.A. veut apporter à l'organisation de ces séjours, en mettant en formation l'équipe d'animation et de direction de ces séjours ; en effet, une aide financière est apportée aux jeunes musiciens qui veulent entreprendre une formation d'animateur, conduisant au B.A.F.A., afin d'obtenir la qualification exigée par la législation, pour l'organisation des centres de vacances et de loisirs.

**Approbation du rapport de M. J.-C. Fargas à l'unanimité.**

#### Commission accordéon

M. Daniel Leroy étant absent, c'est Mme Claudine Aucher qui a pris la parole.

Les activités de la section accordéon d'Eure-et-Loir sont nombreuses :

Nous avons pu le constater, par exemple, à Chartres, le 11 mai, à l'occasion du Festival, où l'Accordéon Club s'est produit, comme de nombreuses sociétés du département.

La section accordéon organise également des stages, mais déplore le manque d'informations sur ses activités au niveau de l'U.D.S.M.A.

Le président Hurier propose de créer une section accordéon au niveau régional.

#### Cotisations 1987 :

Le prix de la cotisation est fixé à 565 F suivant la demande du président.

Suivant la demande du président, tous les membres présents ont décidé, et cela, pour soutenir l'effort fait par la C.M.F., à nous servir un journal : de conserver deux abonnements par société.

Le coût de la cotisation se décompose comme suit :

Cotisation C.M.F.	145 F
Cotisation F.M.R.C.	130 F
2 journaux Legato	70 F
U.D.S.M.A.	40 F
2 journaux C.M.F.	180 F
	565 F

#### Renouvellement des membres sortants :

(43 sociétés votantes)

Réélus : M. Riguet Rémy (41 voix) ; M. Fargas Jean-Claude (40 voix) ; M. Becquau Philippe (36 voix) ; M. Ambrosi Max (33 voix).

Elu : M. Tarrane Moïse (39 voix), nouveau candidat proposé en remplacement de M. Héron.

#### Divers :

Le congrès départemental 1987 est fixé au 27 septembre, à Bonneval.

A étudier au prochain stage de l'orchestre junior : possibilité de faire un concert supplémentaire, entre le stage du Pouget, et la rentrée d'octobre.

Ce congrès 1986 arrive à son terme :

M. Gelineau, représentant M. le directeur de Jeunesse et Sports a pris la parole, pour souligner les caractéristiques de l'U.D.S.M.A. :

— Effort important fait pour la jeunesse.

— Dynamisme : augmentation de 25 % des membres, qui touche une équipe de jeunes. Le domaine de compétence de la direction Jeunesse et Sports est socio-culturel ; c'est pourquoi elle intervient dans un domaine plus proche de la culture, que des sports ; et c'est dans ce sens qu'elle aide à organiser des stages et un certain nombre d'activités, en faveur de la jeunesse.

Elle travaille avec des partenaires : comités départementaux ou U.D.S.M.A.

Toute société peut être aidée, lorsqu'elle en a référé à l'U.D.S.M.A. à laquelle elle appartient.

M. Gelineau constate que les stages organisés sont caractérisés, dans le département, par une approche pédagogique tout à fait nouvelle : préparation de stages, si l'essentiel est de faire de la musique, de préparer des concerts, elle s'accompagne toujours d'activités annexes, sportives ou culturelles ; et aussi le fait de vivre en groupe, et d'apprendre les règles d'une certaine socialisation nécessaire à des jeunes dans une société.

M. Gelineau tient à féliciter l'équipe pédagogique.

Le Conseil général et l'Etat (de part la direction départementale Jeunesse et Sports) reconnaissent tous la qualité d'un travail qui est, le plus souvent, bénévole.

M. Gelineau adresse, au nom de la direction départementale, ses compliments et remerciements. Il souhaite de continuer avec cette foi, ce dynamisme, pour l'amélioration de la vie sociale et musicale, dans notre département.

M. Martial Taugourdeau, président du Conseil général, député de l'Eure-et-Loir, a pris la parole pour signaler que le département et l'Etat ont signé une convention : maintenant, il y a un délégué départemental à la musique, pour coordonner les actions, au niveau du département : concerts, etc.

M. le commissaire adjoint de la République, sous-préfet de Nogent-le-Rotrou, rappelle les propos de M. Taugourdeau.

Il félicite les congressistes, pour les travaux de ce congrès : débats révélateurs de leurs actions.

Concerts de très bonne qualité, écoles de musique marchant bien, dans le département.

C'est grâce à l'action de chacune et chacun, que la musique peut se développer.

#### Merci et bravo.

Pour clôturer ce congrès, M. Hurier, président de l'U.D.S.M.A. 28, prend la parole, pour remercier les personnalités présentes :

— M. Semery, maire de La Loupe, vice-président du Conseil général et la municipalité qui ont mis à disposition, les moyens matériels pour le développement de cette manifestation.

— M. le commissaire adjoint de la République, sous-préfet de Nogent-le-Rotrou.

— M. Gelineau, inspecteur représentant M. Leclerc, directeur départemental Jeunesse et Sports.

— M. Huguet, délégué régional SACEM,

— ainsi que tous les directeurs, professeurs de musique, qui se sont dérangés.

« Si cette assemblée générale s'est déroulée dans le calme, et avec courtoisie, c'est bien la preuve de la motivation de tous, et le désir de mieux faire, pour l'avenir musical de notre département. »

Au cours de l'apéritif, offert par la municipalité, à la salle du foyer municipal, les membres de l'U.D.S.M.A. se sont réunis pour former le nouveau bureau, qui, d'ailleurs demeure inchangé.

Un repas en commun, au foyer municipal, terminait ce congrès, dans la bonne humeur. Le dessert, accompagné par l'audition de l'Harmonie de La Loupe, a mis un terme à cette bonne journée.

#### Indre

##### Un musicien à l'honneur, M. Maurice Pairoux

Le 9 novembre 1986, l'Assemblée générale de la Fédération des sociétés musicales de l'Indre, sur proposition de M. Joubert, président et directeur de l'Amicale Cironnaise, a nommé à l'unanimité M. Maurice Pairoux, président honoraire de la Fédération.

Né à Saint-Gaultier le 10 septembre 1906, M. Pairoux a commencé à jouer du clairon à l'âge de 7 ans. Par la suite, il apprend le solfège, le cornet à pistons et entre en 1919 à la Galtérienne, société de musique de Saint-Gaultier, dès la reconstitution de celle-ci, après la Grande Guerre.



Cette société étant disparue en 1925, M. Pairoux rejoint la musique d'Argenton jusqu'à son départ au régiment.

Ayant passé avec succès un examen à Châteauroux devant le chef de la musique du 90<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, il est incorporé au 18<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Alpains à Grasse, où il est bugle solo, chargé du perfectionnement des petits cuivres.

A sa démobilisation en 1928, il entre à l'Harmonie du Blanc et seconde le chef de musique, M. Demarquez.

Son emploi l'ayant appelé à Valençay, il continue, malgré son éloignement, à être membre actif de l'Harmonie du Blanc. Il devient également membre de l'Harmonie Issoldunoise de 1949 à 1953. A cette date, il est chargé de la reconstitution de la Société Musicale de Valençay « La Joyeuse Valencéenne » dont il assume la direction jusqu'en 1975, puis en devient le président. Musicien accompli, il a réalisé de nombreux arrangements d'œuvres classiques pour sa société.

Le 10 décembre 1955, il est nommé officier d'Académie, et le 2 janvier 1968, officier des Palmes académiques.

En sa qualité de conseiller général, il a milité auprès de l'Assemblée départementale en faveur de la création d'une école itinérante chargée du maintien et du développement de la culture musicale et de la vie associative en milieu rural. Cette action était couronnée de succès lors de la création de l'école fédérale de musique de l'Indre le 1<sup>er</sup> janvier 1981.

Après sa nomination comme président d'honneur de la Fédération, M. Pairoux indiquait que, depuis 1928, il n'avait jamais manqué une Assemblée générale prouvant ainsi son attachement à la cause musicale.

## Languedoc-Roussillon

### Hérault

#### LANSARGUES

##### Jean Castan, directeur n'est plus

Notre société l'Union Musicale de Lansargues est une nouvelle fois en deuil, après la disparition de notre clarinettiste Ulysse Daumas, nous éprouvons aujourd'hui samedi 20 décembre 1986 le même sort en la personne de notre directeur Jean Castan. Le 16 décembre 1986, il assurait encore la direction de la répétition de la chorale du troisième âge de Lansargues ; le 17 décembre, il était au repas de midi, joyeux et heureux, repas que le Conseil Municipal offrait aux personnes âgées de plus de 60 ans. Après le repas, il se rend chez lui, il a tout juste le temps de faire téléphoner par une de ses nièces à ses enfants, et le 18 décembre à 15 h, il avait cessé de vivre.

Cette disparition foudroyante a surpris toute la population du village. Avec quelques jeunes musiciens de l'époque, il fut un des fondateurs de l'Union Musicale au mois d'avril 1924.

Jean Castan débuta au pupitre comme flûtiste et depuis 1933, il s'est vu confier la direction de notre société qu'il assumait avec compétences jusqu'à ses dernières heures. Il participait également aux diverses œuvres artistiques.

C'était un homme particulièrement aimable, clairvoyant et surtout dévoué. Et, pour services rendus à la musique populaire, il reçoit comme distinction du ministère de la Culture, les Palmes Académiques et, est également nommé Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Cher ami Jean Castan, il y a 63 ans que tous les deux, nous marchions la main dans la main pour défendre la même cause : l'expansion de la musique populaire. Ta disparition va faire un grand vide au sein de notre société et nous causer également de graves problèmes.

Qu'une douce harmonie vienne bercer ton dernier sommeil. Nous adressons à tes enfants ainsi qu'à ta famille, nos sincères condoléances émues et attristées.

L'Union Musicale et tous ses amis musiciens lui ont rendu les honneurs très bien mérités.

En accord avec sa famille, nous lui avons joué les musiques suivantes, dans l'église une marche funèbre « FLEURS-PLEURS », pendant la messe, le célèbre « LARGO de HAENDEL » et « L'AVE MARIA de GOUNOD », après la cérémonie jusqu'au

cimetière, la même marche funèbre, pour terminer au cimetière, « L'INTERMEZZO de l'Arlésienne de BIZET » ; ensuite les discours d'usage par le président de l'Union Musicale Henri Estève et Francis Bérard au nom du Conseil Municipal.

## BEDARIEUX

### Sainte Cécile 1986

L'Harmonie Bédaricienne et des Hauts Cantons a débuté la célébration de la Ste-Cécile en participant le dimanche 23 novembre à la messe en l'Eglise St-Alexandre. Interprétant successivement, Grandioso, l'Intermezzo de l'Arlésienne de Bizet, et l'Avé Maria de Schubert. L'Harmonie, après quelques paroles de remerciement et de félicitations du Père Pinel curé de la Paroisse termina la cérémonie avec la Marche Triomphale de Lully sous les applaudissements chaleureux de l'assistance.

Au cours du repas traditionnel qui suivit, sous la présidence de M. Galy vice-président fédéral et de M. Deleage adjoint au maire de Bédarieux, M. Galtier, président de l'Harmonie, analysait dans une brève allocution, les causes des progrès considérables réalisés par la société.

L'émulation provoquée par les rencontres en France et en Allemagne avec les sociétés musicales de Leutkirch est une des raisons de la motivation des musiciens, mais M. Galtier souligna aussi le rôle primordial joué par les stages de l'Harmonie départementale junior auxquels la majorité des musiciens ont participé, stages dont M. Galy est un des fondateurs et en assure depuis des années l'organisation.



M. Galy vient de recevoir la médaille d'honneur de la ville de Bédarieux.



*Cmf*



Un couple de musiciens remettait alors à M. Galy un très beau livre dont la dédicace, au « toujours jeune » ami des jeunes musiciens pour ses... 80 ans, se passe de tout commentaire et, M. Deleage, estimant qu'un service rendu à l'Harmonie était un service rendu à la ville remettait à M. Galy au nom de la municipalité, la médaille d'honneur de la ville de Bédarieux.

C'est le samedi suivant 29 novembre que l'Harmonie termina la célébration de cette fête des musiciens par un concert public.

Sous la direction de M. Albert Galtier, les musiciens interprétèrent *Morena* de mi *Copia* paso doble de Castellano, les

Cloches de Comeville extraits de l'opérette de Planquette, *Muskat Ramble* de Kid Ory, rendez-vous chez Strauss pot-pourri de valse de ce célèbre compositeur et termina cette première partie par la présentation de l'ensemble de cuivre de l'Harmonie formé et dirigé par M. Alain Mas.

A la reprise, après l'interprétation fort appréciée de *Vignette*, pièce de Harold Walters par le quatuor de saxophones mis au point par M. Henri Bru, l'Harmonie évoqua le souvenir de ses rencontres avec ses partenaires Allemands avec *Schunkelparade* suite de valse typiques allemandes, revint au moderne avec *The Intertainer* et, sur un arrangement de Delbecq, interpréta en tournée avec les Compagnons de la Chanson.

C'est avec la *Bédarienne* et le traditionnel *Chant des Adieux* que se termina ce concert et la célébration de la Sainte-Cécile 1986.

### SETE

#### Centenaire de l'Harmonie municipale 1886-1986

Dimanche 30 novembre l'Harmonie a fêté l'anniversaire de sa fondation et Sainte-Cécile. A 10 h grand messe en l'église St-Joseph où de nombreux fidèles ont écouté avec recueillement, divers morceaux de circonstance, dont « la messe pour une trompette » de Jan Marino (saxophoniste à l'Harmonie) interprété religieusement par Maurice Cu-

rabec président de l'Harmonie — M. le Doyen Merle qui officiait a demandé à la fin de la messe d'applaudir les musiciens pour leur prestation.

Après la messe l'Harmonie a offert une aubade à la mairie et un concert a eu lieu au kiosque Franke sous la direction d'André Simien directeur au Conservatoire. Au programme : *Magali* PR de R. Diederich — le marché Persan de Ketelbey — *Fantaisie sur Faust* de Gounod — *Américan panorama* de J. Darling et *Bellos Montagnos*, air varié pour piston, interprété avec brio par Philippe Pigassou professeur au conservatoire de Sète. Le public a apprécié ce concert par ses applaudissements prolongés.

Ensuite tous les musiciens et les amis se rendaient à la salle Maurice Ravel au conservatoire où avait lieu la remise des médailles et des diplômes commémoratifs. Après la brève allocution du président Maurice Curabec, M. Yves Marchand, maire et président d'honneur de l'Harmonie, prenait la parole pour remercier tous les musiciens de Sète, ainsi que des villes voisines, qui viennent gentiment prêter leur concours et ainsi offrir au public des prestations de qualité. Il adressait également ses félicitations à leur chef André Simien pour la qualité musicale de l'Harmonie et le bon fonctionnement du Conservatoire. Il était ravi de voir de nombreux jeunes de l'établissement participer activement à l'Harmonie. Notre président offrait la mé-







*Le président Maurice Curabec remet la médaille du centenaire à M. Yves Marchand maire de la ville de Sète sous le regard d'André Simien directeur de l'Harmonie et du Conservatoire.*

daille commémorative à M. le Maire ainsi qu'à notre ami Léon Cosentino notre très dévoués archiviste à qui les musiciens doivent beaucoup de reconnaissance. Puis Aimé Minair, vice-président de la Fédération des sociétés musicales du Midi, remettait les médailles de la confédération à Maurice Curabec, André Simien et Jan Marino. Ensuite M. le Maire, le président et le directeur offraient des médailles et des diplômes commémoratifs à tous les musiciens et anciens musiciens. La manifestation se clôturait par un apéritif et un repas succulent offert par la municipalité qu'il faut remercier pour son aide à l'Harmonie.

### **Fête de Sainte Cécile à Béziers 1986**

Placée sous la présidence de M. P. Bouys adjoint au maire chargé des festivités de la Fête, la Ste-Cécile s'est déroulée dans un éclat exceptionnel. Le matin les penas et les groupes musicaux commencèrent par défilé dans les rues de Béziers, pour converger et se concentrer devant l'hôtel de ville à l'heure de la Fête de Ste-Cécile. A la même heure les sociétés musicales participaient aux offices religieux dans les Paroisses de Béziers. L'estudiantina à Ste-Thérèse. La chorale La canterelle à la Cathédrale St-Nazaire. La chorale de l'Université du 3<sup>e</sup> âge en la Basilique St-Aphrodise. A 12 h la municipalité de Béziers représenté par M. Bouys adjoint au maire offrait une réception, en l'Hôtel du Lac, aux sociétés qui avaient animé la ville le matin. Auparavant M. René Portes président des sociétés musicales qui avait chaleureusement félicité M. P. Bouys pour les soins avec lesquels il entoure la vie musicale biterroise et ses musiciens avait procédé à la remise des médailles et des diplômes.

Selon la tradition une grande audition gratuite a eu lieu l'après-midi à 15 h au Palais des Congrès devant plus de 1 500 personnes. Nous avons noté la présence de M. P. Bouys adjoint au maire représentant M. Georges Fontes maire et secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, les Commandants Faustin et Gérard, M. R. Portes président des sociétés musicales MM. CL. Linon et A. Galy vice-président de la fédération. Présentée par Mlle Nelly Coroi la première partie du programme s'ouvrait sur le Quatuor de saxophones animé par M. J.M. Vrech professeur de musique au Conservatoire. Le ton était donné et la chorale de l'Université du 3<sup>e</sup> âge sous la direction de Mlle Thomas se distinguait dans des pages bien différentes avec Mme Verlaquet à l'accompagnement et M. Philippor au violon, notamment dans la chanson des violons et la valse des regrets. CL Linon présentait quatre élèves de la classe de trompette. La chorale du Pic Trinité sous la direction de l'abbé Penalba se firent applaudir en particulier dans l'Enfant au Tambour et la Nuit de Rameau. Sous la direction du Lieutenant Wartelle les 70 soldats de la musique de la 54<sup>e</sup> Division militaire jouèrent en harmonie fanfares ces airs martiaux qui plaisent toujours dans les défilés militaires. Le président P. Bouys avait voulu que cette année soit exceptionnelle et il ne voulut laisser à aucun autre le plaisir de présenter la seconde partie de ce concert. Car cette première lui tenait particulièrement à cœur et l'on doit reconnaître que les cent quarante musiciens jouant à la perfection trois œuvres aussi difficiles cela tient du prodige, la Lyre Biterroise plus que centenaire, l'orchestre d'Harmonie du Conservatoire et la musique de la 54<sup>e</sup> Région militaire. C'est Jean Jenric le directeur

de la Lyre qui avait la charge de diriger la Marche d'Aïda de Verdi une musique bien connue. Venait ensuite la Marche de Tannhauser de Wagner sous la direction du Lieutenant Wartelle. Pour le troisième morceau il appartenait à CL Linon de diriger les Trois Impressions sa baguette habituée aux rythmes modernes guidant à ravir un ensemble coloré. Le public applaudissant longuement les musiciens. Tel fut le spectacle que nous eumes en ce jour de la fête de la Ste-Cécile 1986 qui se termina par un vin d'honneur servi par la municipalité.

### **Récompenses médailles et diplômes Sainte-Cécile novembre 1986**

#### **Pena Biterroise rouge et or :**

Mlle Nathalie Fuentes, Médaille de Bronze Fédération du Midi ;

#### **Los Biterres :**

M. Georges Menivale, Médaille Argent Confédération Musicale de France ;

M. Didier Menivale, Médaille de Bronze Fédération du Midi ;

#### **Lous Camelous :**

M. Eric Tourette, Médaille d'Or Fédération Musicale du Midi ;

M. El Mahi Abdella, Médaille de Bronze Fédération Musicale du Midi ;

M. Jean-Louis Sauzet, Médaille de Bronze Fédération Musicale du Midi ;

Mlle Florence Cros, Médaille de Bronze Fédération Musicale du Midi ;

Mlle Cynytia Gest, Médaille de Bronze Fédération Musicale du Midi ;

#### **Les Etoiles du Rail Béziers :**

M. Frédéric Blanc, Médaille de Bronze Fédération Musicale du Midi ;

M. Jacques Jammes, Médaille Bronze Confédération Musicale de France ;

M. Georges Laures, Médaille Argent Confédération Musicale de France ;

M. Jean Meric, Médaille Argent Confédération Musicale de France.

### **La Lyre Biterroise fête la Sainte Cécile**

C'est le dimanche 23 novembre que la Lyre Biterroise avait choisi pour célébrer la fête de Ste-Cécile. Elle avait choisi l'Eglise St-Jacques pour participer à l'office religieux. Le Père Le Gueelvout, curé de St-Jacques, remerciait la doyenne des sociétés musicales de Béziers qui venait pour la première fois dans l'Eglise romane restaurée. M. Pierre Bouys maire adjoint et président du Comité des Fêtes était au premier rang d'une assistance nombreuse tandis que M. R. Portes tenait les orgues pour la partie lithurgique.

Au cours du repas servi à la Résidence Pelletier le président de la Lyre le Docteur Boucard remercia tous ceux qui étaient venus participer à cette fête notamment le comité directeur sans oublier le vice-président Izard la secrétaire Mme Martine Henric le trésorier J. Galzy l'ar-



Cmf



chiviste Marcel Vidal les responsables du matériel en la personne de Léon Guillot et Clément Froumessol André Bouet et le conservateur du matériel Daniel Montagut et R. Brun le responsable des programmes M. Elie Marquier et secrétaire adjoint ainsi que Gut Minotte chargé de mission. Puis le président tint

à exprimer sa vive gratitude à la municipalité pour les nouveaux locaux mis à la disposition de la Lyre ; M. P. Boys qui représentait M. Georges Fontes répondit en disant toute l'estime du Conseil Municipal pour tout ce que la Lyre apporte à la musique populaire et à la vie musicale biterroise. Il annonça que la Lyre serait

invitée à participer à une soirée du Festival de la côte Languedocienne pour 1987. M. Jean Henric directeur de la Lyre se félicita de la bonne entente qui règne parmi les musiciens de la Lyre et des relations qui existent entre le lieutenant Wartelle et CL Linon. Le président R. Portes après avoir félicité tous les





musiciens pour le succès remporté le dimanche avant au Palais des Congrès lors du concert de Ste-Cécile procéda a des remerciements de décorations.

### Remise des médailles et diplômes le dimanche 23 novembre 1986

#### La Lyre Biterroise Béziers :

M. Gabriel Borrás, Médaille de Bronze de la Fédération Musicale du Midi ;

M. Christian Bousquet, Médaille de Bronze Confédération Musicale de France ;

M. Serge Nicolas, Médaille Argent Confédération Musicale de France ;

M. Jacques Galzy, Médaille Argent Confédération Musicale de France ;

M. Clément Froumessol, Médaille Or Confédération Musicale de France ;

M. Jean François Maestre, Médaille Or Confédération Musicale de France ;

M. Joseph Lacroix, Médaille Or Confédération Musicale de France ;

M. René Cortina, Médaille Or Confédération Musicale de France ;

M. Joseph Arnaud, Médaille Or Confédération Musicale de France ;

M. Henri Soullignac, Médaille Or Confédération Musicale de France ;

M. Elie Jean Marquier, Médaille Or Confédération Musicale de France ;

#### SERVIAN

#### La Lyre Serviannaise fête la Sainte Cécile

Le samedi 13 décembre et le dimanche 14 décembre, la Lyre Serviannaise a honoré la patronne des musiciens. Elle a donné un concert public samedi 13 décembre à 21 heures à la salle des fêtes devant une bonne assistance.

La Marche Européenne, l'Arlésienne, Symphonietta, l'Eté 42, Canada, Santa-Cruz, Stormy Weather furent tour à tour interprétés et dirigés avec compétence par Jean-Marie Bel son dévoué Chef d'Orchestre. Le groupe des jeunes se déchaîna également dans quatre morceaux de jazz qui lui valurent de nombreux applaudissements.

Au cours de ce concert, M. Galy délégué de la Fédération des sociétés musicales du Midi, procéda au classement de la Lyre par l'audition du morceau imposé « Symphonietta » d'Albert Thiry. Ce classement étant demandé lorsque la Lyre participera à un concours de musique.

Un vin d'honneur réunissant M. Calmels, maire de Servian, M. Galy, M. Sabatier, président de l'Ecole de Musique, les anciens de la Lyre et les nombreux amis de la société, clôtura cette bonne soirée.

Le lendemain, la Lyre Serviannaise se fit entendre avec 4 morceaux interprétés au cours de la grand messe du dimanche. Tous les musiciens, leurs

épouses et les amis se retrouvèrent au restaurant le Rex à Servian où un bon repas leur fut servi. Au cours de ce repas, après que M. Loubet Olivier notre dynamique président eut souhaité la bienvenue à tous, M. le Maire de Servian ainsi que M. Galy formulèrent des vœux de prospérité pour la Lyre Serviannaise. Tous se réjouirent de la venue de jeunes musiciens formés à l'Ecole municipale de musique de Servian. Le secrétaire de la Lyre fit ensuite un compte rendu des manifestations auxquelles participa la Lyre au cours de la saison 1985-1986.

M. Simon comme à l'accoutumé égaya les convives par quelques chants appréciés et cette fête se termina assez tard, tous étant satisfaits de cette belle journée.

#### Lozère

#### LANGOGNE

#### La Lyre a célébré Sainte Cécile

Dimanche 23 novembre, lendemain de la fête de sa Sainte patronne, était jour de fête pour la Lyre Langonnaise. Après un court défilé aux accents de « Quand Madelon », la journée commençait par une messe en musique suivie d'une remise de diplômes aux élèves de l'école de musique.

La cérémonie religieuse débutait par un quatuor de cuivres de D. Leriche : « Venise » — puis à l'entrée : « Amazing Grace », un air traditionnel écossais par l'ensemble clique et harmonie. A l'offertoire on pouvait entendre « Interludium » de Hautvast une pièce dans le style de Bach, et à la communion : « Largo » extrait des « Quatre Saisons » de Vivaldi. A la sortie, la clique se joignait à nouveau à l'Harmonie pour exécuter : « Marche des Princes » de Gireaud. Au cours de l'office, plusieurs chants avaient été accompagnés par l'harmonie : « Alléluia » (de Taizé), « Gloire et louange à toi » (chant d'anamnèse sur le célèbre « Lauda Jerusalem ») et « Sanctus » (de Lourdes).

Vers midi, à la mairie, un apéritif d'honneur était offert par la municipalité pour servir de cadre à la distribution des diplômes de la CMF aux élèves de l'école de musique de la Lyre... Voici quelles furent les mentions obtenues :

##### 1. En éducation musicale

Six deuxièmes mentions dont deux débutants 1<sup>re</sup> année, deux débutants 2<sup>e</sup> année, un préparatoire 1<sup>er</sup> année et un préparatoire 2<sup>e</sup> année.

Trois troisièmes mentions dont deux préparatoire 1<sup>er</sup> année et un élémentaire 1<sup>er</sup> année.

##### 2. En instrument

Deux premières mentions : une clarinette préparatoire 2<sup>e</sup> année et un saxo alto préparatoire 1<sup>er</sup> année.

Quatre deuxièmes mentions : quatre clarinettes débutants 1<sup>er</sup> année.

Deux troisièmes mentions : deux clarinettes débutants 2<sup>e</sup> année.

Après un mot du maire et du chef de musique, les lauréats exécutaient en remerciement « Que Canto » à deux parties (la mélodie exécutée par les débutants et la variation par les élèves plus confirmés) repris par l'ensemble de l'Harmonie. Devant le nombre important de jeunes musiciens parmi les exécutants (certains sortaient d'ailleurs pour la première fois à la société qui préparait ainsi la relève.

La journée devait continuer dans la joie et dans la musique au cours du repas servi à l'hôtel du Luxembourg sous la présidence de M. le Maire et Mme ainsi que M. le Curé.

#### Limousin

#### Creuse

#### BOURGANEUF

#### Assemblée générale du 9 novembre 1986

Le président de l'Union départementale des Sociétés de Musique de la Creuse (U.D.S.M.), M. Albert Lerouge, présente les excuses de M. le sénateur Moreigne, président du Conseil général, et de M. Chandernagor, lequel nous fait part de son attachement aux Sociétés de Musique de la Creuse.

Après avoir évoqué la mémoire du capitaine André Pinot, Chef de la Musique des sapeurs-pompiers de Boussac, et de Marcel Dubranle, ancien Chef de Musique de la philharmonie de La Souterraine, la parole est donnée à M. Gaston Moreau, secrétaire général de l'U.D.S.M.

En préambule, M. Moreau retrace le chemin parcouru depuis 20 ans par l'U.D.S.M., et constate qu'à ce jour la Creuse compte 421 musiciens, répartis sur les 13 sociétés qui composent nos 2 batteries fanfares, nos 7 harmonies et notre ensemble d'accordéons.

Le conseil d'administration procède à la réélection, à l'unanimité de tous les membres du comité de direction, et désigne Roger Cardot comme secrétaire général adjoint, en remplacement de Marcel Dubranle décédé. De même les délégués creusois au conseil d'administration de la F.M.L. (Fédération Musicale du Limousin) sont reconduits dans leurs fonctions.

M. Lerouge, directeur de l'Orchestre Junior depuis sa création en 1978 ne souhaite plus diriger cette formation départementale.

Tout en conservant le rôle de conseiller privilégié à A. Lerouge, le conseil d'administration de l'U.D.S.M. confie la direction de l'Orchestre Junior à trois jeunes :

— Thierry Bourguignon, Chef de Mu-





sique de l'Espérance Roches-Moutier-Malcard.

— Christian Nore, médaille d'or de trompette.

— Christophe Renaud, Chef de Musique de la philharmonique de La Souterraine.

Pour le congrès de la Confédération Musicale de France (C.M.F.), sont désignés pour représenter la Creuse : MM. A. Lerouge (administrateur de la C.M.F.), R. Cardot et G. Moreau. Ce congrès se tiendra les 10 et 11 avril prochains à Paris.

M. André Saintemartine, trésorier de l'U.D.S.M., présente le compte rendu financier de l'année 1986. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

M. Mavignier, conseiller général, président de l'A.D.I.A.M. et Mlle Lilianne Bardon, déléguée A.D.I.A.M., nous font part de leur désappointement devant la baisse de 6,41 % des crédits d'Etat, et des répercussions au niveau départemental. Aucun espoir de voir augmenter la subvention allouée à l'U.D.S.M.

Le stage organisé les 19 et 20 avril derniers, auquel participaient 51 musiciens et 4 chefs, a donné entière satisfaction. Il a en outre contribué à resserrer les liens entre l'A.D.I.A.M. et les sociétés de musique. Sera-t-il reconduit ? Son financement semble improbable.

M. Jacques de Chalain, président de la Fédération Musicale du Limousin (F.M.L.), présente le projet régional de stage pour l'année 1987. Trois stages pourraient être organisés, un par département. M. R. Cardot rappelle qu'en 1986 la société de musique d'Evaux-les-Bains a financé la part qui revenait aux stagiaires, et que, suivant cet exemple on pourrait envisager à nouveau un stage en Creuse financé par la F.M.L., l'A.D.I.A.M. et les sociétés participantes. Mlle Bardon semble vouloir retenir cette idée.

M. Laurent Chassain, directeur de l'Ecole Nationale de Musique de la Creuse, expose le travail accompli par

son équipe en 1986, et principalement en direction des sociétés de musique. Il rappelle que pour cette année une classe de « direction » sera ouverte, et que c'est lui-même qui en sera l'animateur.

En ce qui concerne les classes d'instruments, il met en garde les sociétés et chefs d'antenne de l'Ecole de Musique, car les restrictions budgétaires, les emplois du temps saturés, ne permettent pas l'embauche d'autres professeurs. Ainsi toute classe d'instrument fermée ne sera plus ouverte.

M. J. de Chalain répond aux questions concernant le « journal de la pratique musicale amateur ». Les difficultés que connaît le journal, dues en grande partie à la Commission Paritaire, obligent à développer la publicité et à diminuer les articles régionaux. Ceci explique que de nombreux articles n'ont pu être pris en compte.

Roger Cardot, président de la Musique d'Evaux-les-Bains, présente le bilan du festival 1986, qui grâce à la municipalité d'Evaux se termine de manière positive.

M. Jacques Peyroux, Chef de la Musique de Boussac, relève que chaque année le problème se pose pour le festival. Si la municipalité n'aide pas la société organisatrice il y a déficit. A ce jour aucune candidature pour le festival 1987.

La réunion technique est fixée au dimanche 8 février 1987 à Guéret.

Questions diverses : Roger Cardot propose que chacun réfléchisse au type d'action qui pourrait être menée au niveau du département par les sociétés de musique, l'A.D.I.A.M. et l'Ecole de Musique, d'une part pour promouvoir les concerts, d'autre part pour recruter des jeunes. Lors de la réunion technique de février ces réflexions seront examinées, et une synthèse sera faite.

## Lorraine

**Réunion du conseil d'administration de la Fédération Lorraine du 14 septembre 1986 à 15 h à Metz**

**Etaient présents :** MM. Bellion René, président fédéral ; Sommer Robert, président adjoint ; Boitel Roland, président artistique ; Leblan Maurice, vice-président ; Georgin Jean-Marie, vice-président ; Mme Boitel Christiane, secrétaire.

**Les représentants de la Fédération Vosgienne :** MM. Verrept Michel, président fédéral ; Chopinez Daniel, membre du comité ; Corte René, trésorier.

**Etaient excusés :** MM. Braconnier Jean-Claude, vice-président et délégué de la Meuse ; Charles Daniel, délégué de la Meuse ; Pierret Roger, délégué de la Meuse.

Procuration était donnée pour le vote à M. Boitel R. par ces trois candidats.

M. Bellion ouvre la séance en remerciant les membres présents de la Fédération Vosgienne.

Il rappelle la situation antérieure de notre Fédération et précise que la fusion de nos quatre départements en « Fédération Lorraine » n'est que l'aboutissement souhaité par la C.M.F.

Il donne lecture de l'article 5 des statuts, en précisant, que chaque Fédération sera représentée par des membres élus au sein de sa Fédération et au prorata du nombre de sociétés qu'elle représente, à savoir : 1 représentant du conseil général de Lorraine.

**Pour la Fédération : Moselle et Meurthe-et-Moselle :** son président, son président-adjoint plus quatre membres élus.

**Pour la Fédération des Vosges :** son président plus deux membres élus.

**Pour le département de la Meuse :** le représentant de ce département plus deux membres élus.

Soit un total de : douze membres.

Ces membres formeront le conseil d'administration de la Fédération des Sociétés Musicales de Lorraine.

**Constitution du comité de la Fédération Lorraine.**

M. Sommer, procède aux élections, par vote à bulletin secret, souhaité par le trésorier M. Lambert.

Un seul candidat à la présidence : M. Bellion qui a obtenu : 11 voix sur 12 (1 bulletin nul).

L'élection des membres du comité a été faite à main levée.

Sont élus à l'unanimité : M. Sommer, président adjoint ; Mme Boitel, secrétaire ; M. Lambert, trésorier ; de même que les autres membres du comité désignés par leur Fédération respective.

**Comité reconduit pour trois années.**

**Forme de collaboration et vote de crédits.**

La Fédération Vosgienne conservera son autonomie avec les ressources de son département.

**Modifications envisagées aux examens fédéraux applicables aux quatre départements.**

Pour les élèves du cours supérieur, deux centres pourraient être créés respectivement aux conservatoires de région de Metz et Nancy. Ils y subirait les épreuves de l'Education Musicale et les épreuves instrumentales en présence d'un même jury.

**Concours national ou international.**

La formule actuelle sera maintenue et reste ouverte aux quatre départements.

Une année pour les : harmonies-fan-



fares et batteries-fanfares et l'année suivante : chorales, accordéons, plectres.

L'organisation d'un concours reste également possible en Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges.

#### **Elargissement du comité artistique.**

Sur proposition de M. Bellion d'élargir le comité artistique par un membre représentant les Ecoles de Musique, le nom de M. René Bouton, directeur de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie municipale de Maizières-les-Metz, a été soumis, et accepté par le grand comité, à l'unanimité.

#### **Recherche d'un trésorier-adjoint.**

Le comité recherche une personne disponible et compétente, qui soulagerait la tâche du trésorier fédéral, en acceptant de s'occuper « des médailles et des contrats d'assurances ». M. Lambert restant le seul responsable de la comptabilité de la Fédération.

#### **Commissaire aux comptes.**

M. Beisel, directeur de la C.M.D.P. et président de l'Harmonie « Union Lorraine » de Moyeuve, a accepté de remplacer M. Neigert (décédé) dans ses fonctions de commissaire aux comptes.

Fin de la réunion à 12 h 15.

### **Meurthe-et-Moselle**

#### **Plus de 65 ans d'animation musicale, une pluie de médailles sur l'harmonie municipale et des cheminots de Jarny.**

Novembre 1919 un groupe de cheminots sensible au charme de la Muse Euterpe parvenait à réunir un bon nombre de bonnes volontés pour constituer « L'Amicale des Cheminots de Conflans-Jarny ». Au même moment, dans des conditions identiques, une société de musique de mineurs de Droitaumont voyait le jour (Droitaumont étant un quartier de Jarny). En 1921, l'Harmonie municipale et des Cheminots de Jarny fut créée et inscrite à la Confédération Musicale de France, l'Amicale des Cheminots de Conflans-Jarny en constituant la base. Ce ne fut que vers 1936, que la société de musique de mineurs de Droitaumont vint grossir les rangs de l'Harmonie municipale et des cheminots qui gardera définitivement ce nom jusqu'à nos jours. Seuls les statuts seront quelques fois changés, améliorés, afin que notre association puisse évoluer avec dynamisme dans les meilleures conditions possibles. Et voilà qu'à l'occasion de la Ste-Cécile 1986, l'Harmonie municipale fêtait en ce mois de novembre les 65 ans de musique à Jarny, sous la présidence de M. Gilles Michel, actuel maire de Jarny, et sous la direction de M. Ramacci Joseph, ancien Chef de l'Harmonie des mines de Bure, et actuel directeur de l'Ecole de Musique de notre Harmonie municipale depuis 1972.



Cette journée de Ste-Cécile commença par un hommage rendu aux anciens musiciens de l'Harmonie décédés, sous la forme d'une visite sur leur tombe avec le dépôt d'un bouquet de souvenirs. Ensuite ce fut la messe de la Ste-Cécile dirigée religieusement par M. l'abbé Jean-Marie Lavœuf, et musicalement par M. Ramacci Joseph, avec l'Harmonie municipale de Jarny, au grand complet dans le chœur de l'église St-Maximin-de-Jarny. Puis il y eut le banquet annuel offert par la municipalité aux musiciens et à leur famille. Chaque année la fête de la Ste-Cécile est l'occasion de rendre hommage au dévouement et à l'abnégation des « anciens » qui ont œuvré et œuvrent encore pour l'essor de notre association. Ste-Cécile 1986 a revêtu un éclat tout particulier avec une pluie de médailles conférées par la Confédération Musicale de France et la Fédération Musicale de Lorraine. Que l'on en juge.

**Fourragère 1986 :** Périn Jérôme, Kosciarek Christophe, Giza Edouard, D'Onofrio Franck.

#### **Fédération Musicale de Lorraine**

**Plaquette junior (5 ans de service) :** Peltier Denise, Viard Denis, Peltier Jacky, Nykolyszak Boris, Habert Sylvain.

**Médaille junior (bronze) (5 ans de service) :** Peltier Eric, Mertz Christian, Gunia Samuel, Gunia Sabine, D'Onofrio Linda, Bly Joël, Brun Bernard, Chenille Pascal.

**Médaille junior (argent) (10 ans de service) :** Peltier Patrick, Robin Patrick, Sablon Monique, Peltier Bruno, Odasso Patrick, Joyeux Daniel.

**Médaille d'honneur (or) (15 ans de services) :** Caione Antoine, Jobas Bernard, Joyeux Christian, Huchette Daniel.

#### **Confédération Musicale de France**

**Médaille d'honneur (bronze) (20 ans de service) :** Chambille Patrick, Jobas Alain, Gambette François.

**Médaille d'honneur (argent) (30 ans de service) :** Duchêne Daniel, Boulanger André.

**Médaille d'honneur (or) (40 ans de service) :** Jacquemot Jean.

**Médaille de chef (bronze) (15 ans de direction) :** Ramacci Joseph.

### **Meuse**

#### **SOMMEDIÈUE**

Charmante bourgade, située à quelques kilomètres de Verdun, peut s'enorgueillir de posséder une société de musique, qui ne cesse de progresser. Sous le nom de Lyre-de-la-Dieuue, elle se produit, avec un maximum d'exécutants, tant à Dieuue, qu'à Haudiomont, Ancefont, Verdun même, participant à toutes les cérémonies, en présence des élus régionaux.

Dernièrement, la Résidence du Parc l'accueillait pour un concert très apprécié et très applaudi, avant que l'ensemble des musiciens, sous la conduite de



*Cmf*



M. Robert Bonne, ne se retrouve pour fêter la Sainte-Cécile.

L'occasion était bonne, pour M. le Maire de Sommedieue, président de la société, de récompenser jeunes et moins jeunes piliers et membres très assidus. C'est ainsi que Mlle Isabelle Launoy et son frère Thierry recevaient la médaille Junior bronze, Mlles Christel Bourguignon et Nathalie Dardenne se voyaient remettre la médaille Junior argent, de même que MM. Robert Raspaudo et Laurent Scarlo.

Les élus félicitèrent chaudement ces jeunes récipiendaires, tout en s'exprimant pour la continuité de la culture musicale tant à Sommedieue que dans la Meuse toute entière.

Bravo à cette jeune phalange, pleine de volonté pour que vive la musique.

### **Moselle**

#### **BOUZONVILLE**

L'Orchestre d'Harmonie de la Société de Musique municipale Sainte Cécile admis en Division d'Excellence 2<sup>e</sup> Section.

Petite ville industrielle et commerçante, située à la frontière franco-sarroise, à mi-chemin entre Metz et Sarre-

louis, Bouzonville, possède une activité riche et diversifiée. Déjà fort privilégiée dans le domaine sportif avec son important complexe et ses nombreux clubs, la musique a pris au cours des dernières décennies une place prédominante dans la vie culturelle locale.

Grâce à sa chorale paroissiale et à sa musique municipale, c'est plus de trois cents jeunes et adultes qui ont accès à une formation et à une pratique musicale.

L'année écoulée a mis en évidence l'Orchestre d'Harmonie qui, en remportant un premier prix ascendant au concours international d'Ottange le 4 mai 1986, s'est hissé en Division d'Excellence 2<sup>e</sup> Section. Une récompense bien méritée pour une équipe de musiciens dont le talent et le dévouement ont conduit à ce brillant résultat. C'était aussi le plus bel hommage que pouvaient rendre les musiciens Bouzonvillois à leur directeur, Jean-Marie Georgin, pour son vingt-cinquième anniversaire à la tête de l'association.

### **PUTTELANGE-AUX-LACS**

L'harmonie municipale fête Sainte Cécile

« Une bande de copains au service de la musique »

L'Harmonie municipale Sainte-Cécile de Puttelage-aux-Lacs qui avait été créée le 27 janvier 1966 a malheureusement été dissoute en 1971 à la suite des élections municipales, preuve que la musique et la politique ne sont pas compatibles. On peut rappeler cependant que Puttelage possédait déjà sa propre fanfare depuis bien longtemps qui était essentiellement constituée par le corps des Sapeurs-Pompiers. Toutefois, et c'est sous l'impulsion de son directeur de Musique, M. Joseph Heil ainsi que de la municipalité que la société a de nouveau vu le jour le 23 mai 1982.

Mais c'est principalement grâce à une bande de copains prêts à défendre la

musique que l'Harmonie Municipale a triplé son effectif puisqu'elle compte actuellement une quarantaine de musiciens et possède sa propre Batterie-Fanfare.

Aussi, et c'est tout simplement l'amitié et l'amour de la musique qui ont pris le dessus.

Il faut cependant signaler que c'est avec le soutien de la municipalité et celui de M. Cazenave Albert, membre d'Honneur, que la société possède aujourd'hui l'équipement nécessaire ainsi que les instruments de musique indispensables à sa bonne marche.

Après avoir participé à une épreuve de classement le 17 mars 1985, la société s'est présentée au Concours International de Musique à Ottange (57) le 4 mai 1986 où elle s'est particulièrement distinguée en obtenant un premier prix ascendant ce qui lui permet de concourir à l'avenir en 3<sup>e</sup> Division 1<sup>re</sup> Section.

Par ailleurs, et dans le but de contribuer à l'essor de la musique, la société participe à de nombreuses manifestations dans toute la région Lorraine et organise annuellement un grand festival de musique.

Ainsi, c'est tout naturellement qu'à l'occasion de la Sainte-Cécile, M. Boitel Roland, président de la commission artistique de la Fédération des Sociétés Musicales et chorales de Moselle, Meurthe-et-Moselle et Meuse, après avoir remis diplômes et médailles, dans une courte allocution, félicitait et remerciait les musiciens, les décorés, les organisateurs et les personnalités en leur donnant rendez-vous à l'année prochaine.

### **FORBACH**

« Harmonie Municipale de la ville de Forbach »

L'Harmonie Municipale, sous la direction de son Chef, M. Norbert Fusenig, selon une tradition bien ancienne a dignement fêté la Sainte-Cécile. Participa-





tion à la grande messe, à l'église St-Rémy, en interprétant des morceaux de circonstances, l'Harmonie a particulièrement rehaussé d'éclats ce service religieux, puis, en défilant, s'est retrouvée avec ses nombreux invités, autour d'une bonne table, au restaurant de l'Hôtel de Ville. On remarqua parmi l'assistance, M. René Bellion, président de la Fédération Musicale de la région Lorraine, M. Bousch, maire et vice-président du conseil régional, conseiller général, les adjoints au maire, une délégation des sociétés amies, notamment le Chef de l'ensemble des Schwäbische Bläserbuben de Gersthofen, de l'Harmonie d'Ommersheim, et du directeur de l'Harmonie des H.B.L.

Après les discours prononcés par le président de l'Amicale Gérard Lerch, et du Chef de Musique, Norbert Fusenig, le maire, M. Bousch s'adressa aux convives en exprimant le soutien de la commune, tant matériel que financier, à l'Harmonie locale qui représente dignement la commune tout au long de l'année.

Le président fédéral M. Bellion remercia les dirigeants locaux et le maire, pour l'aimable invitation, qu'il accepte volontiers chaque année, de se retrouver parmi les musiciens à Ste-Cécile, dans ce cadre magnifique des installations de l'Hôtel de Ville.

Puis M. Bellion et M. Bousch, remirent les médailles et récompenses aux musiciens de l'Harmonie Municipale de Forbach.

**Plaquette Junior, pour 5 ans de service,** à : Laurent Muller, Daniel Krawanja.

**Médaille Junior bronze, 5 ans de service,** à : Martial Hergott.

**Médaille d'or, pour 15 ans de service (fédérale),** à : Armand Muller, Herbert Denig.

**Médaille Junior argent, 10 ans de service,** à : Angelo Obinu.

**Médaille de 25 ans (médaille Lorraine)** à : François Becker, Joseph Bour, Norbert Muck.

**Médaille or, pour 25 ans de direction (CMF),** à : Jacques Cattani, Tambour Major.

**Médaille 30 ans de service (CMF),** à : Norbert Fusenig, Chef de Musique.

**Médaille de Vétéran (CMF),** à : Rodolphe Koch, Lucien Lauer.

**Médaille de Vétéran avec palme (CMF),** à : Nicolas Luxembourger, Victor Speyer.

**Diplôme de Témoignage de Satisfaction** à : Norbert Fusenig, Raymond Bauer.

**Plaquette de Reconnaissance de la Fédération** à : Joseph Klinkert et Rémy Koch.

Les épouses des musiciens décorés, furent honorées, par un bouquet de

fleurs, ainsi que les nouvelles recrues féminines, Mlles Jacqueline Veith et Isabelle Schwartz, et la Cécile de l'Harmonie, Mlle Cécile Glatt. L'Harmonie fêtera le 65<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation les 26, 27 et 28 juin 1987, en organisant un grand Festival International de Musique, avec la participation des plus grandes sociétés de musique de la région et de l'étranger, notamment, l'orchestre du ministère des Postes de Prague-Tchécoslovaquie. Les pays représentés, sont la Belgique, la Hollande, l'Italie, la R.F.A., le Danemark, la Tchécoslovaquie, et bien sûr la France.

Un rendez-vous à ne pas manquer.

## Midi-Pyrenees

### Aveyron

#### Assemblée générale de la Fédération départementale à Saint-Affrique, le dimanche 5 octobre 1986

La veille, l'Harmonie junior départementale avait ouvert le congrès, en offrant, à la salle des fêtes, un concert d'une excellente qualité, salué par les ovations d'un public conquis par cette prestation de haute tenue.

En ouverture de séance, M. Raymond Robin, président, tient à exprimé sa satisfaction à toutes les sociétés pour leurs prestations et animations effectuées dans la région et les engage à poursuivre leur œuvre d'éducation et de développement musical. Grâce au dynamisme et à la volonté tenace des responsables des sociétés et écoles de musique, la F.D.S.M.A. tient un rôle des plus importants dans le domaine musical.

Il met l'accent sur les actions des écoles de musique des sociétés. Dès la formation, il est indispensable de penser à une répartition équitable dans les différents pupitres d'instruments, afin de conserver un juste équilibre instrumental dans les sociétés.

Il en est de même pour l'Harmonie junior. Cette formation de jeunes est le reflet incontestable du travail, du développement et de l'éducation musicale dans le département. La formation d'élèves dans les gros cuivres et autres instruments d'accompagnement reste indispensable. Pour cette assemblée générale, il félicite les organisateurs de la Lyre St-Affricaine qui ont rempli, à la perfection, la mission qui leur avait été confiée.

**Rapport du secrétaire général.** M. André Lavabre a présenté le rapport moral et d'activités de l'exercice écoulé. Le festival de Millau, les prestations de l'Harmonie junior, le déroulement des stages de perfectionnement ont plus particulièrement retenu l'attention de l'auditoire.

**Rapport financier.** Les finances sont saines, bien que modestes et la FDSMA,

grâce aux cotisations, subventions et aides spécifiques, notamment de l'ADDM et Jeunesse et Sports, arrivera à équilibrer son budget.

**Cotisations.** Le montant total de la cotisation pour 1987 est fixé à 520 F y compris le reversement à la Confédération et au groupement régional.

M. le président insiste pour que les feuilles de renseignements soient correctement garnies avec les adresses complètes, notamment pour les personnes désignées pour recevoir le journal CMF.

**Assurances.** M. Galibert est à la disposition des sociétés pour tout ce qui concerne les assurances.

**Harmonie Junior départementale.** Le groupement régional sera interrogé afin de connaître les possibilités de changement de date du rassemblement régional. Grâce à la compétence des directeurs des professeurs et instructeurs et à l'enthousiasme des jeunes, notre département figure en bonne place parmi les harmonies junior de la région.

**Harmonie Cadets.** M. Biderman fait remarquer que si les places à l'Harmonie ne sont pas accessibles à certains élèves, l'Harmonie Cadets les recevra. « Cette harmonie reste l'antichambre de l'Harmonie juniors. »

**Stage de perfectionnement.** Le stage annuel se déroulera à Aubrac, chalet « Le Royal » pendant les vacances de Pâques.

**Festival départemental.** Félicitations aux sociétés de Millau, qui, malgré de faibles moyens mis à leur disposition, ont bien organisé le festival 1986.

M. Roques, maire-conseiller général de Saint-Affrique, afin de prouver son attachement et celui de la municipalité à la vie culturelle de la cité et du département, se propose de recevoir les sociétés fédérées, pour le festival 1987. M. Robin exprime sa gratitude à M. Roques. « Les élus du département reconnaissent bien l'action des sociétés musicales et le travail accompli en faveur des jeunes, mais ne concrétisent pas suffisamment leur propos. C'est pour cette raison que l'action de M. Roques mérite les plus vifs remerciements des congressistes. » La ville de Saint-Affrique est donc retenue pour le festival 1987. Un accord de principe est donné par Naucelle pour 1988 et Espalion en 1989.

La prochaine assemblée générale, sur proposition de Mlle Solange Gout, se déroulera à Rodez et sera organisée par l'ensemble des sociétés ruthénoises.

**Dotations d'instruments.** Les instruments obtenus par l'intermédiaire de l'ARTEM et du groupement régional, restent la propriété de la Fédération. Ils sont mis, sous certaines conditions, à la disposition des sociétés et doivent être utilisés.



CMF



**Examens fédéraux.** Appel est lancé aux écoles de musique pour présenter un nombre toujours plus élevé d'élèves aux examens de la Confédération Musicale.

**Harmonies de zones.** M. Raynal est chargé de régler le petit malentendu qui semble planer sur l'Harmonie Nord-Aveyron.

**Journal confédéral.** Dans son format actuel, le journal de la CMF doit intéresser tous les musiciens et amateurs de musique. Il serait souhaitable de provoquer des abonnements supplémentaires.

Avant de passer au renouvellement du bureau, M. le président exprime sa satisfaction pour la bonne tenue et le déroulement de cette assemblée.

Après la cérémonie, au monument aux morts, au cours de laquelle nous avons une nouvelle fois apprécié la prestation de l'Harmonie du Sud-Aveyron, sous la direction de M. Léon Nadé, l'apéritif d'Honneur réunissait les autorités locales et les délégués de la FDSMA.

Après avoir remercié M. le maire et les participants, M. le président Robin faisait part de ses espérances sur la vie des associations musicales et culturelles qui, grâce à la compétence et au dévouement des responsables vont toujours de l'avant et maintiennent bien haut le niveau musicale dans notre département.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président :** M. Robin Raymond.  
**Vice-présidents :** Vivas (zone Nord), Galibert (zone Centre), Dejean (zone Sud).  
**Secrétaire général :** M. Lavabre (Rodez).  
**Secrétaire adjoint, délégué administratif Harmonie junior :** M. Birot (St-Affrique).  
**Trésorier général :** M. Delaure (Decazeville).  
**Trésorier adjoint :** M. Baduel (Villefranche).

**Membres :** MM. Nadé, Bourdoncle, Miral, Raynal, Laur, Barriac, Luis, Biderman, Miquel, Alogues, Milles Prats et Gout.

#### VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

##### Brillant concert de L'Union Musicale

C'est à une très belle soirée donnée par l'Union Musicale qu'ont assisté les nombreux spectateurs venus au théâtre municipal ce dimanche 14 décembre. Le président Baduel remerciait d'abord le public venu très nombreux encourager tous ces musiciens très dévoués. Puis il se félicitait de la présence de son président d'Honneur, le Docteur Paul Lacombe, à côté duquel avait pris place le maire-adjoint de Villefranche, M. Claude Penel, signe de l'intérêt que porte la municipalité à la Société Musicale. Mme Dablanc, présidente de la commission culturelle s'étant fait excuser. M. Raymond Robin président des Sociétés Musicales de l'Aveyron accompagnait ces personnalités.

La batterie-fanfare était représentée par quelques-uns de ses membres. Tandis que M. Bourdoncle avait été délégué par le président Vivas au titre de la Lyre Decazeilloise, Mme Simone Lapascalie et M. Jean-Raymond Boudou, très érudits en matière musicale, nous faisaient l'honneur d'être dans la salle. Quelques mots étaient également adressés à la mémoire de M. Roger Alric, décédé quelques jours avant, pour les quelque soixante années d'activités, comme clarinetiste, à cette très ancienne société.

Vers 15 h 45 le spectacle débutait par un groupe d'une douzaine de très jeunes garçons et filles, dirigés par M. Serge Hugonnet, qui leur faisait interpréter le thème principal du film de Cécile Aubry (Sébastien parmi les hommes) « L'oiseau ». Ces jeunes (seulement quelques mois d'instrument) s'en tiraient fort bien et étaient très applaudis.

Puis prenait place un autre groupe, plus important celui-là, d'une vingtaine de jeunes, dirigé par M. Daniel Alogues, qui interprétait 2 morceaux de jazz. Ce fut ensuite la distribution des diplômes à une quarantaine de jeunes, tous élèves à l'école de musique. L'examen annuel avait eu lieu au mois de juin. Les épreuves envoyées par la Fédération, et le résultat très attentivement contrôlé et noté. MM. Robin, Lacombe et Penel représentants de la Fédération. La société et la municipalité remettaient à chaque élève leur diplôme avec un petit mot de félicitation. Sont à féliciter également pour leur dévouement les personnes qui diffusent (gratuitement) les cours à ces jeunes. Mme Dubos, MM. Raynal, Laporte, Milhau, Hugonnet, Alogues, Lacassagne.

A l'issue de cette remise de diplômes M. Robin adressait à l'assistance quel-

ques mots et se félicitait du résultat obtenu. Il incitait les jeunes à apprendre la musique, source de satisfaction et de joie.

M. Penel, maire-adjoint, dans une brève allocution faisait l'éloge de l'Union Musicale de Villefranche et souhaitait que celle-ci poursuive ses efforts avec l'appui total de la municipalité.

Avant l'entracte, le dernier groupe prenait place sur la scène. Il s'agissait d'un quintette composé de Serge Hugonnet au saxo baryton, Florent Guiraudie au saxo ténor, Nathalie Raynal au saxo alto, Sylvie Pourcel et Nathalie Rouzies à la clarinette, qui interprétaient 3 ragtimes, parmi lesquels le thème de la Panthère Rose de Mancini. Très gros succès pour ce groupe bien homogène et très bien préparé. Nous les reverrons dans d'autres genres.

Après l'entracte, l'Harmonie, au grand complet, dirigée par M. René Raynal, débutait par « La Marche des Matelots » de J. Maillot. Puis « Star dust » de Carmichael. Les n° 5 et 6 des « Danses Hongroises » de Brahms étaient enlevés avec beaucoup de virtuosité. Suivaient des variations à la trompette, pour mettre en valeur un jeune, Christophe Luce-no, qui fit l'unanimité dans le public, dans un morceau appelé « O bellosd montagnard ». Puis de Bizet : l'Arlésienne, avec ses couleurs et ses changements de rythme, mais aussi ses solos de flûte (Nadine Delmon) (Lyliane Pradel) et le saxophone (Nathalie Raynal). Et pour terminer, de la musique moderne, « Red Rythme Valley ». Très beau programme et très belle soirée, suivie nous en sommes fiers, par un très nombreux public, qui s'est retiré satisfait.

Il nous reste à vous remercier tous de votre présence et de vos encouragements. Quant à nous, nous allons nous remettre au travail, pour vous proposer très bientôt, une nouvelle soirée, avec un programme entièrement renouvelé.

#### Sainte-Cécile dans le Sud-Aveyron

L'Harmonie du Sud-Aveyron n'a jamais mieux mérité son titre qu'en ce dernier week-end de novembre, où tous les musiciens de Millau et de Saint-Affrique, associés aux diverses sociétés musicales millavoises étaient fraternellement rassemblés pour honorer Sainte-Cécile.

Dès samedi 22 novembre, l'Harmonie Sud-Aveyron (comprenant l'Harmonie Millavoise et la Lyre Saint-Affricaine) était associée à la Chorale « Emma Calvé » afin d'assurer les prestations musicales prévues à la messe de 18 heures, en l'honneur de leur patronne, à l'Eglise du Sacré-Chœur de Millau. Plusieurs œuvres de musique spirituelle inscrites au programme étaient assurées alternativement par la chorale, sous la direction de M. Alfred Chibaudel et par l'Harmonie pour termi-



ner en apothéose par les interprétations communes du Gloria de Vivaldi et de l'Alleluia de Haendel, sous la baguette de M. Léon Nadé, directeur de l'Harmonie Sud-Aveyron. Le programme tout entier fut exécuté dans une excellente qualité musicale due au talent des directeurs et à la bonne préparation des participants. L'assistance a su apprécier cette qualité d'exécution et les applaudissements spontanés ont crépité dès le dernier point d'orgue. Le Père officiant a remercié et félicité très chaleureusement les directeurs pour leur action en faveur des jeunes, très nombreux dans les divers pupitres de l'Harmonie.

Le soir, à 21 heures, avait lieu, à la maison du peuple de Millau, le traditionnel concert dit de Sainte-Cécile. Tour à tour les orchestres de l'Accordéon-Club de Millau, sous la direction de M. Robert Angles, la chorale « Emma Clavé » dirigée par M. Alfred Chibaudel, l'Elan Millavois d'Alain Cartayrade, Aurore-Accordéon et l'Harmonie Sud-Aveyron, sous la direction de M. Léon Nadé, ont comblé un auditoire toujours plus important, qui a su manifester pour prouver sa satisfaction et son attachement aux sociétés Sud-Aveyronnaises.

Le lendemain, dimanche 23 novembre, la chorale « Emma Calvé », l'Harmonie Millavoise et la Lyre Sainte-Affricaine étaient à nouveau réunies pour donner, une autre fois, un échantillon de leur talent, à l'Eglise paroissiale de Sainte-Affrique où le public a manifesté sa satisfaction par une véritable ovation. A l'issue de la cérémonie, le Père Alran n'a pas manqué, à son tour, de remercier les sociétés musicales.

A 11 heures, le caveau de la salle des fêtes de Saint-Affrique servit de cadre à une rencontre des plus sympathiques, au cours de laquelle la municipalité, au complet, recevait les trois sociétés et leurs amis, pour une remise de décorations attribuées par la Confédération Musicale de France ainsi que les diplômes fédéraux aux élèves de l'école de musique de Saint-Affrique ayant satisfait aux épreuves prescrites par la C.M.F. M. Roques, maire-conseiller général devait féliciter musiciens et choristes et adresser ses félicitations aux directeurs MM. Léon Nadé et Alfred Chibaudel et aux présidents MM. Jean Miquel et Roger Mouls. Il saluait la présence de M. Jacques Golfrain, député, et celle de M. Justin Déjean représentant M. Raymond Robin président de la Fédération Départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron.

Il mettait l'accent sur les efforts consentis afin de pratiquer, avec plus de compétence et d'amour, cet art musical et choral à la base de toute vie culturelle dans la cité. Il remerciait pour leur action les directeurs MM. Léon Nadé pour l'Harmonie Sud-Aveyron et Alfred Chi-

baudel pour la chorale « Emma Calvé » qui porte fort dignement le nom de la grande cantatrice Aveyronnaise et perpétue son souvenir.

« En ce qui concerne plus particulièrement notre école municipale de musique, les résultats flatteurs obtenus aux examens de la Confédération viennent confirmer l'excellente éducation qui est dispensée par son directeur et ses professeurs au service des futurs musiciens. » Il exprimait une nouvelle fois sa reconnaissance à M. Léon Nadé ainsi qu'à Mme Marie-Noëlle Verret-Birot et à sa sœur Isabelle, collaboratrice efficace de M. Nadé dans l'apprentissage des instruments à anches. Il n'oubliait pas dans ses éloges Mme Boudet qui a bien voulu accepter l'intérim à la classe de solfège.

En terminant il donnait rendez-vous pour le prochain festival de la Fédération départementale qui se déroulera à Saint-Affrique les 13 et 14 juin prochain.

Après M. Roques, c'est M. Miquel Jean qui, au nom de tous les participants adressait ses remerciements reconnaissants à la municipalité de Saint-Affrique pour sa bienveillance envers les sociétés musicales, pour l'organisation de l'assemblée générale de la Fédération et son acceptation de recevoir le Festival Départemental des Sociétés Musicales de l'Aveyron pour 1987.

**Remise de décorations.** La remise des décorations constituait un des points forts de la cérémonie au cours de laquelle la médaille de bronze de la Confédération a été remise à M. Bernard Fouache (Millau). MM. André Maury, André Dupont et Robert Serieys de l'Harmonie Millavoise étaient décorés de la médaille d'Or de la Confédération.

Pour Saint-Affrique, Mmes Michèle Canivenq et Jeanine Bourdet ont reçu la médaille de bronze de F.D.S.M.A.

**Remise de diplômes aux élèves.** Les diplômes de la Fédération départementale ont été remis à :

**PREPARATOIRE** — Laurent Tardieu solfège clarinette 1<sup>re</sup> mention. Virginie Marsolan solfège clarinette 2<sup>e</sup> mention. Karine Rivière solfège clarinette 1<sup>re</sup> mention, Annick Salvagnac solfège 1<sup>re</sup> mention flûte, 2<sup>e</sup> mention.

**ELEMENTAIRE I.** — Brice Bouveret solfège trompette 1<sup>re</sup> mention. Pierre Gleize solfège trompette 1<sup>re</sup> mention. Olivier Rouquette solfège 3<sup>e</sup> mention, contre-basse 2<sup>e</sup> mention. Raymond Albin solfège cornet 2<sup>e</sup> mention. Gaëtan Escafit solfège trombone 2<sup>e</sup> mention. Géraldine Farret solfège 2<sup>e</sup> mention.

**ELEMENTAIRE II.** — Christine Vidal solfège saxo-alto 2<sup>e</sup> mention. Dominique Birot solfège 1<sup>re</sup> mention, trompette 2<sup>e</sup> mention.

**Indiquez-nous avec précision votre code postal.**

**Si votre ville dépend pour le code d'une autre localité, veuillez nous l'indiquer clairement.**

*Le Service des Abonnements*







**MOYEN II.** — Philippe Bourdet solfège 2<sup>e</sup> mention, clarinette 1<sup>re</sup> mention Isabelle Birot, solfège 1<sup>re</sup> mention avec félicitations, clarinette 1<sup>re</sup> mention avec vives félicitations.

Un repas amical réunissait les membres des sociétés Millavoises et Saint-Affricaines. A la fin du repas, M. Deruy, maire de Millau, conseiller régional, affirmait que le déroulement de ces journées et la vitalité des sociétés musicales de Millau et Saint-Affrique laissaient bien augurer pour l'avenir de la musique dans notre région. « Vous êtes un exemple combien vivant de ce que l'union peut apporter de constructif et il serait souhaitable qu'elle soit étendue, dans d'autres domaines, pour le plus grand bien de notre Sud-Aveyron. »

#### **Le groupe « Lous Pastrous del Vallon » de Saint-Christophe**

Pour la première fois cette année, notre groupe a participé aux assauts de danse organisés par la Fédération des groupes folkloriques des Provinces de langue d'Oc qui se déroulaient fin avril à Martigues (Bouches-du-Rhône). Trois de nos candidats sont revenus avec le diplôme de « Prévôt de danse ».



## **Haute-Garonne**

### **TOULOUSE**

#### **Centenaire de l'ensemble à Plectre**

L'Ensemble à Plectre de Toulouse a brillamment fêté en mars dernier le centenaire de sa fondation. C'est en effet en 1886, sous l'impulsion de deux musiciens espagnols, le guitariste P. Pradas et le mandoliniste V. Layo, naissait le premier orchestre de mandolines, luths et guitares de notre région. Il s'appelait alors l'Estudiantina Toulousaine et remporta dès 1887 un premier prix au concours musical de Palmiers (09).

L'exposition que l'E.A.P. a montée et produite au centre culturel Saint-Jérôme du 18 au 23 mars 1986 retraçait la vie de l'orchestre depuis ses origines à l'aide de nombreux documents : instruments anciens, photos, livres, affiches, médailles, diplômes et même des menus du repas de la Sainte-Cécile, tout cela fut artistement présenté par des membres de l'orchestre et très apprécié des toulousains qui retrouvèrent là de vieux souvenirs de la vie musicale de leur ville au début du siècle.

Les archives de l'orchestre, déjà très importantes, continuent de s'enrichir avec, cette année, l'ouverture d'un secteur vidéo s'ajoutant aux archives sonores déjà importantes. L'E.A.P. de Toulouse est en effet passé à la télévision régionale lors d'une émission sur la musique associative.

L'exposition sur l'orchestre et ses instruments fut inaugurée par un cocktail réunissant tous les anciens bien sûr, mais aussi les amis de l'orchestre, en présence de plusieurs personnalités de la région.

Une importante remise de médailles eut lieu en présence du bureau de la Fédération des Sociétés Musicales de la Haute-Garonne au grand complet : Mme Mercier, mandoliniste, médaille de bronze ; Mme Reig, MM. Corvocchiola,

Morello et Ramirez celles d'argent ; et M. Berger, contrebassiste, la médaille d'or.

Pour clôturer cette cérémonie, M. Bernes, président de la Fédération, remit à Mme Odile Guillot, présidente de l'EAP, la médaille du centenaire et l'on découpa un magnifique gâteau en forme de mandoline offert par le directeur de Monoprix.

Le point culminant des manifestations fut évidemment le grand concert du centenaire, le jeudi 21 mars en l'église Saint-Jérôme. Près de 60 musiciens sous la direction de leur Chef Alain Corvocchiola, interprétèrent d'abord en hommage à leurs fondateurs, deux très anciens morceaux La Palladienne et Les Joyeux Troubadours dont les titres correspondent aux noms successifs de l'orchestre (ce n'est en effet qu'en 1970 qu'il prit l'actuelle appellation d'Ensemble à Plectre de Toulouse).

Après cette « introduction » la première partie du programme comportait La Traviata (Prélude Acte 1) de G. Verdi, le Capriccio n° 10 de Scarlatti, Intermezzo de Cavalleria Rusticana de P. Mascagni, Le Concerto en sol majeur pour 2 mandolines et orchestre de A. Vivaldi, interprétée par 2 jeunes et brillants solistes : Véronique Trichard et Jean-Louis Llop.

La deuxième partie faisait intervenir le pupitre de percussions avec le Ballet Egyptien (4 mouvements) de A. Luigini et le Prélude en la mineur d'Allegretti et le concert s'achevait sur une œuvre très originale, la Symphonie en mi mineur de K. Wolki (op. 12) pour instruments à vent et orchestre de mandoline. L'émotion fut grande quand sous les applaudissements nourris du public, Alain Corvocchiola reçut une magnifique gerbe qui était envoyée tout spécialement par nos amis américains de Washington et qui lui fut remise par le benjamin de l'orchestre le jeune flûtiste Nicolas Estevan.

Pour clôturer les manifestations de son centenaire l'EAP eut les honneurs d'une réception officielle à la salle des Illustres de la mairie. En l'absence de M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, retenu par obligations de président du Conseil régional, Mme Dounot-Sobraques, maire-adjoint, accueillait les musiciens et se félicitait de ce que la vie associative musicale ne soit pas morte dans une grande ville comme Toulouse. L'EAP en est un exemple vivant puisqu'il ne cesse de recevoir de nouveaux musiciens de tous âges et qu'il s'est montré capable grâce à la vitalité de ses membres, de réaliser, sans aucune aide, cette semaine de manifestations.

Il repart sur de nouveaux projets pour 1987, participation à un concours ou échange musical à l'étranger. Après cent ans d'histoire, il est devenu un grand orchestre dont la ville de Toulouse peut à juste titre s'enorgueillir.



## Hautes-Pyrénées

### BOURS

#### Merveilleuse tournée d'été de « l'ensemble musical bourgeois » en Allemagne Fédérale.

Il est désormais de tradition à l'E.M.B. de clôturer la saison par une tournée de concerts à l'étranger : les jeunes mandolinistes pyrénéens ont ainsi déjà connu le succès dans plusieurs pays d'Europe : l'Espagne, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne Fédérale notamment.

Cet été, ils étaient invités pour la troisième fois à donner une série de prestations dans le Baden-Württemberg et en Rhénanie, dans le cadre d'un projet culturel réalisé avec le concours de l'Office Franco-Allemand pour la jeunesse et de l'Association pour le Développement des instruments à Plectre, récemment créée dans les Hautes-Pyrénées.

Accueillis par la Mandolinita de Karlsruhe, l'une des six sociétés de mandolines et guitares de l'ancienne cité impériale, les musiciens de l'E.M.B. ont donné toute la mesure de leur talent lors des différents concerts sur les scènes de Knielingen, Karlsruhe ou Mannheim.

L'une des originalités de la rencontre avec le groupe allemand fut l'interprétation en commun d'œuvres contemporaines, après un travail de préparation intense avant la tournée, ainsi que plusieurs répétitions des deux partenaires à Karlsruhe. Le résultat valut d'ailleurs aux exécutants les félicitations du maître mandoliniste Takasha Oschi dont la présence constituait un gage de succès.

Ce projet culturel d'une semaine, centré essentiellement sur la présentation de concerts publics et la confrontation d'expériences musicales variées dans le

domaine du plectre, permit aussi aux jeunes de l'E.M.B. de découvrir une région très attachante du point de vue touristique et humain.

Plusieurs excursions, à Heidelberg notamment, des visites de musées et de châteaux, des rencontres avec d'autres sociétés de mandolines et des solistes internationaux resteront gravées dans la mémoire de chacun.

Mais la tournée de « l'Ensemble Musical Boursois » ne s'arrêtait pas là : au retour d'Allemagne les mandolinistes pyrénéens étaient attendus dans la charmante cité de Wissembourg en Alsace où ils donnèrent un spectacle fort apprécié. Après la visite de l'Alsace, ce fut pour l'E.M.B. l'étape du Beaujolais à Villefrance-sur-Saône : gros succès au Centre culturel Salvador-Allende et symphonique rencontre avec « l'Estudiantina du Rhône » dirigée par M. Antoine Wehr qui maintient la tradition du plectre en région lyonnaise.

Puis, après avoir animé une soirée au Centre de plein air de Mornas en Provence, « l'Ensemble Musical Boursois » acheva son périple sur les plages de la Méditerranée avant de se remettre au travail dès son retour pour l'enregistrement d'une cassette

Contacts : M. Alain Seres, 2, rue de Loubéry, 65460 Bours. Tél. : 62.37.61.79

### Tarn

### ALBI

#### Remarquable succès du 19<sup>e</sup> Mai Musical de l'Estudiantina Albigeoise

D'un côté la tradition, immuable par définition et sympathique. Une soirée de gala très suivie, dont on connaît par avance la qualité et le succès.

De l'autre des efforts évidents pour aller plus loin et miser, à la façon d'un pari, sur la plus-value, le progrès, la prospective. En cette matière, l'Estudiantina Albigeoise et son directeur Louis Llop sont orfèvres.

Un principe : ne jamais se reposer sur les lauriers et aller de l'avant. Avec tous les risques que cela comporte. Le dernier concert, mercredi 7 mai 1986 au Théâtre Municipal d'Albi en est la parfaite illustration.

Première partie époustouflante au cours de laquelle place fut laissée aux élèves instrumentalistes.

Le public put ainsi apprécier l'excellent travail fait en quelques années par l'Ecole de musique.

Quelques-uns des nombreux professeurs, qui œuvrent dans l'ombre tout au long de l'année, ont été mis à l'honneur avec quelques-uns de leurs élèves. Et il paraît que, derrière eux, on se bouscule. Bravo les jeunes et merci à nos dévoués professeurs.

Puis ce fut au tour des valeurs sûres qui permettent à un ensemble d'Estudiantin de s'exprimer pleinement.

Pour commencer cette magnifique prestation, ce fut **La Poupée de Nuremberg** d'Adolphe Adam qui, célèbre par une éloquence qui allie l'énergie et la grâce, est plaisante et d'écoute agréable.

Suivit le « **Prélude de la Traviata** » de Verdi où le public a été particulièrement sensible à l'interprétation toute pleine de nuance et de finesse des mandolines qui laissaient exalter les thèmes et les motifs avant de laisser flotter et s'éteindre dans une longue tenue, la jolie phrase nostalgique de cette œuvre.

Puis « **Aragonesa** » d'Antoine Llop qui transporta pendant quelques instants nos spectateurs sous le ciel radieux de l'Aragon.

Après ce magnifique moment passé en Espagne nous nous retrouvions en Italie pour « **Une fête à Rome** » d'Etторе Machni. Œuvre légère et pétillante célébrée par l'irrésistible entrain d'une très belle tarentelle.

Vint alors le tour de la musique contemporaine. « **Introduction et rondo giocoso** » est une œuvre pour saxo soprano et orchestre de Helmut Facklev. Les cordes de l'ensemble surent donner au soliste une réplique impeccable dans laquelle la baguette du chef, Louis Llop n'était certes pas étrangère.

Il convient ici de féliciter chaleureusement et chaudement le soliste au saxo soprano M. Jean-Paul Jougla qui, par une présence extraordinaire, un sens aigu et sincère de l'interprétation qui vient du fond de l'âme, de l'essence de la musique subtilement dosée, une faci-







lité apparente, cache un travail de très grand professionnel.

Il sut magistralement orner de la plus pure perfection cette introduction et rondo et reçut de ce fait les plus vifs applaudissements d'un public ébahi et émerveillé.

Pour continuer, un style différent mais toujours aussi contemporain, il a été présenté « **Finlandia suite** » d'Hermann Ambrosius. Morceau de style original où le compositeur a utilisé une écriture graphique et des recherches associées de timbres nouveaux. Cette œuvre permit de juger l'énorme travail de nos musiciens.

Dans un genre très différent, suivit « **Prélude en La Mineur** » de Carlo Allegretti. L'orchestre s'appliqua à rendre à la perfection cette très belle fresque musicale. Tous les sentiments qui se dégagèrent des thèmes mélodiques de l'œuvre, étaient très bien rendus par notre société qui interprétait les différentes parties avec beaucoup de sérieux et de réelles qualités notamment dans la justesse et la musicalité.

Pour terminer cette première partie, c'était « **Kourienka** » de Sylvain Dago, professeur au conservatoire de Longjumeau, auteur compositeur, et directeur de l'Ensemble à Plectre de cette ville. Les mouvements de cette œuvre pleins d'animation intense, se distinguent par un rythme accéléré et une verve joyeuse, avec des instants immenses et grandioses.

N'oublions pas d'associer tous les exécutants d'une parfaite tenue aux félicitations d'un public qui a vibré au rythme de chacun des morceaux jusqu'à demander le bis traditionnel.

C'est « **Printemps** » d'Antoine Llop qui fut choisi. Œuvre légère, pétillante, pleine de musicalité et de charme.

Première partie époustouflante au cours de laquelle l'orchestre offrait au public conquis tous les aspects de sa cohésion, de sa puissance ; toutes les facettes de ses multiples sensibilités, toute l'unité de ses remarquables indivi-

dités, une maîtrise dans les nuances ainsi qu'une grande facilité dans l'accompagnement des solistes.

Nous remercions M. Louis Llop qui, avec talent, dévouement, sympathie, compétence et autorité dirige l'Estudiantina Albigeoise sur des sentiers rarement empruntés et qui, sur Albi et loin d'Albi, ennoblit la musique du cœur.

La deuxième partie fut assurée tout aussi brillamment par le Groupe K'Danse, déjà connu des Albigeois et qui représente, depuis quelques années, la Maison d'Animation Saint-Juérienne.

Pour alimenter la soif de surprise du public, ils ont fait fusionner art et vie, tradition et modernité, transformant la réalité en un jeu d'abstraction.

Merci à tous ces danseurs et à leur animatrice, Mme Touléron, qui passionnés de danse, libérés, ont laissé libre cours à leur imagination, à leurs impulsions. Contaminés par le virus des rythmes modernes, ils nous ont entraînés dans leur monde magique pour la plus grande joie du public présent.

Cette soirée se termina dans l'allégresse et la joie et nous donnons rendez-vous à nos amis pour le XX<sup>e</sup> Mai Musical de l'Estudiantina Albigeoise.

## GAILLAC

### Un concert de qualité

A l'heure où le synthétiseur fait s'agenouiller les foules, la Philharmonique proposait aux quelque deux cents personnes qui vinrent à Saint-Pierre, ce samedi 29 novembre, un retour aux sources ; l'orchestre d'harmonie-type, dans un répertoire qui lui va si bien : Beethoven, Strauss, Verdi, etc. Pour cela il fallait un heureux évènement. Les retrouvailles des musiciens de l'ex-orchestre départemental des jeunes en fournissait l'occasion. Comme un bonheur n'arrive jamais seul, la réussite de ce très beau concert fut totale devant un public à la fois agréablement surpris et extrêmement ravi. Outre M. Louis Llop, nouveau président de la Fédération des sociétés musicales et orphéoniques du Tarn, qui fit une courte allocution à l'entracte rappelant la mémoire de M. Emile Bardet, l'ancien président récemment décédé ; il y avait une forte représentation de la municipalité gaillacoise avec à sa tête M. Cohen, Mmes Laflaquière et Grand, M. Dios, M. Delmas maires-adjoints ; Mme Fages et M. Maillé, Conseillers, en l'absence de MM. Jacques Dary, Maire, de M. Soriano maire-adjoint, tous deux excusés. Le bureau du festival de musique de Gaillac avec M. Hirissou, président ; Mlle de Bellaing et Mme Delavaux ; enfin la présence de M. et Mme le Comte de Noblet ; M. et Mme Vrankx et bien d'autres amis de la musique. Le présentateur n'était autre que M. Gelis de Giroussens,

« également participant ». La prestation chorale des Chanteurs Giroussennois sous la direction de Patrick Aragou fut tout simplement époustouflante ; surtout pour les chants russes et basques. Au plan de l'orchestre, il paraît difficile de ne pas féliciter Nicolas Prades (trompette solo) et Fabrice Calvignac (cor solo) pour l'exécution d'œuvres telles que « **La Strada** » (Nino Rota) ou « **Le Concerto pour cor** » (W.A. Mozart). Enfin, le maître d'œuvre de ce si beau concert ; Jean-Luc Biraben, jeune chef de l'Orchestre Philharmonique.

## Basse-normandie

### Calvados

#### MONDEVILLE

#### Sainte Cécile à la Société Musicale Normande

Pour fêter Sainte-Cécile, la Société Musicale Normande a pris cette année contact avec la commune de Bavent, charmante petite cité entre Caen et la mer, célèbre par ses poteries et qui, soucieuse d'une animation culturelle, accueille chaleureusement les principales initiatives artistiques de la région, M. Derouet, le dynamique président du comité des fêtes, a su, en effet, tout mettre en œuvre pour que soit particulièrement honorée la patronne des musiciens par ce qui s'appelait jadis l'« Harmonie de la société métallurgique de Normandie » et qui est devenue maintenant la « Société Musicale Normande ».

Bavent bruissait donc d'un mouvement inaccoutumé autour de son église paroissiale en cette douce matinée du 24 novembre. Peu à peu, les fidèles emplissaient la nef du XII<sup>e</sup> siècle, sachant que ce jour-là, elle retentirait de flots de musique et d'harmonie en un programme somptueux, Bach fournissant ses chorals pour méditer à l'Evangile, à l'offertoire et à la communion et Haendel prêtant ses marches grandioses pour l'entrée et la sortie. Le prêtre officiant avait, lui, prévu l'accompagnement des chants par la formation tout entière et c'est grâce à une orchestration judicieuse, simple mais bien harmonisée que les voix des fidèles se mêlèrent pendant tout l'office aux sonorités des clarinettes, trompettes et autres saxophones.

Le repas amical qui suivit, présidé par M. Leroy, maire de Bavent, permit aux sociétaires et à leurs amis de prendre part aux agapes traditionnelles et de partager l'ambiance détendue et fraternelle qui règne au sein de la société. Les rapports amicaux qui se développent au fil du temps sont essentiels dans la vie d'une association telle que la Société Musicale Normande. Si la réalisation de concerts intéressants et l'obtention de progrès constants sont une nécessité évidente pour un rayonnement favorable et la satisfaction des musiciens et du



public, la qualité des contacts entre sociétés et la compréhension mutuelle sont des facteurs importants d'amélioration parce qu'ils amènent chacun à se surpasser pour la plus grande renommée de la société.

A la source de cette renommée, il convient de signaler ici le rôle important de l'action du jeune directeur Philippe Favresse qui depuis quelques années sait imposer à tous son sens de la Musique et qui, grâce à ses explications judicieuses et ses encouragements personnalisés, obtient le maximum des possibilités de chaque musicien.

La Société Musicale Normande retrouvait Mondeville, siège de ses activités pour le concert de fin d'année. La salle de la Renaissance ne lui étant plus attribuée pour la réalisation de ses manifestations publiques, c'est la magnifique salle de la rue Chapron qui accueillait les mélomanes pour la soirée musicale du jeudi 11 décembre, présidée par M. Gasnier, maire de Mondeville.

Un programme d'une très bonne qualité devait satisfaire les nombreux amateurs qui étaient venus apprécier et soutenir une formation qu'ils connaissent bien et qui recueille à chaque concert leurs applaudissements chaleureux.

Sous la baguette de Philippe Favresse, le concert débuta par « Folk Songs suite » de R. Vaughan Williams, suivie de la « Petite suite pittoresque » de Willy Hautvaast et de « Canto di Sera » de Elliot del Borgo.

La très belle suite « Evergreens » de Guy Luybaerts permit au président André Vallansan d'évoquer dans son discours l'apparition du jazz symphonique dont ce compositeur fut l'un des premiers à pratiquer le style en France avec des œuvres comme « Monde » et « Libellule » qui révélaient aux jeunes Français étouffés dans la sombre période

(Photo « Ouest-France »).



des années 40 une perspective nouvelle dans l'évolution de la musique... et l'espoir de jours plus heureux.

Le président souligna aussi l'importance du rôle pédagogique de la Société Musicale Normande qui, outre la qualité de l'enseignement prodigué à l'Ecole de Musique par Mlle Letang, Mme Vignet et par MM. Guilbert et Favresse, permet, lors de ses concerts, d'assumer pleinement sa vocation d'Association Musicale Populaire par sa contribution à la promotion de la musique.

Après l'entracte, le quintette de cuivres « Intermezzo » réuni sous l'autorité de Christophe Guilbert, professeur de trompette à l'Ecole de Musique de la société, présenta son répertoire en cinq pièces d'une exécution remarquable notamment « Ballade et sarabande » de Grieg, et servit de préparation à la seconde prestation de l'Harmonie qui termina le concert avec « Choral and rock out » de Ted Huggens et « Manhattan Symphony » de Serge Lancen.

En grande forme, la Société Musicale Normande cette année. Bientôt 1987 avec un calendrier chargé en manifestations et concerts. De quoi motiver de mieux en mieux nos « musiciens du soir » qui savent, tout en restant de vrais amateurs, dépasser de loin le stade de l'amateurisme.

### Sainte Cécile à Bayeux

« Musique, danse et poésie forment la ronde de l'Art vivant ». C'est cette citation de R. Wagner que pouvaient lire en tête de leur programme les 350 personnes qui, le samedi 13 décembre, en compagnie de M. Lecarpentier, maire de Bayeux et conseiller général du Calvados, sont venues honorer de leur présence le concert de gala donné par la Philharmonie sous la direction de M. Daniel Deleyme.

Concert de qualité si l'on en juge par

les échos recueillis auprès des auditeurs ou de la Presse. En première partie, le final de la 3<sup>e</sup> Symphonie de G. Mahler précédait le Concerto pour trombone et orchestre de R. Korsakov, qui permettait à J.-J. Lemonnier, professeur à l'Ecole de Musique, de briller au pupitre de trombone solo. Puis les préludes de F. Liszt terminaient cette partie de musique dite « Grande musique », à l'issue de laquelle M. C. Postel, président de la Philharmonie, prenait la parole et demandait à M. le maire de remettre à quelques musiciens les récompenses pour leur fidélité et leur travail au sein de la société.

**Récompenses** — Mmes L. Madeleine et M. Menusier (violin) et M. M. Varailon (clarinette) recevaient l'étoile d'argent pour 10 ans de présence.

M. C. Grenet (trompette) recevait la médaille d'argent de la Fédération musicale de Normandie pour 25 ans de présence. Il recevait également en compagnie de M. J.-J. Huet (violin) la médaille de bronze de la Fédération musicale de France pour 20 ans de présence. Quant à M. M. Gibert, ses 30 ans d'orchestre tant à la batterie qu'au saxophone lui valaient la médaille d'argent de la Fédération musicale de France. Mais les plus chaleureuses ovations revenaient à la médaille d'honneur des vétérans avec palmes décernée à Mme J. Lemarchand pour 50 années de dévouement au service de la musique à la fois comme violon solo et comme professeur.

En deuxième partie, le rideau s'ouvrait sur les Marches Symphoniques de John Williams dont la plus célèbre est sans conteste la Marche Olympique des Jeux 1984 à Los Angeles. Venait ensuite « Memory » de Lloyd Weber, qu'interpréta si bien il y a quelques années Barbara Streisand ; mais ce soir-là c'est le trompette solo J.-P. Francke, professeur à l'Ecole de musique, que le public applaudit. Un autre trompettiste, Ch. Guilbert, montra lui aussi ses dons de soliste dans « Stormy Weather », air bien connu s'il en fut jamais. Puis les musiciens interprétaient « Hurrah Hollywood », un arrangement des principaux airs qui ont fait la gloire de la musique de variété aux USA. Pour finir, « Bugler's Holiday » de Leroy Anderson, pour trois trompettes et orchestre ; la dextérité de J.-P. Francke, de Ch. Guilbert et S. Mousset déclencha un bis enthousiaste qui fut immédiatement satisfait.

A l'issue du concert, les musiciens, leur famille et quelques invités se retrouvaient à l'Ecole de musique pour le « verre de l'amitié » et trinquaient au succès d'un concert très important qui aura lieu en janvier 1987 et qui fera l'objet d'un prochain article.

**Abonnez-vous !**



Conf



## CAEN

### Les A.M.E.S. étaient en harmonie pour fêter Sainte Cécile...

Soucieux de sensibiliser les Caennais à l'esprit de leur musique d'ensemble, et de contribuer à la vulgarisation du synthétiseur et de la musique contemporaine, les Ateliers musicaux Erik Satie avaient ouvert leurs portes au public en ce samedi 22 novembre après-midi. Cette initiative originale attirera les curieux, mélomanes ou musiciens amateurs en quête de quelque « bidouillage » de fréquences pour les uns, ou d'un moment de complicité musicale dans une atmosphère chaleureuse pour d'autres.

A dix-huit heures, sous la présidence de M. Jean-Marie Girault, sénateur-maire de Caen, furent officiellement inaugurées les activités des Ateliers en présence de M. Duncombe, premier adjoint au maire, de M. le recteur de l'Académie de Caen et de Mme Tys-

seire, I.D.E.N. représentant M. l'inspecteur d'Académie.

Les personnalités témoignèrent de leur vif intérêt pour l'originalité de l'association et satisfèrent leur curiosité suscitée par les synthétiseurs, ordinateurs, et autres instruments constituant l'atelier de musique contemporaine.

Une messe en musique mit un point d'orgues à cette journée : Claude Pitol, abbé de La Guérinière, avait intégré à la liturgie de l'office neuf moments musicaux, permettant ainsi à la chorale, à l'ensemble de flûtes à bec et aux cinq groupes de musique de chambre, cordes, vents et voix, d'interpréter des œuvres de Palestrina, Purcell, Haendel, Haydn, Bach, de boismortier, Mozart Gossec, et un Negro Spiritual.

La coda de cette Sainte-Cécile se déroula autour d'un buffet accueillant où la centaine de sociétaires exprimèrent tard dans la nuit, le bonheur de cette journée.

C'est confirmé : les A.M.E.S. ont bien pris leur envol...

## Manche FLAMANVILLE

Les 5 et 6 juillet 1986, le château de Flamanville fut le cadre prestigieux du III<sup>e</sup> Festival Musique en Cotentin, organisé par l'Ecole de Musique du canton des Pieux avec l'aide de la municipalité de Flamanville

Un mot sur le château, qui date du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui fut longtemps la propriété de la famille Rostand, avant d'être acquis par la municipalité. Sa sobre et majestueuse façade en blocs de granit, son vaste parc entouré de bois constituent le cadre idéal de rencontres musicales estivales. Le vaste espace de

liberté et ces murs séculaires furent donc choisis pour la troisième édition du festival « Musique en Contentin », pour une rencontre musicale de haute qualité.

Deux sociétés affiliées à la Fédération Musicale de Normandie participaient à cette rencontre :

- L'Ecole de Musique du canton des Pieux, organisatrice du Festival.
- La Chorale des « Gens du Pays ».

Sous forme d'un concert-promenade qui a conduit le public émerveillé de l'orangerie à la Cour d'honneur du château, ce festival nous a permis d'entendre le samedi soir du jazz de bonne qualité avec les ensembles Ossia et Chesterfield, sur un programme éclectique et plaisant (Cole Porter, Washington, Soung Rollins, Charlie Parker, etc.).

Le dimanche après-midi, sous un soleil radieux, la partie classique du festival nous a permis d'entendre le merveilleux Ensemble Instrumental de Basse-Normandie, en formation Quintette-à Vents avec piano, qui a interprété :

- Le quintette opus 8 de Magnard (en création française ?)
- Le thème et variations pour cor de Rossini ;
- Le caprice sur des airs danois et russes de Saint-Saens ;
- Un quatuor de Rossini.

La chorale « Gens du Pays » a pris la suite, sous la direction de Christine et Olivier Gourlay, dans un programme très varié et très agréable de chansons renaissance, normandes, negro spirituals, chants orthodoxes, etc.

L'ensemble de cuivres des élèves du conservatoire de Saint-Lô, que dirige avec efficacité Michel Nicolle, a terminé magistralement ce festival par des œuvres de Bonelli, Beethoven (les Equales) Gabrieli, de Lassus. Le public fut enthousiasmé par la sonorité des trompettes et trombones et la résonance de la façade de pierre.

Rappelons que ce château de Flamanville fut le cadre d'autres manifestations musicales de qualité pendant l'année 1986, toujours sous l'égide de l'Ecole de Musique du canton des Pieux :

- Un stage Musique et Détente en avril 1986 ;
- Un concert-présentation d'instruments aux élèves de l'Ecole de Musique par l'ensemble de musique de chambre Epine-Vinette, en mai 1986.

Souhaitons à l'Ecole de Musique du canton des Pieux, que dirige Jean-Marie Fichot, une longue vie et d'autres succès, et rendez-vous en juin 1987, pour le IV<sup>e</sup> Festival « Musiques en Contentin ».

DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

## LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 42-71-42-21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS  
SUR DISQUES HI-FI ET CASSETTES EN PETITES  
ET GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSENCE de vos bandes magnétiques

Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

**N'hésitez pas à utiliser  
nos petites annonces**



## Haute-Normandie

### Seine-Maritime DOUDEVILLE

#### Le concert de Sainte Cécile

Les musiciennes et musiciens de la « Renaissance de Doudeville » ont été heureux une nouvelle fois de retrouver leur fidèle public lors du traditionnel concert de Sainte-Cécile qu'ils ont préparé en leur intention.

Ce concert a eu lieu comme d'habitude à l'église Notre-Dame, le mardi 11 novembre dernier.

Ce fidèle public, composé de mélomanes doudevillais et des environs, n'a pas été déçu, tant la variété du programme a dû satisfaire les plus difficiles. Un très large éventail a été proposé à ces auditeurs avertis qui ont eu le plaisir d'apprécier des œuvres de compositeurs très réputés comme Franz Schubert avec le premier mouvement de sa célèbre « Symphonie inachevée », Johann Strauss, avec un galop endiablé à figuré également à ce programme. Mais aurait-on pu imaginer un concert de la Renaissance sans une pièce de ce compositeur viennois.

De larges extraits du ballet « Gayaneh » d'Aram Katchatourian ont été également interprétés. Des pièces d'auteurs spécialisés dans les compositions pour les orchestres d'harmonie y ont figuré en bonne place.

Deux danses espagnoles de Moskowski ainsi que des œuvres de Stanley « Trumpet voluntary », Jacques Offenbach « Les contes d'Offmann », Haendel « Judas machabée » ont procuré quelques instants musicaux agréables à celles et ceux qui ont franchi le seuil de l'église Notre-Dame le mardi 11 novembre 1986, dans le but de se distraire et d'encourager les membres de « La Renaissance » dans leur mission artistique.

#### Grand concert à Freneuse et Sotteville-sous-le-Val

C'est dans la salle Bouchor que l'OSAE, sous la direction de son chef, M. Letellier, a donné son concert du vendredi 5 décembre 1986 à Freneuse.

La salle se révéla trop petite pour contenir un public heureux de venir se détendre en écoutant de la belle et bonne musique, égayé par l'humour percutant de Mme Lavaine, la présentatrice, intéressé par ses propos divers replaçant les œuvres dans la vie des musiciens et de leur époque, admiratif devant les performances des solistes.

M. Villequez, le maire de Freneuse, par son discours de bienvenue contribua à apporter la chaude ambiance qui régna dans la salle pendant toute la soirée.

L'orchestre emmena le public en Es-

pagne avec « les aveugles de Tolède » de Mébul, grâce aux rythmes et à l'ambiance nostalgique chers à nos amis transpyrénaïens. Ensuite, ce fut l'Austrienne où nous accueillait Schubert et son ballet de « Rosamunde ». Quel régal, cette conversation entre Michel Démarais à la clarinette, Mmes Havel et Lenoir à la flûte et M. Cornet au hautbois.

L'Anglais Britten, grâce aux thèmes de Rossini, dessinait des paysages italiens et plus particulièrement une tarentelle endiablée. M. Boubier, trompette, l'aidait bien à rendre l'atmosphère méridionale de l'œuvre.

Dans la deuxième partie, on retrouva avec plaisir Boieldieu dans l'ouverture de la « fête au village voisin » œuvre fraîche et agréable, normande en un mot.

La Tzarine de Louis Ganne nous plongeait dans la douceur et les fastes de la belle époque. Franz Léhar continuait avec l'or et l'argent. Là, les violons purent chanter tout leur soûl, les violoncelles ne furent pas de reste et ce, pour le plus grand plaisir des auditeurs.

La soirée se termina par les « préludes » de Listz où ce poème symphonique connu mais qu'on ne se lasse pas d'entendre et dans lequel les cordes comme les cuivres doivent faire preuve de virtuosité et de sonorité.

Ce fut une belle soirée à mettre à l'actif de l'OSAE et après cette manifestation la municipalité de Freneuse comme l'année précédente offrit aux musiciens un vin d'honneur très apprécié.

### DIEPPE

#### La Sainte-Cécile de l'Harmonie municipale

L'Harmonie débuta son concert avec le célèbre Alleluia sous la baguette du nouveau directeur adjoint, M. Michel Tailleux. Puis le directeur, M. Claude Dantigny pris la suite pour diriger la Chanson Hindoue de Rimsky-Korsakov où le magnifique solo fut interprété au saxo alto par le jeune Olivier Hauduc.

Le programme comportait ensuite trois extraits du « Ballet d'Isoline » de Messenger où Marcel Auger se mit en valeur à la clarinette dans la fameuse scène de la séduction.

Avec Beat and Sweet de Max Lee-mann, morceau écrit spécialement pour harmonie, l'orchestre pu donner le meilleur de lui-même.

Le programme comportait ensuite le concerto en fa mineur de Haendel. Cette œuvre difficile écrite à l'origine pour hautbois et orchestre à cordes était magnifiquement interprétée par un effectif d'instruments à vent avec en soliste, M. Jean-Claude Lelli au trombone.

Selon la tradition bien établie maintenant, 5 musiciens furent décorés pour

leurs nombreuses années de présences au sein des sociétés musicales.

Le concert repris avec la marche n° 2 de Prokofiev suivie de Malagueña où MM. Lionel Fasson et Philippe Tailleux, conservèrent allègrement l'un au tuba, l'autre à la flûte.

Ennio Morricone plaît toujours au public et l'évocation de l'ouest américain avec ses galops de chevaux et la flûte des indiens enflamma la salle qui ne ménagea pas ses applaudissements. Les valse de Chabrier dans España furent joliment interprétées et pour finir ce concert, le difficile Pomp and Circumstance d'Edouard Elgar avec son trio connu du monde entier. Il ne fallut pas moins de 2 bis réclamés par le public pour que se termine cet après-midi musical.

Le dimanche suivant l'Harmonie participait à la messe de Sainte-Cécile dans l'église Saint-Jacques de Dieppe et là encore 4 morceaux furent interprétés.

## Region-Parisienne

### PARIS

#### Le club musical des P.T.T. de Paris propose 2 concerts de gala :

Le vendredi 23 janvier 1987 à 21 heures et le dimanche 25 janvier 1987 à 15 heures par l'Harmonie du Club Musical des P.T.T. de Paris, musique de Chambre par les professeurs de l'Ecole de Musique, la formation variétés, à la salle des Congrès du ministère, 20, avenue de Ségur, 75700 Paris.

Renseignements et Réservations : Club Musical des P.T.T. de Paris, 181, avenue de Choisy, 75013 Paris. Tél. : 43.36.35.71.

### Essonne

#### LONGJUMEAU

#### Huit années d'activités de l'ensemble instrumental à Plectres

L'ensemble instrumental à Plectres de Longjumeau a pris naissance au sein du Conservatoire municipal de musique (Ecole agréée d'Etat) sous l'impulsion de Sylvain Dagosto et Gérard William Leconte, en octobre 1978.

Sous la direction de Sylvain Dagosto un travail sérieux a été entrepris alors que son effectif n'était, à ce moment-là, que d'une quinzaine de musiciens-élèves. Aujourd'hui, il en compte une quarantaine.

Ses activités ont été tellement nombreuses que nous ne citerons que les principales et importantes.

C'est ainsi que le 2 mai 1981, il traverse les frontières et participe à une grande manifestation musicale à Esch-sur-Alzette (Grand Duché de Luxembourg) organisée par l'ensemble instrumental à Plectres d'Esch-sur-Alzette,



*Cmf*



dans le cadre du 75<sup>e</sup> anniversaire de la ville d'Esch, où il fût très apprécié.

Le 15 mai de la même année, il participe à l'inauguration du théâtre Adolphe Adam de Longjumeau aux côtés du Grand Orchestre Symphonique de l'Essonne et de ses collègues de l'Ensemble Instrumental à Plectres d'Esch-sur-Alzette où il se fit remarquer.

Le 23 mai 1982, il donne un grand concert dans le très ancien cadre de la collégiale de Thil-en-Bourgogne où il obtint un énorme succès.

Les 4, 5 et 6 février 1983, il organise et participe au théâtre Adolphe Adam, au 1<sup>er</sup> Festival International d'Orchestres à Plectres (le seul en France de ce genre) où étaient réunis 250 musiciens venant d'Allemagne, d'Italie, de Hollande, de Belgique, du Luxembourg et de la France et plus de 100 choristes. Ce fût un éclatant succès et une grande réussite.

Les 19 et 20 mars de la même année, il se déplace à Bretten (Allemagne) dans le cadre du « Comité de Jumelage » où il se produit en concert avec son homologue le « Mandolinen-Orkester der Naturfreunde » de Bretten, et où il fit grosse impression.

Le 12 février 1984, il se présente devant un jury compétent et de qualité pour être classé au sein de la Confédération Musicale de France et où il obtint sa promotion en 1<sup>re</sup> division, 1<sup>re</sup> section et les félicitations du jury.

Un mois plus tard, le 17 mars, il donne un concert de qualité au théâtre Adolphe-Adam, toujours dans le cadre du « Comité de Jumelage » avec la participation du « Mandolinen-Orkester der Naturefreunde » de Bretten où les deux orchestres reçurent de nombreux applaudissements.

Le 16 mai 1985, il se présente au Concours National d'Orchestres à Plectres de Longjumeau où il obtient un 1<sup>er</sup> prix ascendant avec félicitations au directeur et la coupe de la ville de Longjumeau.

Les jours suivants, les 17, 18 et 19

mai, il organise à nouveau et participe au 2<sup>e</sup> Festival International d'Orchestres à Plectres, toujours au théâtre Adolphe-Adam avec la réunion de 280 musiciens d'Allemagne, de Bulgarie, du Danemark, d'Espagne, des Pays-Bas, du Portugal et de la France et 150 choristes pour un spectacle de qualité et de haute tenue musicale.

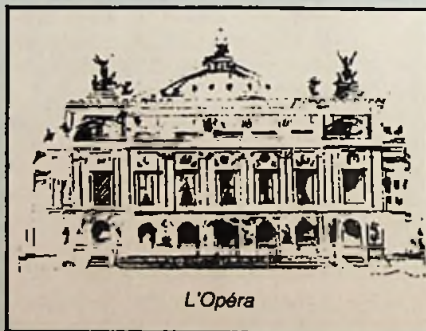
Le 2 septembre de la même année, il franchit la frontière espagnole pour participer au 19<sup>e</sup> Festival International d'Orchestres à Plectres à Logrono où il obtint un vif succès tant en l'Eglise Saint-Michel-Ange de Cuzurrita de Rio Tiron, archi-comble d'assistance qui applaudissait debout, qu'à l'auditorium municipal de Logrono, le lendemain, où il recueillit de nombreux applaudissements et bravos et se vit remettre la Coupe de l'Ayuntamiento de la ville (l'Ayuntamiento étant le maire) et le 4 septembre, il continuait à parcourir l'Espagne, en se produisant au théâtre « Breton à los Herreros » de Haro où le public lui prodigua, une nouvelle fois, de nombreux applaudissements en lui réclamant un bis.

Le 1<sup>er</sup> juin 1986, il se présente, à nouveau, au Concours National de Musique de Mâcon, où il obtint encore un 1<sup>er</sup> prix ascendant et la coupe du concours.

Les 9 et 10 novembre 1986, il participe au Festival National d'Orchestres à Plectres de Chalon-sur-Saône et se produit le samedi aux hospices de Beaune où il obtint un vif succès et le dimanche à l'Espace des Arts à Chalon où il se fait remarquer par sa prestation qui lui a apporté de nombreux applaudissements et un rappel.

Pour terminer, nous dirons que le programme musical, à la création de l'Ensemble, comportait une vingtaine d'œuvres, et à ce jour, près de deux cents œuvres, allant du classique à la variété en passant par la musique légère, figurent à son répertoire, ce qui lui vaut d'être sollicité pour de nombreux concerts (une dizaine par an) dans le département de l'Essonne et les environs : Longjumeau, Champlan, Paray-Vieille-Poste, Savigny, Juvisy, Epinay-sur-Orge, Igny, Ris-Orangis, Fontenay-le-Vicomte, Montfermeil, etc.

C'est ainsi que l'Ensemble Instrumen-



L'Opéra

tal à Plectres poursuit son « petit bonhomme de chemin » et il espère bien continuer sa route, avec toujours autant de concerts et de résultats.

Nous savons qu'il a en préparation pour 1987, le 3 mai, le concours international de musique de Hombourg-Haut en Moselle, et les 22, 23 et 24 mai, le 3<sup>e</sup> Festival International d'Orchestres à Plectres à Longjumeau, parmi d'autres manifestations musicales inscrites à son programme.

### **Hauts-de-Seine RUEIL-MALMAISON Festival franco-allemand de l'accordéon**

Patronné par la ville de Rueil-Malmaison, avec l'aide technique de l'ADIAM 92, ce festival, organisé par le Symphonie Accordéon Club de Rueil, et présenté avec humour et élégance par Pierre Marcel Ondher, a obtenu un grand succès.

Une grande première au théâtre André Malraux, avec un public venu nombreux, où l'accordéon était présent pendant une grande partie du programme.

De nombreux élus du conseil municipal, ainsi que M. Jean-Pierre Rousseau, représentant les Ets Piermaria, étaient présents à ce festival.

M. Francis Lebecque, président de l'U.N.A.F., empêché par des obligations professionnelles, s'était excusé auprès du président du club organisateur.

L'Ecole de Danse de Mickey Clochatti-Saury, du comité d'action sociale de Rueil-Buzenval, a donné une prestation de qualité avec un ballet non-stop de jazz moderne, dansé par les gracieuses élèves de cette école.

Ce fût ensuite le groupe folklorique Auvergnat « La Cruzade », dirigé par Pierre Poulet de l'Amicale des originaires du Massif Central, dont le président est M. André Pijoulat, qui présenta ses couples de danseurs et ses musiciens du cru (vielle, cabrette et accordéon).

La cabrette, instrument de musique utilisé dans les fêtes en Auvergne, était également jouée dans les bals aux portes de Paris et prit le nom de musette. Ainsi ce style, relayé par l'accordéon, prit naissance dans la capitale.

Pour terminer cette 1<sup>re</sup> partie, Jo Courtin, membre d'Honneur du Club, un grand de l'accordéon, sut charmer le public dans des arrangements sur Paris et dans des œuvres d'Edith Piaf, ainsi que dans une de ses compositions écrites en collaboration avec le regretté Jos Baselli. Le public, conquis par l'entrain et la virtuosité de Jo, se mit à fredonner tous ces grands succès d'avant-guerre.

La 2<sup>e</sup> partie de ce festival était également consacrée à l'accordéon avec deux formations.



C'est ainsi que les 14 musiciens du Symphonic Accordéon Club de Rueil-Malmaison, que dirige avec beaucoup de talent M. André Pépin, se sont produits dans des œuvres de J. Offenbach, Joseph Rixner, Julius Fuxik, ainsi que dans trois pièces écrites par le directeur de cet ensemble. Ceux-ci furent longuement applaudis.

Avant de retrouver les accordéonistes de Stuttgart, invités d'honneur de ce festival, l'Amicale des Alsaciens-Lorrains de Rueil, présidée par Mme Kleinpeter, nous fit les honneurs de son groupe de danse « Les Bretzel », dont les couples évoluèrent avec grâce dans de magnifiques costumes inspirés des aquarelles de Hansi, sur une chorégraphie de Chantal Didrit.

C'est ainsi que tout naturellement cette soirée faite de danse et de musique, prit fin avec la prestation très remarquée des 23 accordéonistes de l'orchestre de Stuttgart (Handharmonikaclub), dirigé de main de maître par Valerie Spitz.

Ce grand ensemble nous proposa des œuvres de Rudolf Wurthner (Rapsodie Suisse), Glenn-Miller, arrangement de l'accordéoniste Georg Schwenk, le célèbre Rondo-Veneziano arrangé par M. Spitz, directeur de cet ensemble et pour terminer, l'orchestre interpréta la Rapsodie Andalouse de Gotz (classée en excellence dans les concours d'accordéon).

Le public, conquis par la qualité de ce grand orchestre en redemanda, et nos invités interprétèrent la fameuse Florentine March et Julius Fucik.

Après le spectacle, un pot fut offert par la municipalité de Rueil à tous les participants (danseurs et musiciens). C'est au cours de cette réunion qu'André Loustalet, président du Symphonic Accordéon Club de Rueil, reçut des mains de son homologue du Handharmonikaclub, M. Hans Peter Schmid, une magnifique assiette gravée au nom des 2 sociétés et à la date du concert.

A cette occasion, M. André Pépin, directeur du Symphonic Accordéon Club, remit à son tour un livre touristique sur la France à M. Valeri Spitz, dirigeant de l'orchestre de Stuttgart.

Ce festival avait été annoncé sur les antennes de RTL, France-Inter, ainsi que sur les RPL de Versailles (CVS) 92 Radio à Nanterre, radio Enghien, RCF à Paris et Radio Bocal. Pendant la répétition de l'après-midi, l'organisateur du festival était interviewé par un journaliste de 92 Radio.

Rappelons également que ce spectacle a été enregistré en direct sur les ondes de RSRM (Radio Service Rueil-Malmaison).

Une très belle manifestation en faveur de l'accordéon, placé sous le signe de l'amitié Franco-Allemande, à travers la

musique dont le langage est compris de tous les musiciens.

### **Val-de-Marne VINCENNES**

#### **La musique municipale et les « Chasseurs » célèbrent brillamment la Sainte Cécile**

Suivant la tradition, la Musique Municipale et les Chasseurs ont fêté le dimanche 23 novembre la Sainte-Cécile, patronne des musiciens. Les deux sociétés participèrent à la grand-messe de 11 h 30 en l'église Notre-Dame, au cours de laquelle les fidèles purent entendre, sous la baguette du directeur François Gauthier et de son adjoint Charles Guillerme, des morceaux bien adaptés aux circonstances avant la messe : Marche solennelle de Haendel Cérémonial. Offertoire : Larghetto de Haendel. élévation : aux champs, par les Chasseurs. Communion : La Paix de Haendel Cérémonial. Fin de la messe : Final de Watermusic de Haendel, après la sortie des fidèles, les deux sociétés réunies donnèrent une aubade sur le parvis.

Ensuite eut lieu le banquet à 13 h et à la M.J.C. présidé, en l'absence de M. le Sénateur maire empêché, par M. J.-P. Douillet, maire-adjoint chargé des Affaires Culturelles et Robert Jobard, maire-adjoint, syndic et 1<sup>er</sup> vice-président de la Musique Municipale. Etaient également présents à la table d'honneur : Mme Régine Souweine, maire-adjoint chargée de l'action sociale, vice-président des Clubs M. Joseph Pasquier (et Mme) président de la Fédération Musicale du Val-de-Marne, le père Jean-Jacques Latour, curé de N.D. de Vincennes.

Après les allocutions de bienvenue prononcées par M. D. Deray, président de la Musique Municipale et de M. Giner, président des Chasseurs, M. J.-P. Douillet exprima ses compliments pour la prestation des deux sociétés et son encouragement à persévérer dans une aussi bonne voie.

**Nous rappelons que les articles doivent être dactylographiés ou s'ils sont calligraphiés, parfaitement lisibles, dans les deux cas, propres, sans ratures. D'autre part, il est formellement interdit de nous adresser des coupures de journaux qui ne seront plus publiées car ces articles émanent des rédacteurs des fédérations avant toute chose.**

Le repas se déroula dans une ambiance amicale très animée particulièrement par l'enthousiasme des jeunes. Il s'acheva tard dans l'après-midi, après une aubade des Chasseurs, suivie d'un petit bal, sous la direction talentueuse de M. François Gauthier et de membres de la Musique Municipale.

Dès maintenant les Vincennois sont invités à retenir la date du dimanche 5 avril 1987, en matinée : gala annuel des membres honoraires avec le concours du Centre Chorégraphique et de l'Accordéon Club, au Centre culturel G.-Pompidou, 142, rue de Fontenay.

### **Seine-et-Marne COULOMMIERS**

#### **Festival de musique**

Dans le cadre des activités de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, l'Accordéon-Club de la Brie de Coulommiers a organisé le Festival de Musique d'Automne au théâtre municipal de Coulommiers les 25 et 26 octobre 1986.

Cette manifestation fut une réussite sur le plan musical et attira environ 500 personnes pour les deux séances.

Différentes personnalités étaient présentes dont Monsieur Elvert maire de Coulommiers et son épouse, plusieurs maires-adjoints et conseillers municipaux, Madame et Monsieur D. Quinchon président de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, ainsi que différents représentants de sociétés musicales de la région.

L'Accordéon-Club de la Brie avait fait appel à différents milieux musicaux du département en choisissant les formations dont le style ou l'impact sonore est particulièrement inadapté aux concerts en plein-air. Rappelons que le but de ce festival est de favoriser ces formations qui n'ont pas souvent l'occasion de se produire dans un cadre à leur convenance et qui les mette en valeur.

Dans des genres très différents, sept formations musicales se produisirent sur les deux séances avec un répertoire éclectique et de qualité pour le bonheur de l'auditoire qui témoignait de son enthousiasme à chaque interprétation. La variété du programme avait attiré des mélomanes aux sensibilités différentes et beaucoup ont découvert avec plaisir et intérêt des musiques et orchestres qu'ils ignoraient.

Le samedi soir, c'est l'Accordéon-Club de la Brie de Coulommiers qui fit l'ouverture du concert. Sous la direction de Micheline Laigle, l'orchestre avait choisi un répertoire style variétés de concert en proposant du jazz, de la variété et de la musique concertante. Avec beaucoup de brio, l'ensemble joua Gershwin par rendez-vous avec Gershwin de R. Bui, Léonard Bernstein avec West Side Story ainsi que Fantaisie Russe de J. Draeger,



Cmf

Promenade  
à travers  
nos régions

Intermezzo in blue, Charlie Knall de R. Bui, Bellavista et Orfeu Négro.

A la suite de l'Accordéon-Club de la Brie, le public eut le plaisir d'apprécier la symphonie Sainte-Cécile de Nemours sous la direction avertie de Gérard Duvey. Les 40 musiciens en place interprétèrent avec talent des œuvres célèbres dans un programme de choix composé de : Symphonie n° 1 de L.-V. Beethoven, Concerto pour 2 violons de J.-S. Bach, Hummel concertante de J.-N. Hummel, La dame blanche de F.-A. Boieldieu, Il ré pastore de W.-A. Mozart pour terminer par Radetzky Marsch avec l'accompagnement du public chaleureux.

En intermède, le Quatuor Saint-Sauveur de la région de Melun joua avec maîtrise et sensibilité le très joli quatuor en Mi b. n° 2 opus 33 de J. Haydn ainsi que le final du quatuor « Les oiseaux » n° 3 opus 33 du même compositeur.

Le lendemain dimanche, c'est la chorale de Hubert Michaux qui débute le concert. Cette jeune chorale proposa brillamment des mélodies chaleureuses et variées telles que : Pavane de T. Arbeau, Ce mois de mai de C. Janequin, une berceuse tchèque, deux négro-spirituels avec Lord I want to be a Christurie et Jacob's Ladder pour finir sur Mozart avec l'Alphabet.

Ensuite, dans un style bien différent, c'est le quatuor de saxophones de l'harmonie municipale de Meaux qui prit place. Avec beaucoup de musicalité, il interpréta Le petit nègre de C. Debussy, 3 improvisations de Walter Skolnik, le célèbre The Pink Panther en concluant avec Prélude et Rondo Français de Pierre Vellones.

Pendant ce temps-là, s'était préparé l'orchestre de jazz de l'Harmonie Municipale de Meaux qui, ensuite, débute par Moment to Moment de Nancini sous la conduite de J.-P. Dalicier. Avec précision et brio, la prestation fut digne des grands noms du jazz qui furent évoqués tels que : Duke Ellington avec Caravan, Satin Doll, Glenn Miller avec Moonlight Serenade, Neal Hefti avec Teedy the Toad, Sammy Nestico avec Sam's Boo-

gie et Peppermint tree, Ben Bernie, Jeff Taylor et bien d'autres encore.

Le programme se termina avec l'intervention du Big Band ad Libitum de Provins sous la solide direction de Sanzio Perathoner. Ce fut également un hommage aux maîtres de jazz avec tout le swing et le feeling nécessaires. Furent passés en revue des noms tels que C. Basie, G. Miller, M. Ellington, L. Bellson, D. Wolpa avec Tape Miller, In the Mood, Tempo à la Basie, Star Dust, New York-New York, etc.

Ainsi prit fin ce festival de musique auquel la municipalité de Coulommiers et la Fédération Musicale de Seine-et-Marne apportèrent leur concours. Ce fut le premier festival du genre organisé à Coulommiers mais ce fut un succès au goût du public qui n'attend plus que de voir se renouveler une telle initiative selon ce qui se disait dans la salle au cours des concerts.

### Assemblée générale de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne.

L'Assemblée générale ordinaire de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne a tenu ses assises le dimanche 19 octobre 1986 à Souppes-sur-Loing, au foyer communal de cette ville.

Après quelques fanfares de trompettes, la séance est ouverte par le président Denis Quinchon. Celui-ci remercie les représentants des sociétés pour leur présence, ainsi que les organisateurs de Souppes-sur-Loing qui ont bien voulu nous recevoir.

Il remercie également ceux qui ont répondu à notre invitation :

- M. Hyst, député, vice-président du conseil général ;
- M. Bahut, représentant M. le maire ;
- M. Neuranter, président d'Honneur ;
- M. Martin, SACEM 77 ;
- MM. Louet et Lecomte, région Ile-de-France ;
- M. Van Domber, Union des Conservatoires 77 et les membres du conseil d'administration de la Fédération.

Mlle Homus de l'ADIAM 77 (excusée par téléphone pour raison médicale).

M. Quinchon demande une minute de recueillement pour tous ceux qui nous ont quittés cette année.

Il passe ensuite la parole à M. Carpentier, secrétaire général, qui va respecter l'ordre du jour annoncé.

83 sociétés sont affiliées à notre Fédération : 69 sont présentes ou représentées, 14 absentes. Cinq nouvelles sociétés, deux en instance d'affiliation, quatre ayant cessé.

#### Activités de la Fédération en 1986 :

- Festivals de Venuex-les-Sablons, Champs-sur-Marne, Coulommiers ;
- Stages Fédération 77 : Fanfare les 20 et 21 septembre, Harmonie les 13 et 14 décembre ;

— Equipement instruments aux sociétés : 29 sociétés ont été équipées en 1985 : liste lue (avec instruments souhaités) ;

— Examens : 2 019 élèves présentés : formation musicale : 1 079 ; instruments : 940. 39 sociétés ayant présenté des élèves.

Deux élèves inscrits représenteront notre département au degré supérieur régional.

— Projet 1987 : Concours National et Festival organisés par l'Union Musicale de Chelles le 14 juin 1987.

Il est ensuite procédé à l'élection du tiers sortant au conseil d'administration ; les 5 membres sont réélus à l'unanimité ; il s'agit de MM. Fremeaux, Lorin, Laurent, Leclerc et Châtelain. Deux démissions : MM. Bonnet et Carpentier. Une seule candidature : Madame Bricquet élue à l'unanimité.

Le secrétaire général donne ensuite toutes précisions aux sociétés quant aux cotisations, abonnement Journal C.M.F., assurances C.M.F., classement des sociétés, inscriptions et déroulement des examens 1987, équipement en instruments, etc. puis passe la parole à M. Fremeaux, notre trésorier, pour l'énoncé de la situation financière : M. Fremeaux est applaudi par l'assemblée à l'issue de son exposé très détaillé du bilan du dernier exercice.

M. René Neuranter, président d'Honneur, prend la parole pour signaler que, lors du stage d'orchestre organisé par l'A.D.I.A.M. et la Fédération 77 en novembre 1985, 95 % des élèves provenaient de la Fédération et que, d'autre part, il serait nécessaire de revoir le système de financement pour l'équipement instruments aux sociétés, nombre d'entre elles ne disposant pas de trésorerie suffisante pour régler la part leur incombant.

M. Martin, représentant SACEM 77, répond, quant à lui, à de nombreuses questions relatives à son organisme et rappelle le protocole existant entre la SACEM et la C.M.F.

Un représentant de la Renaissance Voulxoise fait un brillant exposé sur la vie d'une société, son école, ses élèves, les examens, les concerts, les sorties... l'ambiance.

M. Carpentier remercie Mme Bahut, M. Bahut et tous ceux qui ont participé à la réussite de cette journée. Il remercie également toutes les personnes qui l'ont soutenu dans son action au poste de secrétaire général, sans oublier Mme Quinchon, son fils et sa fille et souhaite totale réussite à son successeur.

Rendez-vous est pris pour la prochaine assemblée générale qui aura lieu en octobre 1987 à Vaires-sur-Marne, où nous serons accueillis par l'Harmonie Municipale de Vaires et Cheminots.

Le drapeau de la Fédération est remis



par M. Lorin, vice-président de Secteur, à l'École de Musique de Souppes-sur-Loing en présence des membres de l'Assemblée.

Nous écoutons une audition des élèves de l'École de Musique de Souppes-sur-Loing : félicitations et remerciements à tous les participants.

Après un vin d'honneur offert par la municipalité, nous dégustons un repas de qualité préparé par le personnel du foyer communal.

#### 114<sup>e</sup> Sainte Cécile de l'Harmonie de Nemours

Le samedi 16 novembre au Centre Socio-Culturel de Saint-Pierre, à 21 heures précises, l'Harmonie de Nemours avec ses 81 musiciens attaque son indicatif, en 1<sup>re</sup> audition, « Harmonie de Nemours », une composition de Marcel Lorin, son directeur, suivi d'une marche anglaise « Crowborough March » du même compositeur. L'ouverture « La Bohémienne » de Balfe est très bien interprétée, solo de clarinette : Philippe Joseph, avec un final très brillant. La grande nouveauté de la soirée : « La Suite Nemourienne », en 1<sup>re</sup> audition de Marcel Lorin. Elle se compose de 6 tableaux : Le Château : Fanfare et Pavane ; Le Loing : Rêverie en forme de Valse ; L'Eglise : Grandes Orgues et Méditation ; La Tortue : Ballet Humoristique ; Le Champ-de-Mars : Fête Foraine, Le Châtelet : Point de vue et apothéose. Présentation originale de Roland Aubut et Gérard Patron, avec Aline Gadet (5 ans), une œuvre dédiée à M. le maire de Nemours et ses conseillers Municipaux en remerciement de la médaille d'Honneur de la ville de Nemours remise l'an dernier à l'auteur. Cette suite obtint un très grand succès. Le concert se continue avec « Le Rossignol du Mont-Mien », polka pour Petite Flûte de Charles Lorin, soliste : Lucien Fournel. « Le Père Laramé » marche de Bleger, modernisée par Marcel Lorin. « Strawflower » superbe solo de saxophone alto, bien enlevé par Philippe Joseph. « Greensleeves » mélodie anglaise dans un arrangement de Claude T. Smith. Les jeunes élèves participent au concert avec « Trois Jeunes Tambours » la chanson enfantine arrangée par notre directeur. C'est avec « Holiday for Winds » (Les Vents en Vacances) de Glenn Osser que se termine cette soirée applaudie par plus de 600 personnes. Un bis s'impose, ce sera « Le Pas de la Mule », en souvenir de la 113<sup>e</sup> Sainte-Cécile spécialement dédiée à Etienne Lorin.

De nombreuses personnalités présentes : M. Charles Hochard, conseiller général-maire de Nemours, M. Ruet, maire de Saint-Pierre, M. Bordry, conseiller régional, de nombreux adjoints et conseillers municipaux de Nemours et Saint-Pierre. M. Michel Bric-

quet, clarinette à la Garde Républicaine, directeur de l'Harmonie de Chelles et vice-président de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, M. Jean-Claude Carpentier, ex-secrétaire général de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, M. Menissier, directeur de l'Harmonie de Patay.

Le dimanche 17 novembre à midi, grand banquet sous la présidence de M. Charles Hochard, conseiller général-maire de Nemours et Mme, M. Antoine Daunay, président de l'Harmonie de Nemours, avec 190 couverts. Bonne ambiance et très bon déjeuner, servi par le traiteur M. Drunat.

La 114<sup>e</sup> Sainte-Cécile se termine, encore une belle réussite. Maintenant il faut penser à la 115<sup>e</sup> !

#### Val-d'Oise

##### Estudiantina d'Argenteuil

Le dimanche 16 novembre 1986, l'Estudiantina d'Argenteuil donnait son

concert d'automne dans la salle des fêtes Jean-Vilar à Argenteuil devant une salle comble. On notait, parmi le public, la présence de M. Robert Montdargent député-maire, de Mme Agnès Ponce, 1<sup>re</sup> adjointe à la Culture, de nombreux conseillers municipaux, et le compositeur Sylvain Dagosto, directeur de l'Ensemble instrumental à Plectre de Longjumeau, parmi les personnalités musicales.

Le directeur Mario Monti présenta son orchestre, en précisant que sur les 41 musiciens présents ce jour-là, 25 étaient issus ou fréquentaient encore les cours du Conservatoire d'Argenteuil, école contrôlée par l'Etat qui doit devenir prochainement nationale. Plusieurs mandolinistes y ont déjà obtenu un 1<sup>er</sup> prix.

• Le concert comprenait des œuvres très variées, pièces anciennes, contemporaines, originales, transcriptions, concert, de quoi contenter tous les goûts du public qui put entendre :

• Songe Fantasque, fantaisie pour or-

Antoine Courtois Paris

Le triomphe de la Qualité

Photo Gérard NICOLAI

P. GAUDET & Cie  
8, rue de Nancy - 75010 PARIS  
Tél. (1) 46.07.77.85

Documentation sur demande



Emf



chestre à Plectre de Carlo Guindani, grande fresque musicale pour nos orchestres.

• Tafelmusik pour flûte à bec et orchestre à Plectre d'Herbert Baumann.

1. Poco Maestoso/2. Vivace/3. Allegretto poco Moderato/4. Allegretto e Vivace Molto, avec, comme soliste, Nicole Moitié-Renvoise à la flûte tenor et soprano, guitariste de l'orchestre.

• Concerto en la majeur pour mandoline et orchestre à Plectre de Carlo Cecere (1760) transcription Mario Monti.

1. Allegro ma non presto/2. Largo/3. Gracioso. Soliste : Eric Depret qui interpréta magistralement et avec brio ce difficile concerto.

• Sonate a grand Orchestre pour orchestre à Plectre de Valentin Roeser (XVIII<sup>e</sup> siècle), révision Didier Le Roux et dirigé par Didier Le Roux directeur-adjoint, qui l'a orchestré d'après une sonate de Roeser pour 2 mandolines et basse et dont l'auteur signale qu'elle « peut se jouer en grand orchestre ».

• Suite Polonaise pour orchestre à Plectre de Longin Jakubowski.

1. Polonaise/2. Mazurka/3. Cracovienne.

Mario Monti rendit un fervent hommage à son ami Jaku, dont il venait d'apprendre le brusque décès, survenu le 27 octobre à la suite d'une embolie.

• Suite Nach Japanischen Kinderlieden, suite d'après des chansons populaires enfantines japonaises recueillies par Oske Ito, arrangement Siegfried Behrend.

• Sonate pour 2 mandolines en fa majeur de Giovanni Hoffmann

1. Allegro moderato/2. Romance, andante/3. Rondeau allegro.

\*Jean-Paul Bazin et Didier Le Roux sur mandolines lombardes, copies d'instruments d'époque. Ces instruments diffèrent de la mandoline napolitaine — qui est accordée en sol ré la mi (cordes

(\*) Ces jeunes musiciens ont suivi en août 1986 un stage de perfectionnement pour mandoline lombarde à Brescia (Italie) avec Ugo Orlandi, mandoliniste des Solisti Veneti.

doubles) alors que la mandoline lombarde — dont la forme est celle de l'antique mandore — comporte 6 cordes doubles accordées en sol si mi ré sol.

— Les partitions sont des photocopies de manuscrits de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle de la bibliothèque nationale de Vienne et la technique utilisée est celle qui est enseignée sur les méthodes d'époque.

— Cette sonate a été très appréciée par le public qui découvrit des timbres d'instruments anciens aujourd'hui disparus.

— Didier et Guy Le Roux jouèrent 3 pièces contemporaines (1980) de Friedrich Zehm : « Trois bagatelles » pour mandoline et guitare.

1. Allegretto/2. Adagietto/3. Allegro Vivace.

— Capriccio de Longin Jakubowski, courte pièce très enlevée du regretté Jaku.

• Fantaisie sur un chant japonais de Tadashi Hattori (« Clair de lune sur le château »).

• Le directeur de théâtre de W.A. Mozart, Ouverture très brillante qui clôtura le concert.

Après de chaleureux applaudissements, le directeur de l'Estudiantina remercia les autorités, les membres bienfaiteurs, le nombreux public et annonça le prochain concert de printemps dans la salle des fêtes Jean-Vilar à Argenteuil, le dimanche 29 mars 1987, à 15 h 30.

### Concerts « Mozart » dans le Val-d'Oise

Chaque année la Fédération Musicale du Val-d'Oise, née en 1969, s'efforce d'organiser une grande manifestation regroupant toutes les sociétés du département (orchestres symphoniques, orchestres d'harmonie, chorales). Ce type de concert et les nombreuses prises de contact et répétitions qu'il implique permet à la fois de répandre et de promouvoir l'éducation musicale et de faire se développer entre les membres des différentes sociétés un esprit de solidarité et d'amitié.

C'est ainsi que le 28 avril 1985 fut donné à Eaubonne « Carmina Burana » de Carl Orff, sous la direction de Jacques Charpentier, président de l'A.D.I.A.M. 95, compositeur, ancien directeur de la Musique et de la Danse au ministère de la Culture. Ce concert qui eut lieu devant une salle comble avait, outre l'énorme succès populaire obtenu, suscité parmi les musiciens et choristes un non moins énorme élan d'enthousiasme et un désir de voir se renouveler, si possible annuellement, ce genre de grand regroupement musical de notre département.

Il fut donc décidé, pour 1986, d'organiser un grand concert Mozart qui se transforma bientôt, en fonction des propositions de patronage de cette entreprise, en un cycle de quatre concerts. La Fédération Musicale du Val-d'Oise tient,

à ce propos, à adresser ses vifs remerciements au ministère de la Culture (direction régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France), au conseil général du Val-d'Oise et à l'A.D.I.A.M. 95, ainsi, bien entendu, qu'aux municipalités et aux sociétés concernées, pour le concours efficace qu'ils apportèrent à la mise en œuvre de ce projet.

Les quatre concerts eurent lieu au cours de la seconde quinzaine d'octobre :

— le 18 octobre en l'église St-Pierre-St-Paul de Gonesse.

— le 19 octobre en l'église St-Joseph d'Enghien-les-Bains.

— le 24 octobre au C.O.S.E.C. de Saint-Brice-sous-Forêt.

— et le 26 octobre en l'église St-Laurent de Beaumont-sur-Oise.

Le concert Mozart entrant, pour cette dernière ville, dans le cadre d'une série de manifestations organisées à l'occasion du 125<sup>e</sup> anniversaire de la création de la société musicale locale. Un anniversaire très dignement fêté !

Le programme était ambitieux... et sa réalisation tint pleinement les promesses qu'il contenait. Au cours de la première partie, l'ensemble symphonique de la Fédération Musicale du Val-d'Oise, dirigé par François Detton, nous offrit la Symphonie n° 39 en mi bémol majeur, KV543 ; la seconde partie fut consacrée au « Requiem » en ré mineur, KV 626 ; solistes, chœurs et orchestre étant toujours placés sous la direction de François Detton.

Il convient, après ces quatre concerts, de féliciter en bloc toutes celles et tous ceux qui, musiciens amateurs dans leur très grande majorité, furent souvent à la peine pendant plusieurs mois (répétitions nombreuses, locales puis générales) avant d'être à la joie (excellente réalisation d'ensemble d'un travail rondement mené, enthousiasme et applaudissements chaleureux des différents auditoires). Mozart, lui-même, s'il avait pu être des nôtres en ces quatre occasions aurait très certainement été heureux de pouvoir leur adresser personnellement ses encouragements puis ses félicitations !

Un grand bravo aussi, aux solistes qui participèrent à ces concerts : Mmes Fabienne Drevaux et Muriel Corradini (sopranos) ; Mmes Le Bihan et Sophie Fournier (altos) ; MM. Pascal Mesle (ténor) et Eric Frachey (basse).

L'orchestre symphonique de la Fédération Musicale du Val-d'Oise comprend les instrumentistes du Cercle Symphonique de Deuil-la-Barre et de la Symphonie Municipale d'Enghien-les-Bains (ces deux formations étant dirigées par François Detton) ; ainsi que ceux de l'Orchestre de Musique de Chambre de Montmorency (direction Jean Ferrez) et de l'Harmonie Municipale de Beaumont-



sur-Oise (direction : André Pyck). En tout soixante musiciens.

Quant aux trois cents choristes qui représentaient toutes les tranches d'âges, ils appartenaient : à la chorale mixte de Saint-Gratien (direction Claude Francour), à la chorale Caecilia de Gonesse (même direction), au groupe vocal « Au cœur de l'Opérette de Clichy (direction : Marcelle Le Bihan), à l'ensemble « Au Rythme Clair » d'Ermont (direction : Wilfrid Imhoff), aux deux formations que dirige Laurence Racape : la « Lyre Amicale » d'Eaubonne et la « Cantarella » de Soisy-sous-Montmorency, à la chorale « Lamidomi » de Beaumont-sur-Oise (direction : Domini-que Pyck), à la chorale Saint-François de Montmorency (direction : Jean Ferrez) et à celle du Conservatoire de Garges-les-Gonesse (direction : Victoria Fouquet-Givre).

Bravo, enfin, à celui qui sut, d'une longue baguette à la fois autoritaire et souple, diriger, corriger, stimuler avec un remarquable talent fait de maîtrise et de finesse. Félicitations, donc, François Detton. Celles et ceux que vous avez dirigés, tout autant que l'auditoire, ont pleinement apprécié vos qualités de chef.

Et puis n'oublions pas, après avoir vanté à très juste titre les mérites de la réalisation, qu'une entreprise d'une telle envergure exige aussi une organisation rigoureuse. Certes, chacun dans son domaine au sein du Conseil d'Administration de la Fédération Musicale du Val-d'Oise, apporta sa pierre à la construction de l'édifice et les responsables des différentes sociétés musicales se montrèrent également extrêmement actifs en ce domaine.

Cependant, la grande palme de maître d'œuvre sera décernée à l'unanimité, avec toutes les félicitations qu'implique cette distinction, au président de la Fédération, Georges Duhamel qui, comme toujours, sans ménager son temps ni sa pleine, imagina, suggéra, prit de multiples contacts... en un mot « participa » et, par cette participation constante en tous domaines de l'organisation, représenta pour tous les acteurs de cette fête départementale de la musique, le facteur confiance dont toute équipe a besoin pour croire au succès et, en définitive, l'obtenir.

Au cours de ces quatre concerts, nous avons remarqué la présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles nous citerons M. Guy Meissonier, président de l'Union des Fédérations Musicales de la région Ile-de-France, ainsi qu'un des membres de la Confédération Musicale de France, représentant son président M. André Petit, monsieur le directeur régional des Affaires Culturelles, Mlle Véronique Flageollet, déléguée départementale à la Musique et à la Danse, MM. Richard, député du Val-





*Cmf*



d'Oise et Larridan, maire de Beaumont-sur-Oise, ainsi que des représentants des municipalités de toutes les villes visitées au cours de ce tour d'horizon musical : Gonesse, Enghien et Saint-Brice.

En conclusion, nous pouvons affirmer que cet appel au rassemblement et à l'amitié par la Musique a été tout aussi clairement perçu en 1986 qu'en 1985 dans notre département. L'avenir nous prouvera sans aucun doute que tout nouvel appel dans ce sens sera le bienvenu !

## **Pays-de-Loire**

### **Sarthe**

#### **FRESNAY-SUR-SARTHE**

##### **Concert par l'Harmonie municipale**

Placé sous la présidence de M. Daniel Hureau, président de la Fédération Musicale de la Sarthe, ce concert avait attiré à la salle des Fêtes un très grand nombre d'auditeurs et ce concert reste certainement le meilleur donné par l'harmonie depuis plusieurs années. Le programme très varié a débuté par une marche Poillé-March de Claude Thérou, directeur de l'harmonie et de l'École de Musique de ce canton. Cette marche était dédiée à M. De Malherbe, conseiller général, maire de Marçon, ami de Claude Thérou. Un jeune talent local s'est confirmé dans un concerto en ut de Vivaldi transcrit par Claude Thérou pour son ancien élève Laurent Beunache, trompettiste actuellement à la Musique de l'Air à Villacoublay, qui prépare l'entrée au Conservatoire de Paris. L'ouverture de Nabucco transcrite pour harmonie par Claude Thérou a donné l'occasion à tous les pupitres de se manifester. Caravane Tchattanogo Tchoo Tchoo ont apporté une couleur moderne et fort agréable. Claude Thérou a écrit pour ses amis bassistes et trombonistes 2 marches où ils sont à l'honneur avec Voilà les basses et marche sarthoise. España a rappelé des souvenirs ensoleillés à tous ceux qui ont passé leur

vacances de l'autre côté des Pyrénées. National Emblem brillante marche américaine a permis de retrouver ce caractère si particulier de ces pièces évocatrices avec des réminiscences célèbres.

Le concert s'est achevé sur la marche d'ouverture des feux d'artifices royaux de Haendel. Restructurée par Claude Thérou, cet arrangement a demandé beaucoup de puissance des trompettes cors-trombones-basses alors que tous les bois devisent joyeusement au-dessus des cuivres. Un intermède était donné par Patricia Métais, jeune fille accordéoniste virtuose de 14 ans ! A l'entracte M. Daniel Hureau remettait des diplômes fédéraux aux jeunes de l'harmonie puis des médailles fédérales et confédérales aux musiciens. Il faut noter que les 2 vétérans M. Emile Moncelet 72 ans, totalise 60 ans de société musicale et René Duval Destin, 78 ans, sous chef, 65 ans de société musicale dont 55 années de direction. Maurice Souchères, responsable de la batterie a reçu la médaille d'argent de chef pour ses 41 années de service.

19 musiciens furent ainsi récompensés pour les services rendus à la société. M. Hureau terminait cette remise de décorations en remettant à Claude Thérou très surpris la médaille d'or de la Fédération de la Sarthe et la médaille d'or de chef.

Ce modeste canton grâce à la compréhension de M. le maire, présent au concert avec madame, de M. de Caumont, conseiller général présent au concert avec madame, de la municipalité peut se targuer d'avoir actuellement un corps professoral principalement composé de musiciens professionnels très avertis et d'amateurs très avisés. Ainsi 7 anciens élèves sont eux aussi devenus professionnels et travaillent dans des écoles de musique ou dans des musiques militaires ce n'est pas si mal pour une bourgade de 2 800 habitants !

## **Picardie**

### **Aisne**

#### **TERGNIER**

##### **Assemblée générale de l'Union Musicale du 26 octobre 1986**

C'est dimanche dernier 26 octobre, que se tenait l'assemblée générale de l'Union Musicale en la mairie de Vouel.

Le président M. Depoorter avait le plaisir d'accueillir M. Jacques Desallangre, conseiller régional, maire de Tergnier, M. Brocheton, maire délégué de Vouel, M. Lamotte, maire délégué de Fargniers, M. Rioblan, 1<sup>er</sup> adjoint et membre du conseil d'administration de l'Union Musicale, ainsi que plusieurs conseillers municipaux.

Après avoir remercié tous les participants, le président Depoorter laissait la

parole à M. Lopez, directeur, pour son rapport moral. Celui-ci évoquait tout d'abord le souvenir de Marcel Davroux décédé au mois de janvier dernier. Il rappelait les six années de présidence de M. Davroux qui avait cessé ses fonctions en 1982. « Homme de bien, compétent, dévoué, il n'a laissé que des amis au sein de la société qu'il avait été heureux et fier de représenter ».

Le directeur parlait ensuite du bilan d'activités pour l'année écoulée : 37 répétitions pour l'orchestre harmono-symphonique dont 3 le dimanche de 9 h à 12 h ; 26 répétitions pour la batterie-fanfare ; 11 défilés pour la batterie-fanfare et l'harmonie ; 18 concerts et services pour l'orchestre harmono-symphonique dont 4 dans différents quartiers de la ville ; 1 concert de gala à Tergnier, 1 concert à Wolfhagen à l'occasion du cinquième anniversaire du jumelage ; 1 messe en musique à Arras dans le cadre du festival de musique organisé par le comité nord de l'U.A.I.C.F.

D'autre part l'orchestre a participé à deux concours avec les résultats suivants :

— classement en 1<sup>re</sup> division, 1<sup>re</sup> section, le 6 octobre 1985, à Tergnier, le jury était présidé par Roger Thirault, président de la Fédération des sociétés musicales de l'Aisne.

— 1<sup>er</sup> prix d'exécution avec mention spéciale au directeur et un classement officiel en division supérieure B au concours national de St-Pol-sur-Mer ; le jury était présidé par maître Serge Lancen, grand prix de Rome.

M. Lopez dit toute sa satisfaction pour ces brillants résultats, il félicita les musiciens pour leur excellent travail et se réjouit de constater l'esprit d'amitié et de responsabilité qui régna dans la société.

Parlant de l'avenir, le directeur indique que dans l'immédiat il fallait préparer la Sainte-Cécile avec une messe en musique, le dimanche 7 décembre à Fargniers, puis il donne un certain nombre de renseignements sur les différents concerts et manifestations musicales prévus pour l'année 87.

M. Lopez fait ensuite part de son inquiétude quant à l'évolution de la batterie-fanfare.

« Si pour l'année écoulée nous avons pu faire face à toutes nos obligations, je serai très réservé sur l'avenir malgré le dévouement de M. Gagny. Notre batterie-fanfare devient peau de chagrin ; nous n'arrivons plus à combler les quelques départs que malheureusement nous enregistrons ».

M. Lopez remercie M. le maire et la municipalité pour tous les efforts consentis en faveur de la musique.

« Ce soutien, vital pour notre société, nous l'apprécions comme une marque de confiance et un honneur » déclare le directeur en terminant son exposé qui est approuvé par l'assemblée.





Le trésorier M. Savelon donne ensuite lecture du rapport financier. Un bilan très détaillé et commenté qui reçoit l'approbation unanime — M. Druart, au nom des commissaires aux comptes précise qu'après vérification des pièces comptables, aucune remarque n'était à formuler et félicite M. Savelon pour la parfaite tenue de ses comptes.

Après l'élection du tiers sortant au conseil d'administration où Philippe Guernier était élu en remplacement de M. Guel démissionnaire, alors que Mme Kurman et Lély ainsi que M. Jung étaient reconduits dans leur fonction, un cours débat s'engageait sur des questions diverses.

Puis M. Desallangre, maire de Tergnier, prenait la parole pour remercier le président de son invitation et pour dire tout le bien qu'il pensait de l'Union Musicale. Il félicitait les dirigeants et les musiciens pour leur action et leur bon travail tout en souhaitant que les difficultés rencontrées à propos de la batterie-fanfare s'atténuent rapidement.

M. le maire en terminant son allocution, dit combien il était fier, et avec lui la population fernoise, de la bonne image de marque de l'Union Musicale et de son rayonnement à l'extérieur.

Le président levait alors la séance et invitait tous les participants au traditionnel « Pot de l'amitié ».



## Provence-Alpes-Cote d'Azur

### Hautes-Alpes

#### TALLARD

#### Brillant festival des Hautes-Alpes 1986

Après la Musique de Laragne qui avait la charge du festival 1985 à l'occasion de son Centenaire, c'est la toute jeune école de musique du canton de Tallard qui organisait celui de cette année et y présentait sa batterie fanfare pour sa première sortie.

C'est sous l'impulsion de M. Bonnet, maire de Tallard et le concours actif de MM. Delval et Ollivier que ce mouvement musical a vu le jour dans cette cité d'abord, puis sous la forme inter-communale.

Aussi toutes les sociétés du département avaient tenu à participer à ces deux journées musicales qui virent la naissance de deux formations car, outre la batterie fanfare de Tallard, l'orchestre départemental des jeunes donnait, lui aussi, sa première prestation à l'initiative de l'A.D.E.M. et de son délégué départemental M. Feigenbaum.

Ça n'est pas moins de 500 musiciens qui exécutaient avec brio les morceaux d'ensemble : Nord-Midi de L. Delbecq et l'Echo de Schimberg de G. Pihet sous la baguette de Gérard Delval, directeur de la batterie fanfare de Tallard, très ému et follement applaudi.

Aussi le Dauphiné Libéré rendant compte de ces manifestations, titrait fort à propos « Ils sont venus, ils sont tous là... » parodiant ainsi Charles Aznavour.

Le samedi 28 juin, les festivités s'ouvraient avec un apéritif concert donné par la Musique Municipale de Veynes et la batterie-fanfare de Tallard.

En soirée, l'ensemble Reflux, sous la baguette de Serge Mailhos, faisait entendre les musiques et chansons du bon vieux temps au grand plaisir du nombreux auditoire qui emplissait la salle polyvalente de La Saulce.

L'Accordéon-Club Gapeçais, composé de jeunes talents dirigés par M. Robert Bonhomme, lui succédait avec le même bonheur et l'on avait peine à



Harmonie départementale Junior des Hautes-Alpes.



*Cmf*



clôturer ce spectacle à une heure raisonnable...

Le dimanche 29 juin débutait fort par des concerts donnés le matin dans diverses communes : l'Echo des Glaciers de l'Argentière à Jarjayes, la Musique Municipale de Laragne à Lardier, l'Echo Briançonnais à Fouillouse, la Musique Municipale d'Embrun à La Saulce, la Lyre des Alpes de Guillestre à Lettret, la Musique Municipale de Gap à Tallard, la batterie-fanfare de Tallard à Neffes et la Musique Municipale de Veynes Chateaufieux.

A 12 h 30, un repas en commun était pris dans la salle polyvalente de La Saulce.

A 14 h 30, c'est un impressionnant cortège qui a défilé de la mairie au stade municipal où le coup d'envoi officiel était donné avec deux discours prononcés par M. le docteur Lesbros, maire de La Saulce et président du conseil général



*La première sortie de la batterie-fanfare de Tallard.*

des Hautes-Alpes, et M. Paul Courtial, président de l'Union des Fédérations des Sociétés Musicales de la Région P.A.C.A. Membres du comité d'honneur, ils ont contribué à la réalisation du festival ainsi que bien d'autres personnalités présentes : M. Bonnet, maire de Tallard, M. le colonel Peltier, commandant le 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs, M. Noël Marcellin, président de la Fédération des Musiques

des Hautes-Alpes, M. Feigenbaum, délégué départemental de l'A.D.E.M., M. Delval, les conseillers généraux et les maires des communes concernées.

A l'appel de Christian Halley de Radio 05, chargé du micro, se produisait la Musique Municipale de Veynes sous la direction de Mme Rosentil qui présentait le Défilé de Carmen et les Calots Verts,



*A l'heure du morceau d'ensemble (500 musiciens).*



La Fanfare du 4<sup>e</sup> R.C., dirigée par M. Armanini, venait ensuite avec Dynamique et Cavalerie d'Aujourd'hui.

Puis la Lyre des Alpes de Guillestre pour Gropel Song et Sans Peur sous la baguette de M. Hercot.

M. Céroni et la Musique Municipale d'Embrun jouaient Défilé Brésilien et A la Française.

Pour l'Echo Briançonnais, M. Salles avait choisi Sans Peur et Valmont.

La Musique Municipale de Gap avec à sa tête M. François Montion offrait Le Caïd et Moment for Morricone.

L'Echo des Glaciers de l'Argentière interprétait la Rose des Vents et Grüss von Hausen dirigés par M. Lefèbvre.

Vivement applaudis et encouragés, la batterie-fanfare de Tallard et son jeune chef Yves Montion se faisaient remarquer par un pupitre de fifres particulièrement important dans la Marche des Fifres suivi de Hardi Pompier.

La centenaire mais toujours jeune Musique Municipale de Laragne, dirigée par M. Becourt, exécutait Cherbourg et For Place in Freedom.

L'Orchestre départemental des jeunes, présenté par M. Feigenbaum, fort ovationné lui aussi, interprétait les œuvres suivantes : le Sabre de E. Osterling sous la baguette de Francis Montion et l'Homme de la Manche de M. Leigh sous celle de Jean-Marie Lassiette. Il est composé de 70 éléments et le résultat est fort encourageant. Bravo pour cette initiative prometteuse.

En clôture de ces brillantes manifestations de nombreuses médailles ont été remises, par le comité d'honneur aux participants avec une mention spéciale pour M. Astreoud, trésorier de la Fédération des Hautes-Alpes, à l'occasion de ses 70 ans de musique.

Bravo à tous les organisateurs, musiciens, directeurs et présidents pour leur travail et leur courage, aux élus pour leur aide et souhaitons longue vie au festival de Château de Tallard puisqu'après la musique populaire, se poduiront du 4 au 19 juillet l'Ensemble de Musique Médiévale de Montpellier et les Chœurs du Château, le Quintette de Cuivres et Orgues des Ensembles Musicaux des Alpes, la Maurache, l'Ensemble « Sesquitertiaé, le Concert Champêtre et l'Ensemble Vocal « Michel Piquernal » ».

**Nos petites annonces  
sont sélectionnées :**

**N'HESITEZ PAS  
A LES UTILISER**

## **Bouches-du-Rhône**

### **MAILLANE**

**La « Muso Maianenco » une des plus anciennes Sociétés Musicales Françaises a fêté son 175<sup>e</sup> anniversaire**

La Fédération des Bouches-du-Rhône, peut s'enorgueillir de compter, si non la plus ancienne, mais en tout cas l'une des plus anciennes sociétés de musique en France.

Le visiteur averti de l'histoire de Maillane, petite ville du haut du département tout près du Vaucluse, ne peut, dès son arrivée, s'empêcher de rechercher la maison où Frédéric Mistral naquit, passa son existence et mourut.

Là, son imagination gambade et la silhouette du grand poète provençal coiffée du célèbre chapeau de gardian à large bord semble lui apparaître dans le jardin entourant l'imposante bâtisse qui fut sa demeure, devenue un musée retraçant sa vie.

Maillane est, à juste titre, fière de son prix Nobel, fière de son passé artistique qui lui confère une responsabilité sur le plan de la maintenance de ce patrimoine et des traditions provençales.

Aussi, c'est toujours avec ferveur que les Maillanais préparent et célèbrent les fêtes du souvenir.

Ce 175<sup>e</sup> anniversaire n'a pas failli à la règle.

**Quelques mots d'histoire rassemblés par Joseph Granger, flûtiste.**

Un fait historique a suscité la création de la Société Musicale en 1811, Orchestre d'Harmonie qui s'appela d'un nom provençal « La Muso Maianenco » (la Muse de Maillane).

Napoléon 1<sup>er</sup>, à la naissance de son

fil, que l'on devait plus tard surnommer l'Aiglon, voulut que dans tout l'empire jusque dans le plus petit village, une cérémonie soit célébrée avec toute la magnificence possible.

C'est ainsi qu'à Maillane quelques musiciens se groupèrent pour rehausser de leurs harmonies l'éclat de cette fête.

La musique de Maillane était née, car ce petit cercle musical, sous l'impulsion d'un chef de musique de Barbentane, ville voisine, décida de continuer et, dès lors, sans interruption pour les fêtes religieuses surtout, de bienfaisance et patriotiques, son concours ne fit jamais défaut.

« Le corps de musiciens », comme on désignait ce groupement dans les comptes-rendus de l'époque eut comme chef durant, plus de 50 ans, Benoni Poullinet, oncle maternel de Frédéric Mistral soi-même qui, dans ses « Mémoires et récits » trace un savoureux portrait de ce personnage pittoresque lequel, dit-il « jouait, plus ou moins bien, de toutes sortes d'instruments : violon, basson, cor, clarinette, mais c'est au galoubet qu'il s'adonnait le plus. Il n'avait pas son pareil, au temps de sa jeunesse, pour donner des aubades aux belles ou pour chanter des réveillons dans les nuits du mois de mai... Arpenteur de son état, il passait pour paresseux et même il s'en vantait. Il avait trois passions : la danse, la musique et la plaisanterie... ».

Par la suite, la société eut les chefs suivants : Lucien Fougasse, Augustin Fougasse, Marius Lillamand, Elisée Charles, Augustin Lillamand, Joseph Lillamand, Fernand Pascalon, Henri Fassy, François Charles, Louis Cornillon, Joseph Granger et actuellement Ferdinand Lillamand.

Enumérer les concours et festivals



*Pendant le concert, au fond à gauche, Guy Bonnet, au fond à droite, la bannière.*





auxquels elle a participé depuis sa fondation serait trop long, bornons nous aux régionaux Avignon, Arles, Beaucaire, Tarascon, Ise de Bendor (festival Ricard) etc. où elle a remporté plusieurs prix en 3<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> division.

Aussi de nombreuses médailles ornent la lyre d'or de la resplandissante bannière en velours de soie verte sortie de l'un des meilleurs ateliers de Lyon, bannière conçue, il faut le souligner, par Frédéric Mistral et bénie en août 1894 par le grand félibre de Saint-Michel de Frigolet, le père Don Xavier de Fourvières.

La place manque pour la détailler, disons cependant qu'elle est, comme il se doit, la synthèse de la poétique de Provence et que la Muso Maianenco a fait sienne la devise du maître, inscrite en lettres d'or entre une tête idéale d'Arlésienne et une magnifique cigale brodées : « Lou, soulèu me fai canta » (le soleil me fait chanter).

Mentionnons également, pour prouver la richesse de vie spirituelle de la société qu'en 1911, lors du centenaire, le président Marquis de Lagoy, adressa une supplique à celui que l'on devait appeler plus tard Saint Pie X ou le « Pape musicien » pour son acte de 1904 « le Motu prop io » par lequel il rendait un précieux hommage et procurait des sauvegardes à la musique traditionnelle.

Celle-ci était ainsi rédigée : « Le Marquis de Lagoy, humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, implore la Bénédiction Apostolique pour l'Association Musicale « La Muso Maianenco » qui fête son centenaire à Maillane en Provence ».

Le Pape inscrivit au-dessous « Juxta preces peramenter in Domino (Bénédiction accordée conformément à vos prières). Très affectueusement dans le Seigneur, le 10 mai 1911 ».

Ce document formant tableau, est conservé précieusement dans la salle des répétitions.

Parmi les présidents ayant veillé sur les destinées de la société, citons le

poète Frédéric Mistral, le Marquis de Lagoy, Le Grand Laville, Cyprien Simian, Joseph Marie, Louis Barbier, le regretté François Firmin (durant 37 ans) décédé en novembre 1984, qui était également vice-président de la Fédération des Bouches-du-Rhône. Il s'est dévoué sans compter, notamment auprès des jeunes musiciens. Son fils Joseph Firmin lui a tout naturellement succédé.

#### Les manifestations anniversaires

Si l'auteur des quelques lignes qui vont suivre était un de ces poètes qui ont fait la gloire de la Provence, ce récit serait une « nouvelle » tant rien ne manquait à ces 3 jours de fêtes où la musique, le folklore régional, la cérémonie religieuse, celle du souvenir et enfin la grande table pour le repas amical sur la place du village sont des manifestations empreintes de l'attachement aux traditions, de la convivialité qui régnait dans nos villes et villages aux siècles passés.

Il n'en sera rien hélas, mais ceux qui ont vécu ces journées conserveront longtemps ces images émouvantes et ce chaud au cœur qui rapproche les hommes pour perpétuer les valeurs nobles et surmonter toutes les difficultés.

Donc le vendredi 4 juillet en soirée les acteurs privilégiés de ce concert mémorable donné devant une foule énorme étaient tous contractés et graves quand Ferdinand Lillamand leva sa baguette pour l'Ouverture de Mireille, œuvre composée par Charles Gounod à Saint-Rémy-de-Provence distante de 5 km de Maillane seulement.

Les deuxièmes morceaux étaient des passages obligés en ce lieu avec Adagietto, Minuetto et Carillon, extraits de l'Arlésienne de Georges Bizet.

Avançant dans le temps et ne voulant pas avouer son âge, « La Muso Maianenco » interpréta : Moment For Morricone, d'E. Morricone avant de se lancer dans les rythmes tropicaux de Latin Sounds de Beck.

Poursuivant dans la variété c'est dans « Vivre » qu'elle accompagna le compositeur provençal Guy Bonnet qui, comme en 1983, au concours Eurovision où il représenta la France avec cette chanson, obtint un beau succès.

Pour rester dans les airs à la mode, c'est avec « Champs-Élysées » de Bourtayre et J.-C. Petit qui termina cette prestation de haut niveau.

Pour respecter la tradition il fallait que la Provence soit à l'honneur, c'est donc « La Cansoun de la Coupo Santo » de Frédéric Mistral que Guy Bonnet chanta en provençal accompagné par tout l'orchestre. C'est un peu l'hymne de ce beau pays où l'on se lève au 3<sup>e</sup> couplet.

Une ovation sans fin s'éleva du public debout qui savait bien qu'il avait assisté à une soirée exceptionnelle qui fera date à Maillane.

Le samedi 5 juillet était réservé au folklore.

Pour l'office religieux du dimanche 6 juillet, l'église ne pouvait contenir tous les fidèles, dont certains ont dû rester sur la place.

Au cours de celui-ci ont été interprétées avec brio les œuvres suivantes : Symphonie du Té déum de M. R. Delalande, Mélodie in blue sur un thème de Beethoven, et en final l'Hymne à la Joie de Beethoven.

A l'issue de la messe le cortège se dirigea vers le cimetière pour déposer une plaque souvenir sur la tombe du président François Firmin et une visite sur le tombeau de Frédéric Mistral.

Une paëlla monstre offerte aux musiciens, leurs épouses et la population, clôturait ces festivités réussies.

De nombreuses personnalités ont honoré de leur présence ces journées : M. Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional de la Culture ; M. Serge Pampaloni, conseiller général ; M. le sous-préfet d'Arles ; M. Mangion, directeur de l'Office régional ; le commandant Vincent de la Gendarmerie d'Arles, M. Paul Courtial, vice-président de la Confédération Musicale de France, M. Joseph Chappe, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône.

Oui, Maillane possède une Société Musicale valeureuse qui a trop de passé pour ne pas avoir beaucoup d'avenir.

Sa longue vie est un exemple de ténacité et de travail sérieux, les jeunes qui arrivent sur les rangs sauront sans nul doute relever le flambeau et apporter leur pierre où la continuité de ce bel édifice qui n'est pas prêt de tomber tant il est la chose de tous dans la cité. D'ailleurs le maire, M. Pitra, est au pupitre de 1<sup>er</sup> clarinette et l'un de ses adjoints Ferdinand Lillamand à la direction. Comment avec cela ne pas être rempli d'espoir et ne pas se donner rendez-vous pour le 200<sup>e</sup> anniversaire.

## Var

### Sainte-Cécile à travers le Var

Pour bon nombre de Français, le Var est synonyme de soleil, de flûts bleus, de roches rouges, de pinèdes et de vacances. Vous raconter les fêtes de Sainte-Cécile à travers notre département ce sera vous entraîner du bord de mer à nos vieux et magnifiques villages de l'arrière pays.

Nous emprunterons des routes pittoresques bordées de champs de vigne, de cultures diverses de serres ou de forêts de pins. Chez nous, le platane est roi, c'est lui qui l'été protège de son ombre toutes les places publiques. Vous verrez l'olivier avec ses feuilles argentées et son tronc tourmenté, le chêne liège dont on exploite l'écorce et le



roseau qui est le meilleur du monde pour la fabrication des anches d'instruments de musique.

Vous sentirez des herbes qui ont une odeur comme dans aucun autre pays.

Il vous arrivera aussi d'avoir le cœur serré en traversant de grands espaces entièrement dévastés par les incendies. Malgré cela vous comprendrez que si le monde a été créé le Var lui, a été figolé pour que l'homme y vive heureux.

• **La Seyne.** 58 000 habitants, la construction navale qui est entrée en activité en 1856 traverse une période pénible. De la petite baie limitée par les forts de l'Eguillette et de Balaguier, on a une vue splendide sur la rade de Toulon, le Faron et le Coudon. La Seyne possède un parc à moulés de grandes renommées.

La Philharmonique « La Seynoise » a brillamment fêté Sainte-Cécile le 16 novembre 1986 dans la salle Apollinaire, comble pour la circonstance.

Au programme de ce très beau concert sous la direction de M. Jean Arèse : « Fleur de Liberté » un pas redoublé de Dujardyn, « Finlandia » poème symphonique de Sibellius, « Kozaken Patrouille » de Knipper qui n'est autre qu'un arrangement de l'air connu « Plaine ma Plaine ».

M. Destrenau vint ensuite au pupitre diriger trois pièces de sa composition « Entrée, Réverie et Gigue ».

Un quatuor de saxophones composé de jeunes éléments interpréta « Polka valaisane » de Robert Clérisse et une « petite suite » de Semler-Collery.

Deux jeunes trompettes interprétèrent « Der Alte Dessauer » de A. Frantz. Le concert se poursuivit avec « Variations sur un air du pays d'Oc ». « L'Amour en Héritage » de Kosma et une « Bossa Nova » de Walters.

Le président de la Philharmonique, M. Jouvenceau ainsi que tous ceux qui ont œuvré à la réalisation de ce beau concert, ont droit à des compliments.

• **La Lyre Crauroise** donna son concert de Sainte-Cécile le 23 novembre dans la salle du conseil municipal.

Au programme : « American Patrol » de Glenn Miller, « Bal Masqué » de Vaugarde, « L'Amour en Héritage » de Kosma et « America Latina » un pot pourri d'airs sud-américains. Ces morceaux furent très appréciés par une salle comble.

Les diplômes furent ensuite remis aux élèves de l'école de musique. Les résultats semblent prometteurs. Six élèves l'an dernier, plus de 15 à la rentrée 86-87 grâce au dévouement de Mme Hélène Galaktionnof. Nos compliments à la Lyre de la Crau et à son chef Louis Ravel.

• **La musique de la vallée du Gapeau** a son siège à Solliès-Pont. Elle englobe quatre communes : Solliès-Pont, La Farlède, Solliès-Ville et Belgentier. Cette

vallée toujours verte, même en été est très visitée. Belgentier connue pour ses cerises est en amont. Solliès-Ville perchée sur une crête, domine la vallée. Le clocher de son église du XI<sup>e</sup> siècle s'aperçoit de très loin. Solliès-Pont et La Farlède sont au pied de cette colline.

En donnant un concert en l'église de Solliès-Pont, la musique de la vallée du Gapeau a fêté Sainte-Cécile.

Au programme : « O Jésus que ma joie demeure » de Bach, « Ode à la joie » de Beethoven et « Cantate » de Bach opus 175 et opus 140.

Cette association qui possède une école de musique de 63 élèves venus de tout le canton, peut espérer des jours encore bien meilleurs.

Ici aussi, il convient de souligner le dévouement et Mme Julien présidente, de M. Biancheri, directeur et de tout le conseil d'administration.

• **La Londe des Maures** s'étend de la chaîne des Maures au rivage de la Méditerranée. Durant des jours entiers vous pouvez faire de belles promenades dans des forêts de pins et de chênes-liège. Les plages de sable fin permettent de vous baigner en toute sécurité. Le climat exceptionnel permet à ses 5 000 habitants d'avoir une production de primeurs et de produits vinicoles de grande qualité.

Le 23 novembre La Lyre Londaise fêta Sainte-Cécile en participant à la grand-messe musicalement parlant. En fin de matinée elle donna un concert à la mairie. Concert très apprécié par les auditeurs contenus dans une salle devenue trop petite pour la circonstance.

Nos félicitations à M. Guizier son chef et à tous ceux qui pour cette société en pleine ascension se dévouent.

• **Lorgues** est un village attachant cerné par les bois il est sain et ensoleillé, situé au centre du département, il est bien construit, on découvre d'assez loin le campanile en fer forger autour duquel se groupent les toitures rouges abritant 5 000 habitants.

Les vieux quartiers aux rues étroites sont attrayantes tout autant que l'enceinte fortifiée du XII<sup>e</sup> siècle.

C'est le 16 novembre que l'Harmonie Lorguaise sous la direction de son dynamique chef M. Truffaut fêta Sainte-Cécile par une messe en musique « La messe Jubilaire » et un concert très varié donné dans le hall de l'hôtel de ville avec un extrait d'« Aïda », « Love Story », un pot pourri des airs chantés par Jacques Brel et un autre succès d'Edith Piaf, « L'Amour en héritage » et pour terminer « La Marche Radetsky » de J. Strauss.

Une formation de 24 musiciens environ très bien équilibrée. Une école de musique de 124 élèves, l'Harmonie Lorguaise est en bonne voie de progression.

Bravo à son chef M. Truffaut, à son président, M. Simon et à ses professeurs dévoués.

• **« La Provençale »** est l'école de musique du Pont-du-Las quartier très animé à l'ouest de Toulon.

Tout comme le cours Lafayette du chef-lieu Varois, place de l'église, au Pont-du-Las, chaque matin les revendeurs de fruits et de légumes offrent un spectacle haut en couleurs qui aurait pu lui aussi inspirer Gilbert Bécaud pour les « Marchés de Provence ».

M. Sorillet, président de la « Provençale » avait réuni le samedi 22 novembre tous les professeurs et responsables de son école de musique forte d'une bonne centaine d'élèves.

L'ambiance fut joyeuse, les bons résultats obtenus lors des examens de juin dernier, pouvaient justifier cette gaieté.

Rappelons qu'au cours d'une petite cérémonie fort sympathique, les lauréats aux examens avaient reçu leur diplôme le 22 octobre dernier.

• **Sanary** est une station balnéaire au climat doux et tempéré. Ses plages de sable fin sont aussi belles que ses hauts coteaux boisés. Son port pittoresque et très abrité est situé comme la ville au fond du ravissant golfe de Saint-Nazaire, en provençal « Sanari » ce qui nous amène à la Société Musicale la « Saint-Nazairienne » qui nous donna son concert de Sainte-Cécile le samedi 22 novembre au théâtre Georges Galli sous la direction de son chef Roger Jacques. Ce concert débuta par « Bandology » une marche de Eric Osterling. « Jésus-Christ super star » une sélection de musique du film « Lloyd Webber » sur un arrangement de Willy Hautvast fut très applaudi. Summer of 42 de Michel Legrand arrangé par Eric Osterling.

Accompagnée par l'orchestre, Mme Ginette Viart, soprano chanta « My fair lady » de Frédéric Loewe et « Chanson espagnole ». « Les filles de Cadix » de Léo Delibes. « Aubade pour un clairon » de Jacques Raon fut interprétée par M. Marec. En seconde partie de ce concert la chorale de Saint-Nazaire interpréta une « Pavane » du XVI<sup>e</sup> siècle de Thoinot Arbeau et la « Marché pontificale » de Gounod.

« The Mooch » de Duke Ellington, « El matador » de Fernand Andrieu et le « Chant des adieux » sur un arrangement de Jacques Raon terminèrent ce beau concert.

Félicitations à la Saint-Nazairienne, à son président M. Perpes et à son chef.

• **Saint-Raphaël** est une station d'hiver et d'été au pied de l'Estérel, sa plage s'étend jusqu'à Fréjus. De retour d'Égypte Bonaparte y débarqua le 9.10.1799. Son musée est un dépôt de trouvailles sous-marines où l'on peut voir des amphores vieilles de 5 siècles avant J.C.



Cmf



La remarquable église de Saint-Raphaël a été construite au XII<sup>e</sup> siècle. C'est le plus souvent dans ces lieux saints que l'Estudiantina donne ses concerts ou ses auditions. Ce fut le cas le 22 novembre où cette formation participa à la messe en musique en la cathédrale de Fréjus en interprétant : « Berceuse » et « Ardente » de Longin Jakubowski. Le soir l'Estudiantina s'est retrouvée à l'hôtel Saint-Yves. Chants, danses, accompagnés par les guitares, mandolines et banjos, ont animé cette soirée tard dans la nuit.

Nos compliments à M. Tomei si dévoué pour animer ce sympathique ensemble et qui sait si bien resserrer les liens d'amitié au sein de sa formation.

• **Cabasse** blottie dans le site verdoyant de la vallée de l'Issole est une charmante localité avec une belle place ombragée et une fontaine moussue en forme de vasque. L'église Saint-Pons date du XVI<sup>e</sup> siècle. Le pays est habité depuis fort longtemps comme en témoignent les menhirs et les dolmens qui avoisinent le village.

Le 23 novembre, la Lyre Cabassoise fêta Sainte-Cécile en même temps que son centenaire, en jouant à la messe, « l'Hymne à la nuit » et « L'intermezzo » de l'Arlésienne.

Pour défilé, quatre pas redoublés connus mais toujours appréciés : « Les clairons de Moudros », « La fille du régiment », « Après de ma blonde » et « Provence ».

Durant le repas qui suivit, l'ambiance fut joyeuse, le président de notre Fédération M. Marcel Demichelis remis une médaille pour le centenaire de la société.

Nos félicitations à M. Logiocco, président dynamique de cette bouillante société, et à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette belle journée.

• **La Crau** est bâtie au pied du Mont-Fenouillet, but de promenade agréable. En 1983 la cité connut la plus forte poussée démographique du Var ; la ville compte aujourd'hui 10 500 habitants. Le

centre en pleine expansion est très accueillant. Le boulo-drome de la Crau est sans conteste le plus beau du Var.

Ville agricole, fleurs et primeurs, on y récolte aussi le roseau qui, envoyé à Paris est utilisé dans la fabrication des anches.

• **Saint-Cyr-les-Lecques** au fond d'un large golfe ensoleillé, une plage de sable fin d'une longueur de 2 km et d'une sécurité absolue, des collines verdoyantes près du bord de mer, un centre ville très accueillant, une vraie statue de la liberté qui cette année a donné lieu à une très belle manifestation Franco-Américaine, voilà ce que nous offre Saint-Cyr.

Le Progrès Musical Saint-Cyprien qui le 23 novembre devait donner son concert au pied de cette statue de la Liberté fut obligé, vu le temps maussade, de se produire dans la salle de musique.

Au programme : « Salut à Saint-Cyr », morceau tout indiqué. « Sardou super star », « Sous l'aigle double », « La valse de l'aveu », « L'amour en héritage » et « National emblem ».

• **Les Arcs** cité de 3 000 habitants est le nœud vital de communications du Var. Essentiellement viticole où l'on trouve aussi quelques industries du liège, « Les Arcs » est réputée ville très passante. Elle connut hélas les armées romaines et les hordes barbares qui la ravagèrent. Le vieux village du moyen âge bâti sur le flanc des cascades du Réal est le vestige le plus conséquent qui subsiste des travaux anciens.

Le 23 novembre « L'Indépendante des Arcs » fêta Sainte-Cécile en participant à la grand-messe où elle interpréta : « Allegro » de V. Rathgeber, « L'Adagio » d'Albinoni, un « Choral » de J.S. Bach et pour finir le « Rigaudon » de Couperin.

Après la messe c'est à la salle des fêtes qu'un concert fut donné sous la direction de M. Bachelet.

Au programme : « Airbus » de Delbecq, « Les deux camarades » polka pour cornet, solistes : Cabasse et Bon-temp. « Euterpe » de Labole, « Andalousie » de Lopez, « Valse des Saltimbanques » de L. Ganne et « La Novalida » de J. Darling.

Pour donner plus d'éclat à cette fête, l'Indépendante avait sorti sa bannière offerte en 1873 par J. Offenbach.

A ce sujet, l'historique de cet emblème mérite d'être conté. Lors d'un concours de musique à Cannes, la société recevait un deuxième prix dans sa division. J. Offenbach, président du jury estimant que l'Indépendante avait été lésée dans l'attribution des prix lui offrit une bannière en signe de compensation. L'original de celle-ci est conservé sous verre dans la salle du conseil municipal.

Bravo aux responsables pour leurs heureuses initiatives et leur activité. Certes toutes les sociétés ne peuvent comme l'Indépendante perpétuer le souvenir d'un brillant compositeur comme J. Offenbach, mais, cette localité de 3 000 habitants peut tout de même servir d'exemple.

• **Six-Fours-les-Plages** est au carrefour des baies de Sanary, de Bandol et des Sablettes. 292 jours de soleil par an. Bains de mer, fleurs, primeurs, poissons pêchés dans la baie. Randonnées pédestres, l'île des Embiez, voilà ce que peut vous offrir Six-Fours.

Sa société musicale la Six-Fournaise donna son concert le 30 novembre, Maison des Arts et de la Culture.

Au programme : sous la direction de M. Laine, « L'ouverture d'Armida » de Haydn, « Night Club » de Brouquières, « Aïmons, buvons, chantons » de J. Strauss et pour finir cette première partie du concert « Le hall du roi de la montagne » de Peer Gynt de Edouard Grieg.

A la reprise « Orphée aux enfers » d'Offenbach fut très applaudi. Accompagnée par l'orchestre, Mme Viart, soprano nous interpréta « L'Air de Lisa du Pays du sourire » de F. Léhar et, « La gitane et l'oiseau » de Bénédict.

Pour terminer ce concert très réussi « Un Américain à Paris » de Gershwin recueillit de nombreux applaudissements.

Ce même jour M. Dujardyn que l'on était habitué à voir diriger de main de maître la Six-Fournaise quitte la direction de la société.

Vivant à Six-Fours depuis vingt ans, il a choisi cette ville pour jouir de sa retraite. Ce fils du Nord a été nourri de musique et d'harmonie depuis l'âge de 11 ans. Après une solide formation au conservatoire de Roubaix, sa ville natale, il a joué dans de nombreuses sociétés de sa région, puis à Paris à la musique de la Police Nationale et à la Garde Républicaine. Spécialiste de la copie musicale il a travaillé pour les plus grands compositeurs.

Instrumentiste de talent, il joue du bugle, du trombone, de la trompette et de la basse, c'est en même temps un compositeur et un chef d'orchestre qui a beaucoup apporté à la musique en général et à la Six-Fournaise en particulier.

• **Signes** situé tout près de la Source du Gapeau, pittoresque par ses vieilles rues, sa petite place, sa fontaine recouverte de mousse et ses énormes platanes, c'est le village provençal par excellence.

Producteur de miel et de nougat, rendez-vous des chasseurs, Signes a aussi sa musique « La Lyre ».

Le conseil d'administration de la « Lyre Signoise » a eu pour la Sainte-



Cécile l'heureuse initiative de créer une école de musique. Ses membres se sont réunis pour élire un bureau, modifier les statuts de la société et s'assurer de la formation de jeunes musiciens.

Ce n'est qu'après cette séance de travail qu'un concert fut donné sous la direction de M. Pierre Chiappone nouveau chef de « La Lyre ».

Néanmoins tous les musiciens regrettent le départ de l'ancien chef M. Rubufat qui avait toujours su se faire apprécier.

Souhaitons que cette réorganisation apportée à « La Lyre Signoise » beaucoup de prospérité.

• **Ollioules** qui compte près de 10 000 habitants est bâtie au pied d'un château du XIII<sup>e</sup> siècle.

La commune a conservé un caractère rural grâce à la richesse de son sol. Cultures maraîchères et surtout florales.

Ollioules compte trois marchés de fleurs en gros qui sont expédiés dans toute l'Europe.

Les bulbes à fleurs sont vendus à l'Amérique et au Canada. On récolte aussi à Ollioules, le roseau utilisé pour les anches d'instruments à vent.

C'est en l'église St-Laurent du XI<sup>e</sup> siècle que « La Lyre Provençale » d'Ollioules donna une messe en musique le 7 janvier, puis un concert sous la direction de M. Decugis.

Parmi les morceaux joués, signalons de Ira Paul Schwarz « Saxe bleu », œuvre écrite en hommage à M. Claude Debussy et à « La Lyre Provençale ».

Rappelons que M. Decugis a toujours beaucoup travaillé pour une meilleure connaissance du saxophone et pour l'essor de cet instrument.

Nous lui en sommes très reconnaissants.

• **Hyères-les-Palmiers** est un joyau de la Côte d'Azur. Avec sa vieille ville, ses demeures du XIV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, ses portes féodales et son église romane, ses îles et son port de plaisance qui ne cesse de grandir, Hyères est la ville touristique par excellence. Les sports nautiques y sont nombreux. Les régates pré-olympiques organisées hiver comme été se déroulent dans sa rade. La ville de 45 000 habitants devint un centre agricole dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

La Musique Municipale de Hyères se produit surtout l'été pendant la période touristique.

Chaque semaine elle donne un concert dans « Les jardins du Roy » et va jouer dans les différents quartiers de la ville pour satisfaire la population et les touristes qui y séjournent. (Hyères est une ville très étendue qui compte 10 mairies annexes).

Durant les trois autres saisons, la musique sous la direction de son chef

M. Pierre Avril, travaille les programmes qu'elle joue en été.

Cela n'a pas empêché les musiciens de Hyères de fêter Sainte-Cécile. Avec leurs familles et amis, il se sont réunis « Aux Fontètes » pour le repas annuel.

Le vice-président de la confédération et président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Courtial, M. Demichelis, président de la Musique Municipale et M. le maire de Hyères profitèrent de cette réunion pour remettre des récompenses aux musiciens méritants.

Bonne ambiance.

Belle fête parfaitement réussie.

Le secrétaire général  
R. Casarevola

## Vaucluse

### AVIGNON

Le dimanche 30 novembre, la musique et majorettes Léo Lagrange du Grand Avignon, honorait Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

Après un défilé parade boulevard Saint-Ruf majorettes, musiciens et leurs amis se réunissaient devant une succulente Paëlla.

A cette occasion il nous fut permis d'entendre à nouveau les musiciens sous la direction du Chef Antoine Pace et d'apprécier les charmantes majorettes très chères à Mme Ginette Durand, transformées pour la circonstance en ravissantes danseuses, sous la direction éclairée de Corinne Durand, auteur des chorégraphies. Elles ont charmé nos regards dans des interprétations colorées et minutieusement réglées sur des musiques où nous avons reconnu, entre autres les Marchés de Provence de Gilbert Bécaud, l'Amour en héritage de Wladimir Kosma, etc.

Les tambours Eric et Antoine (le père et le fils) ont obtenu un énorme succès en interprétant des batteries napoléoniennes habillés en grognards de l'empire.

Cette chaleureuse journée fut l'occasion de remettre à M. Henri Duffaud ancien sénateur maire d'Avignon et président d'honneur de la musique et majorettes Léo Lagrange, la médaille d'Or de la Confédération Musicale de France pour tous les services qu'il a rendu à la cause de la musique tout au long de sa longue carrière.

Merci et bravo au président Lichaire pour cette manifestation d'une solide amitié dans la joie de la pratique de la musique d'amateurs, l'ambiance du repas Paëlla nous permettant de substituer au mot amateur celui d'Afficionado beaucoup plus fort et passionné dans la langue de Cervantès.

### La fête de Sainte Cécile à Pernes

Pernes-les-Fontaines, petite ville, qui fut avant Carpentras, capitale du Comtat Venaissin au XIV<sup>e</sup> siècle, doit son nom

aux nombreuses vieilles fontaines dont cette cité s'enorgueillit et dont la plus intéressante est la fontaine du Pélican, a eu à cœur de fêter dignement la patronne des musiciens.

Le dimanche 14 décembre, l'Harmonie « Les Enfants de la Nesque » qui porte le nom de la rivière qui arrose sa plaine agricole, venant du Mont Ventoux par un circuit de gorges impressionnantes, s'est produite dans un concert de qualité sous la direction stricte et précise de son Chef Lucien Magny.

Les musiciens Pernois ont successivement interprété :

— Les Clairs de Noailles, marche de Semler Colley.

— Ouverture de la Bohémienne de Balfe, un compositeur Irlandais aujourd'hui oublié mais auteur de nombreux ballets et opéras. La Bohémienne composée en 1850 fut un opéra joué avec succès sur les plus grandes scènes. Cette ouverture nous a donné l'occasion d'apprécier les meilleurs solistes de cette formation.

— Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Danses hongroises de Brahms.

— Une brillante sélection des Cloches de Corneville de Robert Planquette.

— Le concert s'est terminé par une valse de Johann Strauss fils : aimer, boire et chanter.

A l'issue de ce concert, avant le repas traditionnel, un apéritif a été offert par M. Hervé de Chirée, maire de Pernes auquel ont pris part tous les musiciens, leur Chef, leur président Gaston Cunty et le président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse M. Georges André.

### Concours départemental de guitares à Courthézon

La Fédération des Sociétés Musicales et chorales de Vaucluse avait choisi la toute jeune école de musique de Courthézon pour organiser son 5<sup>e</sup> concours départemental le dimanche 14 décembre 1986.

Ce concours était réservé aux guitaristes des 10 écoles fédérées du département.

Vingt candidats répartis en 3 catégories ont successivement interprété : Eglantine de Mourat, Gudurne (extrait de la petite suite pittoresque) de Pierrrot et Gael, La Valse française de Kleymjans.

Le jury composé de MM. Georges André, président de la Fédération ; Alphonse Fosco, vice-président et directeur de l'orchestre à Plectres d'Avignon, et de Mlles Iris Muller et Christine Juillan, représentant le conservatoire national de Musique d'Avignon, toutes deux guitaristes de talent, a décerné les récompenses suivantes :

**Première catégorie :** 1<sup>er</sup> prix : Philippe Colombat, 2<sup>e</sup> prix : Christine Asnar,



Cmf



3<sup>e</sup> prix : ex-quo Guillaume Allain et Nicolas Cotta.

Deuxième catégorie : 1<sup>er</sup> prix : Nicolas Boissin, 2<sup>e</sup> prix : Pierre Colombat, 3<sup>e</sup> prix : Antoine Fortuné.

Troisième catégorie : 1<sup>er</sup> prix : Benjamin Sangenis.

Les prix, coupes, livres, disques étaient offerts par le conseil général de Vaucluse et l'École municipale de musique de Courthézon.

Pendant les délibérations du jury les élèves de l'école de musique de Courthézon que dirige M. Bernard Vitti ont offert au public nombreux un concert de qualité allant de Schubert à Bartok. Il s'est terminé par la prestation de l'ensemble de guitares de l'école de musique de Sorgues qui a interprété un ballet de Michel Praetorius.

### Une belle saison 1986 pour l'Harmonie Durance Lubéron de Pertuis

La Sainte-Cécile a été dignement fêtée par l'Harmonie Durance Lubéron de Pertuis que préside Michel Jaubert et que dirige Jean-Luc Bonnet.

Tout d'abord animation traditionnelle de la messe en l'Église Saint-Nicolas suivie d'un concert. Nous avons pu écouter successivement la Marche Solennelle du cérémonial de Haendel et le Final de Water Music, l'Avé Maria de Schubert (clarinette solo Gérard Clément), La Grande Porte de Kiev extrait des tableaux d'une exposition de Mousorgsky et le Prélude de la Traviata de Verdi. Après quoi se déroulait à la salle des fêtes un apéritif précédé d'une remise de décorations en présence de M. Fructus, maire de Pertuis et de M. Antoine Nieto, membre de l'Harmonie mais également vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse représentant le président Georges André retenu par ailleurs.

Vingt musiciens ont été à l'honneur dans une salle des fêtes déjà décorée de deux magnifiques sapins de Noël au guirlandes étincelantes alors que l'ourson de la ville allemande d'Heborn dont



la société de musique est jumelée avec celle de Pertuis, trônait en bonne place et que les verres avaient été installés en représentant le sigle de l'Harmonie Durance Lubéron, une idée de Bernard Jaubert que l'on doit féliciter.

Cette cérémonie terminait une année particulièrement bien remplie au cours de laquelle l'Harmonie Durance Lubéron, outre de nombreuses prestations dans sa ville de Pertuis et la région, s'est déplacée en juin à Herborn, ville jumelle en R.F.A. dans le cadre de la fête du Hessentag (journée de la Hesse) à laquelle participaient 250 musiques et groupes folkloriques représentant toutes les villes et villages de la province de Hesse.

Du 4 au 6 octobre la Musikverein Herborn Seelbach rendait sa visite à l'Harmonie Durance Lubéron. Les musiciens allemands ont vécu ces quatre jours dans les familles des musiciens pertuisiens et ont donné un concert fort apprécié.

L'Harmonie Durance Lubéron s'est également particulièrement distinguée en participant au premier festival régional de musique de Hyères organisé par la Fédération des Sociétés Musicales du Var qui réunissait les meilleures formations du Sud-Est de la France.

### Alpes-Maritimes

#### CANNES

« Il n'y a pas de grande ou petite musique. La musique est une et elle doit être défendue partout et sous toutes ses formes ».

C'est en ces termes que Mme Anne-Marie Dupuy, maire de Cannes, s'est adressée aux congressistes du Colloque national « Harmonies, batteries, fanfares ; quel avenir ? » qui s'est déroulé samedi 15 novembre au Palais Croisette.

Vingt-quatre heures plus tard, dimanche 16, la célébration de Sainte-Cécile, organisée avec le concours de la Direction générale du tourisme de la ville de Cannes, est venue apporter au premier magistrat de la Cité la plus éclatante des confirmations à ses propos.

Participation importante et relevée de Sociétés musicales, orchestres et une musique militaire ; beaucoup de monde aux différentes manifestations, que ce soit dans les églises ou à l'extérieur.

C'est la grand-messe, célébrée par l'Abbé Reynaudin en l'église Notre-Dame de l'Espérance du Suquet, qui donne le ton de cette journée devant une foule nombreuse dans et devant le sanctuaire.

L'Ensemble choral du conservatoire de Grasse dirigé par Pierre-Philippe Bauzin et l'Orchestre régional Cannes-Provence-Côte d'Azur sous la baguette de Philippe Bender y ont interprété l'Ave Verum Corpus de Mozart, Suscepit Israël de J.S. Bach et le Gloria du Magnificat de Bach.

L'Espérance de Cannes, sous la direction de Georges Daumas, a exécuté la Marche triomphale de Lully et Pomp and Circumstance d'Elgar.

La Chorale paroissiale a assuré le reste des chants traditionnels, la sortie étant réservée à Pierre-Philippe Bauzin qui, aux grandes orgues, a donné toute la mesure de son talent dans un scherzo symphonique improvisé.

Partant des divers points de la ville, les orchestres défilaient pour se rendre sur l'esplanade Georges-Pompidou, prenant au passage la Musique du 21<sup>e</sup> RIMA de Fréjus qui, sous la direction de l'adjudant-chef Lansade, venait de se produire en un concert varié très apprécié.

Là, se formait un carré de toutes les formations pour le morceau d'ensemble





*L'adjudant-chef Lansade à la tête de la Musique du 21<sup>e</sup> RIMA de Fréjus.*

« La fille du Régiment » de Donizetti sous la baguette de Georges DAUMAS, président de la Fédération musicale des Alpes-Maritimes.

Cette manifestation mettait un point d'orgue à une matinée chargée.

Dès 14 heures, le grand auditorium du Palais des festivals et des congrès s'ouvrait à un concert non-stop devant un public record et enthousiaste.

On entendit successivement et à l'appel du présentateur M. Mazza : l'Accordéon Club de Cannes, La Bocca, le Big Band de l'Ecole nationale de musique de Gap, l'Académie provençale, l'Orchestre de mandolines de l'Ecole municipale de musique de Roquebrune, Cap Martin, l'Espérance de Cannes, l'Accordéon Club d'Antibes, Juan-les-Pins, la Martiale de Sospel, la classe de jazz du Conservatoire municipal de Cannes, la Lyre provençale, les Etoiles du Cannet, Rocheville, la Lyre mouansoise, l'Académie dou Miéjour, le groupe Helladi, la Jeunesse niçoise et la Fanfare de la Croisette.

L'Orchestre régional, dirigé par Philippe Bender, prenait place pour le bouquet final et terminait avec Aïda et ses glorieuses trompettes qui ont retenti en compagnie des voix de la chorale « A Chœurs ouverts » du Conservatoire de Cannes (dir. S. Rosander).

Apothéose d'une magnifique journée de fête où amateurs et professionnels ont été réunis dans le même amour de la musique, l'art des muses.

Journée de rêve imaginée par Georges DAUMAS et l'Espérance de Cannes et Philippe BENDER et l'Orchestre régional Cannes-Provence-Côte d'Azur qui mettent autant de talents de très haut niveau que de chaleur humaine, leur vocation au service de toutes les musiques.



*Georges Daumas à la tête de l'Espérance de Cannes.*



*Les majorettes de l'Espérance de Cannes.*



# Editions Robert Martin



**LE PLUS GRAND CHOIX  
D'INSTRUMENTS**

*Stocks - Livraisons immédiates  
Service après-vente  
Atelier de réparations*

**TOUS LES ACCESSOIRES  
DONT VOUS AVEZ BESOIN**

**LES PLUS GRANDES  
MARQUES :**

**COURTOIS, COUESNON, SELMER,  
BUFFET-CRAMPON, NOBLET,  
YAMAHA, etc.**

*Notre catalogue « Instruments et accessoires »  
a été adressé début janvier à toute notre clientèle.*



**MARTIN-MUSIQUE-MACON**

**Et n'oubliez pas que...**

*De la petite flûte au soubassophone  
les Instruments de toutes marques se trouvent aux*

**EDITIONS ROBERT MARTIN**

**B.P. 502 - 71009 MACON CEDEX - FRANCE  
TEL. : 85-34-46-81**